

# PRÊT POUR L'AVENTURE !

UN GUIDE  
PROFESSIONNEL SUR  
LA MISE À DISPOSITION  
DE MATÉRIEL DE  
PLEIN AIR



DIRECTIVES



CONSEILS



OUTILS  
PRATIQUES



SPORT ET LOISIR  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Québec

# MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL EN SITUATION DE COVID-19

Le contenu de ce guide a été finalisé en février 2020, soit avant l'émergence de la pandémie de COVID-19 et des mesures de sécurité sanitaire qui l'ont accompagnée. Les services nécessitant un contact avec le public doivent en tout temps respecter les consignes sanitaires en vigueur sur le territoire dans lequel ils se déroulent. Si des recommandations présentes dans le guide rentrent en conflit avec des indications émises par les autorités gouvernementales en termes de santé publique, les consignes sanitaires les plus récentes prévalent toujours.

Dans le cas d'une mise à disposition du matériel de plein air, les mesures de prévention générale suivantes doivent être considérées :

- Informer et sensibiliser les participants le plus tôt possible des mesures sanitaires en vigueur pouvant influencer sur leur prise en charge des équipements. Ne pas hésiter à répéter le message par tous les canaux de communication du projet, y compris sur le lieu de prêt;
- Faciliter et encourager le lavage fréquent des mains à l'eau et au savon (durant 20 secondes) ou avec une solution désinfectante à base d'alcool avant la prise en charge et le retour du matériel autant pour les personnes qui empruntent que celles qui prêtent;
- Mettre en place toutes les mesures nécessaires pour rendre possible le maintien d'une distance minimale entre les personnes, autant dans la prise en charge du matériel que dans la pratique de l'activité de plein air. Cela peut impliquer la mise en place d'une nouvelle procédure de gestion des emprunteurs afin de faire respecter, en tout temps, la distanciation sociale et minimiser au maximum l'achalandage de l'espace de prêt<sup>1</sup>;
- Recommander autant que possible le port du masque en cas d'interactions rapprochées entre personnes n'étant pas issues du même ménage, même en extérieur;
- Privilégier les activités de pratique individuelle ou par groupe de personnes issues d'un même ménage. Dans le cas d'une activité de groupe, lorsque celles-ci sont permises, il est impératif d'assurer en tout temps une distanciation sécuritaire entre les participants;
- Opérer une désinfection / mise en quarantaine systématique des équipements retournés.

**La liste des ressources utiles permettant d'assurer le respect des consignes sanitaires en vigueur :**

[Institut national de santé publique du Québec](#)

[COVID-19 sur le site du gouvernement du Québec](#)

[COVID-19 sur le site de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail](#)

<sup>1</sup> Les procédures peuvent prendre la forme, entre autres, d'un système de réservation en ligne d'un créneau d'emprunt du matériel, de l'instauration d'une capacité maximale d'accueil de l'espace de prêt ou d'une mise à disposition des équipements en extérieur uniquement.



## Crédit

### Rédaction

Thibaut Huguery

Sport et Loisir de l'île de Montréal

### Soutien à la rédaction

Myriam d'Auteuil

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Thierry Robillard-Martel

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Josée Scott

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Charles Antoine Rioux

Loisir sport Outaouais

### Relecture et édition de contenu

Sabrina Pelletier

Loisirs Laurentides

Jessica Demers

Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale

Marie-Pierre Lacasse

Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale

Luce Thériault

Unité régionale loisir et sport

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Marie-Claude Alain

Accès-Cycle

Chantal Gignac

Accès-Loisirs Québec

Pauline Tanguay

Accès-Loisirs Québec

Adrienne Blattel

Association récréative Milton-Parc

Yannick Lacoste

École primaire Laurentide

Geneviève Riendeau

Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement

Maxime Venne

Ski de fond Québec

Joannie Saint-Pierre

Ti-Mousse dans Brousse

Søren Andkjær

Université du Danemark du Sud

Patrick Daigle

Université du Québec à Montréal

### Révision linguistique

Pierre Martin

Sylvain Turner Ent.

Sylvain Turner

Sylvain Turner Ent.

### Conception graphique et mise en page

Frédéric Guindon

Boo Design

Jonathan Bertrand

Boo Design

### Révision de la mise en page

Clémence Piquet-Gauthier

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Cécile St-Pierre

Sport et Loisir de l'île de Montréal

**Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les 140 organisations ayant accepté de partager leur expérience dans la mise à disposition du matériel par le biais d'un sondage envoyé en février 2019.**

### Unités régionales de loisir et de sport

Loisir et Sport Lanaudière

Loisir et Sport Montérégie

Loisir sport Outaouais

Regroupement loisirs et sports

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Unité régionale de loisir et sport

de la Chaudière-Appalaches

Unité régionale de loisir et de sport

du Bas-Saint-Laurent

### Municipalités

Arrondissement de Verdun

Arrondissement de

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

MRC de Mékinac

Municipalité de Brébeuf

Municipalité de Canton de Gore

Municipalité de Dudswell

Municipalité de Labelle

Municipalité de Lac-des-Écorces

Municipalité de L'Ascension

Municipalité de Maddington Falls

Municipalité de Maria

Municipalité de Montcalm

Municipalité de Mont-Saint-Michel

Municipalité de Sacré-Coeur

Municipalité de Sainte-Sophie

Municipalité de Saint-Paul

Municipalité de Saint-Prime

Municipalité de Saint-Siméon

Municipalité de Schefferville

Municipalité de Saint-Eugène-d'Argenteau

Municipalité de Tadoussac

Service des loisirs - Ville de Disraeli

Ville de Baie-Comeau

Ville de Brownsburg-Chatham

Ville de Coaticook

Ville de Gatineau

Ville de La Sarre

Ville de Mont-Laurier

Ville de Montréal

Ville de New Richmond

Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Ville de Rivière-Rouge

Ville de Rosemère

Ville de Saguenay

Ville de Sainte-Thérèse

Ville de Saint-Eustache

Ville de Saint-Sauveur

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

### Organisations

Accès-Cycle

Accès-Loisirs Québec

Accro Vélo

Acti-Sports

Adaptavie

Association des Scouts du Canada

Association Les Chemins du Soleil

Association récréative Milton-Parc

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides

Boutique Hors Circuits

Camp Richelieu St-Côme

Carbure Aventure

CarpeDiem Aventures

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep du Vieux-Montréal

Cégep Édouard-Montpetit

Centre de loisirs Monseigneur Pigeon

Centre de services scolaire de Montréal

Centre de services scolaire des Chic-Chocs

Centre de services scolaire Harricana

Centre de services scolaire René-Lévesque

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie

Centre plein air Notre-Dame-de-Fatima

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre intégré universitaire de santé

et de services sociaux de la

Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Club d'aviron de Montréal

Club de Montagne et Escalade de Québec

Club de plein air Les Aventuriers

Club de ski de fond d'Amos

Club de ski de fond de Thetford

Club de ski de fond Norfond

Club de tennis Rouyn-Noranda

Club des Sentiers de la rivière Amédée

Club plein air Altitude -

Université de Sherbrooke

Clubs 4-H du Québec

Collège François-Delaplace

Comité de Promotions des Ressources

Naturelles de St-Elzéar Inc.

Comité récréatif N.D.H.

Corporation municipale Saint-Félicien

Domaine des Chutes du Ruisseau Creux

Éco Nature - Parc de la Rivière des Mille-Îles

École du Carrefour de Latulipe-et-Gaboury

École Joseph-Hermas-Leclerc

École Lanaudière

École Notre-Dame-De-l'Assomption

École Notre-Dame-de-Lourdes

École primaire François-Thibault

École primaire Laurentide

**Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les 140 organisations ayant accepté de partager leur expérience dans la mise à disposition du matériel par le biais d'un sondage envoyé en février 2019.**

École primaire Le Carrefour  
École primaire Sainte-Bibiane  
École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois  
École secondaire Monseigneur-Richard  
Écovoile Baie-des-Chaleurs  
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade  
Fondeurs-Laurentides  
Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement  
La Route de Champlain  
La TOHU, la Cité des arts du cirque  
Les amis de la montagne  
Les amis du parc Angrignon  
Les locations bpackr Inc.  
Loisir collectif des montagnes  
Maison des jeunes Évasion de Chicoutimi  
Mouvement de la relève d'Amos-région  
Odyssée Aventures  
OnSite  
Parc de la Gorge de Coaticook  
Parc Découverte Nature de Baldwin  
Parc Domaine Vert  
Parc régional de la Rivière-du-Nord  
Parc régional de Val-David-Val-Morin  
Parc régional des Appalaches  
Parc régional du Mont-Ham  
Parc régional Petite-Cascapédia  
Parcs Canada  
Pause Parents-Enfants de Verdun  
Plein air Adstock  
Quatre Natures  
Regroupement des maisons des jeunes du Québec  
Scouts du District Sainte-Anne  
Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine  
Service des loisirs - Ville de Disraeli  
Services Locapaq inc.  
Ski de Fond Charlesbourg  
Skibec Alpin  
Ti-Mousse dans Brousse  
TIR-SHV Capitale-Nationale  
Unité d'enseignement en intervention plein air - Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air - Université du Québec à Montréal  
Vallée Taconique  
Valmont plein air  
Vélo Cité Rouyn-Noranda  
Vélo Québec  
Village Grande Nature Chic-Chocs  
YMCA Cartierville

**Projet réalisé par**  
Sport et Loisir de l'île de Montréal



**SPORT ET LOISIR  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**Sur mandat du**  
Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec



Réseau  
des unités régionales  
**loisir et sport**  
DU QUÉBEC

**Et**  
Comité sur le développement  
et la promotion du plein air



ISBN 978-2-9812507-7-3 (PDF)  
Dépôt légal, septembre 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

© Sport et Loisir de l'île de Montréal

**Toute reproduction, totale ou partielle, de ce document et des fiches qui l'accompagnent est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Pour citer ce document : Prêt pour l'aventure! Un guide professionnel sur la mise à disposition de matériel de plein air, © 2020 Sport et Loisir de l'île de Montréal**

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent autant les hommes que les femmes.

# LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR : QU'EST-CE ET POURQUOI ?



Dans son avis sur le plein air, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a défini une activité de plein air comme « une activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature »<sup>1</sup>. Actuellement, onze fédérations s'investissent dans le plein air et représentent un ensemble de disciplines englobant les principales pratiques de plein air : l'équitation, les activités subaquatiques, le nautisme, la spéléologie, le ski de fond et de haute-route, l'escalade, la randonnée pédestre, la raquette et le vélo<sup>2</sup>.

**De nombreux facteurs expliquent la popularité grandissante de la pratique du plein air, parmi lesquels :**

- le contact avec la nature;
- la variété des activités offertes;
- la possibilité de choisir le niveau d'exigence physique;
- le sentiment d'authenticité et d'aventure;
- les effets sur la santé physique et mentale;
- la découverte de nouveaux territoires;
- la nouveauté des expériences.

**Bien que la nature des activités permette une ouverture du plein air à tous, la pratique générale doit faire face à certains obstacles, liés notamment aux aspects suivants :**

- l'accessibilité et l'aménagement des sites de pratique;
- la technique requise pour certaines disciplines;
- la dimension culturelle de certaines activités (le plein air hivernal peut paraître peu attrayant pour des personnes moins habituées à un climat rigoureux);
- le manque de valorisation et de promotion du plein air;
- le manque de formation et de soutien au développement du plein air;
- la nécessité d'avoir à disposition l'équipement approprié.

Ce guide fait partie d'un ensemble d'initiatives développées pour minimiser les impacts négatifs des obstacles à la pratique du plein air.

1 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Au Québec, on bouge en plein air!* Québec, MÉES, 2017, p 11.

2 Organisations membres du [Réseau plein air Québec](#) : Canot-kayak Québec, Cheval Québec, Eau Vive Québec, Fédération québécoise des activités subaquatiques, Fédération québécoise de Kite, Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, Rando Québec, Ski de fond Québec, Spéleo Québec, Vélo Québec, Voile Québec

A photograph of a person with a large backpack walking away from the camera on a path through a forest with autumn foliage. The image is partially obscured by a large white arrow-shaped graphic pointing to the right.

## À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Crédit: Yan Kaczynski

À toute personne ayant pour ambition de développer un projet de mise à disposition collective de matériel de plein air. Ce guide contient de nombreux conseils pratiques concernant le développement global des projets. Ces conseils ont été formulés grâce au partage d'expériences de nombreuses organisations œuvrant dans différents milieux et qui mettent à disposition leur matériel de pratique, sous forme de prêt ou de location. Bien qu'axés sur les réalités du plein air, la plupart des enseignements contenus dans ce guide sont applicables à d'autres domaines (sport, arts, sciences, éducation relative à l'environnement) s'ils comprennent une mise à disposition collective d'un matériel quelconque.

Ce guide a été élaboré comme un recueil de recommandations et un outil modulable de soutien. **Il revient aux personnes intéressées d'adapter les éléments pertinents au contexte de mise en œuvre de leurs projets.**

## POURQUOI CE GUIDE ?

Un des freins majeurs observés à la pratique est le manque de matériel adéquat pour la personne ou les groupes souhaitant s'adonner à une activité de plein air. En effet, le plein air requiert généralement des équipements appropriés dont le prix par fréquence d'utilisation peut rebuter les néophytes et les pratiquants occasionnels. De plus, l'acquisition de matériel nécessite une bonne connaissance des caractéristiques techniques des gammes de produits, en plus de ressources et de compétences en ce qui concerne la gestion des équipements.

Conscientes de ces obstacles, de nombreuses organisations ont décidé d'acquérir du matériel pour une utilisation collective (de leurs membres ou du grand public), en profitant des subventions disponibles à cet effet. Ces organisations pourront s'appuyer sur ce document pour développer efficacement leurs projets de mise à disposition d'équipements.

**Le guide propose des principes et des stratégies adaptables selon la nature du projet concerné. Il présente notamment :**

- les principales étapes de planification, de gestion et de développement d'un projet de mise à disposition de matériel;
- un ensemble de conseils et de recommandations basés sur les expériences de nombreux développeurs de projets;
- des fiches d'initiatives inspirantes.

# COMMENT LIRE CE GUIDE ?

Le guide *Prêt pour l'aventure* est divisé en deux parties : un **outil synthèse** appelé *Montage d'un projet de mise à disposition de matériel en 10 minutes* et le **guide détaillé**.

Afin d'aider le lecteur à facilement naviguer dans le document, voici un plan de page annotée expliquant les différents éléments rencontrés dans l'**outil synthèse** :

**GESTION DU MATÉRIEL**  

Pour assurer la réussite et la durabilité d'un projet de mise à disposition d'équipements, la gestion du matériel doit être réalisée avec précaution. Cette gestion débute pendant la phase de planification par le choix des équipements et le processus d'achat. Elle continue lors de la mise en œuvre du projet avec l'identification du matériel, son inventaire, son entretien et son entreposage.

**Choix du matériel**

Le choix du matériel influence la capacité de desserte du projet et la durabilité du stock d'équipements. Il est donc nécessaire de planifier aussi bien la quantité que la qualité des équipements à acquérir. En gardant ces deux éléments en tête, il est possible de réaliser des économies en demandant des devis et/ou en nouant des partenariats durables avec des revendeurs.

**POUR DÉTERMINER LA QUANTITÉ MAXIMALE D'ÉQUIPEMENTS À ACQUÉRIR**

Nombre maximum anticipé d'utilisateurs simultanés :  
En ayant ce chiffre en tête, s'assurer de couvrir la gamme des tailles des utilisateurs ciblés et privilégier le matériel dont la taille est ajustable

**POUR DÉTERMINER LA GAMME DE PRODUIT À PRIVILÉGIER**

Aspect le plus important en ce qui concerne le matériel :  
facilité d'utilisation   robustesse   prix   dimension

Pour approfondir, voir les parties **Besoins en matériel** (p.78) et **Achat de matériel** (p.86) ↗

- Titre de la partie
- Résumé des recommandations principales de la partie
- Titre de la sous-partie
- Résumé des recommandations principales de la sous-partie
- Icône de catégorie des éléments pratiques
- Éléments pratiques de la sous-partie
- Renvoi vers les parties du guide détaillé portant sur les informations de cette page

## CATÉGORIES DES ÉLÉMENTS PRATIQUES :



### ÉLÉMENTS À COMPLÉTER

cases à remplir permettant une meilleure planification du projet



### ÉLÉMENTS À SUIVRE

recommandations d'action facilitant la mise en place du projet



### ÉLÉMENTS À VÉRIFIER

liste d'éléments à considérer dans le montage de projet

# COMMENT LIRE CE GUIDE ?

Afin d'aider le lecteur à facilement naviguer dans le document, voici un plan de page annotée expliquant les différents éléments rencontrés dans le **guide détaillé** :

## Assurer un bon encadrement et valoriser ses bénévoles

Le recours à des bénévoles est tout à fait justifié quand il s'agit de projets à visées sociales ou éducatives **EX18**. Dans ce cas, il est nécessaire que les gestionnaires proposent une formation adaptée, offrent un soutien continu et assurent un suivi des tâches à chacun des bénévoles. Les missions qui leur seront confiées doivent autant que possible être enrichissantes et valorisantes, afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et le niveau d'investissement dans le projet. Le niveau de responsabilité doit quant à lui être proportionnel à l'engagement souhaité du bénévole. Par ces quelques mesures, il sera plus facile de maintenir un niveau de motivation élevé des volontaires. Par ailleurs, des avantages peu coûteux tels que des tarifs préférentiels sur des activités ou des formations techniques en échange de travail bénévole constituent des incitatifs appréciables **CP16**.

### Exemple 18 :

*Équipe Jeunesse Bourassa permet à ses jeunes membres d'emprunter gratuitement les équipements de plein air pour une durée déterminée, et offre la location à prix abordable aux non-membres. Certains jeunes ont accepté de s'occuper bénévolement du centre de prêt à des horaires spécifiques. L'équipe permanente s'occupe de la coordination des bénévoles et supervise la bonne marche de la formule de prêt. Cette initiative présente les avantages d'offrir une expérience de responsabilisation pour les jeunes tout en finançant une partie de la programmation plein air de l'organisation par la location d'équipement.*

### Conseil pratique 16 :

Le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) a développé un programme harmonisé de gestion et d'encadrement des bénévoles. Dans le cas où une organisation s'appuie en grande partie sur de telles ressources, il pourra être pertinent pour l'équipe de promotion de suivre la formation en ligne qui propose de nombreux outils concernant le recrutement, la sélection, l'encadrement et la reconnaissance des bénévoles.

● Résumé des recommandations développées dans le paragraphe

● Paragraphe

● Exemple illustrant une idée du paragraphe

● Conseil pratique lié à un concept présenté dans le paragraphe



## CATÉGORIES DES RENVOIS :

**EX18**

Renvoi vers l'exemple dans le texte

**CP16**

Renvoi vers le conseil pratique dans le texte

# TABLE DES MATIÈRES

LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR : QU'EST-CE ET POURQUOI ? **iv**

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ? **v**

POURQUOI CE GUIDE ? **v**

COMMENT LIRE CE GUIDE ? **vi**



## MONTAGE D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL EN 10 MINUTES

<b>PHASE DE PLANIFICATION</b>	<b>xi</b>
Raison d'être du projet	xi
Objectifs	xi
Identité du projet	xii
Structure de mise à disposition du matériel	xiii
Analyse des besoins et des ressources à disposition	xv
<b>GESTION DU MATÉRIEL</b>	<b>xvii</b>
Choix du matériel	xvii
Identification et inventaire	xviii
Entreposage	xviii
Entretien	xix
<b>PROMOTION ET COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET</b>	<b>xx</b>
<b>CONDITIONS GAGNANTES</b>	<b>xxi</b>
Partenariats	xxi
Formation et encadrement des participants	xxi

<b>PLANIFICATION D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL DE PLEIN AIR</b>	<b>1</b>
RAISON D'ÊTRE D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL	2
OBJECTIFS DU PROJET	7
PUBLICS CIBLES	12
DÉFINITION DES ACTIVITÉS ET DES DISCIPLINES	19
MODE DE MISE À DISPOSITION	22
Bibliothèque d'objet et centre de prêt	23
Prêt en libre-service	28
Caravane et espaces de prêt mobiles	33
Prêt dans le cadre d'activités	38
Banque de matériel collectif	42
Plateforme pair-à-pair	46
Catalogue en ligne	48
Centre de dons	49
Prêt pour des personnes nécessitant du matériel spécialisé	54

PÉRIODES D'ACTIVITÉS DU PROJET	58
PROCÉDURES D'EMPRUNT	61
STRUCTURATION DE L'ENTITÉ DE GESTION	66
PLANIFICATION EN RESSOURCES HUMAINES	69
ASSURANCE ET RESPONSABILITÉS	73
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	75
BESOIN EN MATÉRIEL	78
SÉLECTION DU LIEU D'ENTREPOSAGE	82
ACHAT DE MATÉRIEL	86
PROMOTION DU PROJET	89
<b>FONCTIONNEMENT DU PROJET</b>	<b>94</b>
GESTION DU MATÉRIEL	95
Identification du matériel	96
Système d'inventaire	99
Entretien du matériel	100
Conditionnement de la flotte	104
FONCTIONNEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS	105
PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LE PROJET	106
<b>ACCOMPAGNEMENT ET CONDITIONS GAGNANTES</b>	<b>107</b>
PARTENARIATS	108
FORMATION ET ENCADREMENT DES PRATIQUANTS	111
<b>RESSOURCES UTILES</b>	<b>113</b>



*Crédit : Natasha Liard*

## PROJETS INSPIRANTS

GEAR BANKS	25
MISSISSIPPI RIVER PADDLE SHARE	30
LA SKI-MOBILE DE SKI DE FOND QUÉBEC	35
TI-MOUSSE DANS BROUSSE	39
CARAVANE PLEIN AIR	43
ACCÈS-LOISIRS QUÉBEC	51
ACCÈS-CYCLE, GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	55





# MONTAGE D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL EN **10 MINUTES**



Cette partie constitue un résumé des éléments présentés en détails dans la partie **Planification d'un projet de mise à disposition de matériel de plein air**. Elle permet de comprendre rapidement les étapes clés du montage d'un projet.



# PHASE DE PLANIFICATION

La phase de planification prépare la mise en œuvre sur le terrain. Cette période de réflexion sert à établir l'utilité du projet, ses objectifs et ses modalités de mise en œuvre.

## Raison d'être du projet

La réussite d'une mise à disposition de matériel est grandement liée à l'intérêt du public pour ce genre de service. Une première réflexion est donc nécessaire pour clarifier l'utilité du projet.



À quels besoins le projet répond-il ?

En quoi le projet permet-il de répondre adéquatement aux besoins établis ?

Pour approfondir la réflexion, voir la partie **Raison d'être d'un projet de mise à disposition de matériel** (p. 2) ➔

## Objectifs

Une fois l'utilité du projet établie, il est important de bien déterminer les résultats visés. Cette projection prend la forme d'objectifs qui orienteront la mise en œuvre des interventions.



Les objectifs constituent le résultat des actions. Ils doivent inclure des mesures quantifiables et un échéancier de réalisation. Le nombre d'objectifs doit être limité à trois, afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel.

Premier objectif

Deuxième objectif

Troisième objectif

Pour approfondir la formulation d'objectifs, voir la partie **Objectifs du projet** (p. 7) ➔



## Identité du projet

La raison d'être et les objectifs servent à positionner le projet et à lui donner ses lignes directrices. La prochaine étape consiste à déterminer les caractéristiques générales du projet, notamment son public cible et les activités et disciplines proposées.



Le public cible correspond à la catégorie d'utilisateurs à laquelle sont destinées les activités. Il est primordial de concevoir le projet de façon qu'il réponde en priorité aux besoins et aux habitudes de ce public.

### PUBLIC CIBLE DU PROJET

Spécifier le public cible du projet :

### BESOINS SPÉCIFIQUES :

- Système d'adhésion (membership)  Procédure d'emprunt adapté  Matériel adapté  
 Communication ciblée  Transfert de compétences  Frais d'utilisation

La nature des activités et des disciplines proposées devrait résulter de la combinaison entre le positionnement du projet, le milieu d'implantation et les ressources disponibles. Une bonne compréhension de ces trois dimensions aidera grandement à déterminer précisément les activités pertinentes à offrir.

### POSITIONNEMENT DU PROJET

Quelles activités seraient utiles pour le public cible ?

Quels types d'activités sont facilement praticables dans les sites à proximité ?

Milieu d'implantation : À quelles activités le public cible a-t-il déjà accès dans le rayon d'action du projet ?

### RESSOURCES DISPONIBLES

À quelles ressources humaines et financières le projet a-t-il accès ?

À quel espace approprié le projet a-t-il accès ?

Pour approfondir l'identité du projet, voir les parties **Publics cibles** (p. 12) et **Définition des activités et des disciplines** (p. 19) 



# Structure de mise à disposition du matériel

Il existe sept principales catégories de structure de mise à disposition de matériel :



Crédit : Projet Vertical



LES BIBLIOTHÈQUES  
D'OBJETS ET CENTRES  
DE PRÊT



LE PRÊT EN LIBRE-SERVICE



LES CARAVANES ET ESPACES  
DE PRÊT MOBILES



LE PRÊT DANS LE  
CADRE D'ACTIVITÉS



LES PLATEFORMES INTERNET



LES BANQUES COLLECTIVES  
DE MATÉRIEL



LE PRÊT POUR DES PERSONNES  
NÉCESSITANT DU MATÉRIEL  
SPÉCIALISÉ

Chaque catégorie présente des caractéristiques spécifiques, ce qui la rend plus ou moins adaptée, selon la nature du projet et le fonctionnement de l'organisation concernée.



Après avoir pris connaissance du fonctionnement de ces structures de prêt, le porteur de projet déterminera laquelle est la plus adaptée à son projet.

Voir la partie **Mode de mise à disposition** (p. 22)





Indépendamment de la structure choisie, la phase de planification doit permettre de déterminer les modalités pratiques du projet, soit les périodes d'activités et la politique d'emprunt.



### LES PÉRIODES D'ACTIVITÉS DOIVENT TENIR COMPTE DE TROIS ÉLÉMENTS

#### La capacité de service de l'organisation :

- ses heures d'activité
- sa capacité d'encadrement

#### Le comportement des utilisateurs :

- horaires particuliers d'activités de loisir
- niveau technique des utilisateurs

#### Les conditions environnementales :

- activités saisonnières
- activités dépendantes de la météo

### LA POLITIQUE D'EMPRUNT PERMET DE DÉTERMINER

#### La durée des prêts :

- courte durée (moins d'une journée)
- moyenne durée (quelques jours)
- longue durée (à la saison)

#### Les procédures :

- modalités d'emprunt
- cautions
- emprunteurs admissibles

#### La tarification éventuelle :

- gratuit
- à faible coût
- rentable

Pour approfondir sur les modalités pratiques, voir les parties **Périodes d'activités du projet** (p. 58) et **Procédures d'emprunt** (p. 61) ➔

Crédit : Romain Roussel





## Analyse des besoins et des ressources à disposition

La dernière étape de planification consiste à comparer les besoins nécessaires à la réalisation du projet aux ressources disponibles. Avant de pouvoir offrir le service au public, il est nécessaire de s'assurer que la structure responsable du projet est en mesure d'en faire une gestion adéquate. Il est également important de planifier les besoins en ressources humaines, de souscrire aux assurances requises et d'établir un budget prévisionnel.



### STRUCTURATION DE L'ENTITÉ DE GESTION

Le projet nécessite la création d'une nouvelle organisation :

Oui Non

Si oui, la vocation du projet est :

Sociale (association, OBNL ou coopérative)  Commerciale (Entreprise)

Sinon, s'assurer que l'organisation qui sera responsable de faire la gestion du projet possède :

- un compte de banque
- une adresse physique
- une ressource en comptabilité
- un espace d'entreposage
- un espace pour les activités de gestion

Pour approfondir, voir la partie **Structuration de l'entité de gestion** (p. 66) ↗



### PLANIFICATION DES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

- Étape 1 :** Estimer les besoins en ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du projet
- Étape 2 :** Évaluer les ressources humaines disponibles et les compétences de l'équipe
- Étape 3 :** Préciser les profils manquants et explorer les moyens de les intégrer à l'équipe (embauche salariale, embauche par subvention, bénévolat)

Pour approfondir, voir la partie **Planification en ressources humaines** (p. 69) ↗



## SOUSCRIPTION AUX POLICES D'ASSURANCE ADAPTÉES

Solliciter une expertise professionnelle pour déterminer les polices d'assurance adaptées au projet

Les trois assurances incontournables : assurance responsabilité civile, assurance des biens et assurance accident des administrateurs non rémunérés et des bénévoles

Pour approfondir, voir la partie **Assurance et responsabilité** (p. 73) ↗



## PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Le but de la planification budgétaire est d'estimer avec le plus de précision possible les coûts de lancement du projet, les frais de gestion courante et les revenus.

Dépenses	Montant	Récurrance (une seule fois, mensuelle, annuelle. etc.)	Revenus	Montant	Récurrance (une seule fois, mensuelle, annuelle. etc.)
Salaires			Revenus d'activités		
Loyer			Subventions		
Assurances			Levée de fonds		
Achat d'équipements			Location du matériel		
Entretien des équipements			Commandites		
Aménagement					
Frais de promotion					
Matériel de gestion					
Autres			Autres		

Pour approfondir, voir la partie **Prévisions budgétaires** (p. 75) ↗

# GESTION DU MATÉRIEL



Pour assurer la réussite et la durabilité d'un projet de mise à disposition d'équipements, la gestion du matériel doit être réalisée avec précaution. Cette gestion débute pendant la phase de planification par le choix des équipements et le processus d'achat. Elle continue lors de la mise en œuvre du projet avec l'identification du matériel, son inventaire, son entretien et son entreposage.

## Choix du matériel

Le choix du matériel influence la capacité de desserte du projet et la durabilité du stock d'équipements. Il est donc nécessaire de planifier aussi bien la quantité que la qualité des équipements à acquérir. En gardant ces deux éléments en tête, il est possible de réaliser des économies en demandant des devis et/ou en nouant des partenariats durables avec des revendeurs.



### POUR DÉTERMINER LA QUANTITÉ MAXIMALE D'ÉQUIPEMENTS À ACQUÉRIR

Nombre maximum anticipé d'utilisateurs simultanés :

En ayant ce chiffre en tête, s'assurer de couvrir la gamme des tailles des utilisateurs ciblés et privilégier le matériel dont la taille est ajustable.

### POUR DÉTERMINER LA GAMME DE PRODUIT À PRIVILÉGIER

Aspect le plus important en ce qui concerne le matériel :

facilité d'utilisation    robustesse    prix    dimension

Pour approfondir, voir les parties [Besoins en matériel](#) (p. 78) et [Achat de matériel](#) (p. 86) 



## Identification et inventaire

Le matériel acquis dans le cadre de projets collectifs va passer entre les mains de nombreux utilisateurs. Afin d'assurer un suivi efficace, il est nécessaire de bien identifier les différents éléments de l'inventaire et de mettre en place un système permettant de tracer les équipements.



### Choisir un système d'identification des objets durable, reconnaissable et adapté au matériel

L'identification permet de distinguer un équipement comme faisant partie d'un stock de matériel.

### Choisir un système de catalogage simple, clair et permettant d'ajouter des articles facilement

Le catalogage permet de distinguer un équipement par rapport aux autres équipements similaires de l'inventaire.

### Choisir un système d'inventaire adapté à la taille du stock mis à disposition

L'inventaire est l'outil permettant de gérer les différentes données liées à la réserve d'équipements (quantité d'équipement, état général, disponibilité, etc.).

### Réaliser un suivi d'inventaire de manière fréquente et ordonnée

Pour approfondir, voir les parties **Identification du matériel** (p. 96) et **Système d'inventaire** (p. 99) ➔

## Entreposage

Le lieu d'entreposage doit être bien adapté à la taille de la flotte d'équipements, à la structure de prêt et à l'utilisation par les emprunteurs. Il faut donc trouver l'espace idéal pour le projet.



### S'assurer d'un espace suffisant pour accueillir l'intégralité du matériel

Privilégier un endroit dans lequel les équipements seront préservés

Adapter la structure de mise à disposition du matériel à l'espace dans lequel le matériel est entreposé

Aménager l'espace pour faciliter la circulation et une manipulation sécuritaire du matériel

Cibler un lieu permettant un accès facile aux sites de pratique

Pour approfondir, voir les parties **Sélection du lieu d'entreposage** (p. 82) et **Conditionnement de la flotte** (p. 104) ➔



## Entretien

En plus de l'acquisition initiale de matériel de qualité et de l'entreposage dans de bonnes conditions, le meilleur moyen d'assurer la longévité de l'équipement est d'en effectuer un entretien régulier.



Les besoins en entretien sont spécifiques à chaque équipement. Il est donc nécessaire de se renseigner pour connaître les bonnes habitudes à adopter pour chaque élément de l'équipement et de les communiquer à l'ensemble de l'équipe qui devra gérer le matériel.

Pour approfondir, voir les parties **Entretien du matériel** (p. 100) et **Conditionnement de la flotte** (p. 104) ➔



Crédit: Jennifer Laperle



# PROMOTION ET COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET



Le succès du projet, particulièrement au début, passe par une promotion efficace. Par la suite, il est important de rendre les informations sur le projet facilement accessibles au public et de bien choisir les actions de communication pour joindre le public cible.



## Pour les actions de promotion :

- Choisir les canaux de communication appropriés en fonction du public cible et des moyens dont disposent les gestionnaires
- Privilégier des actions modestes mais récurrentes aux actions d'ampleur mais éparses

## En tout temps, les utilisateurs doivent être en mesure d'accéder facilement aux informations suivantes :

- le fonctionnement du projet
- le lieu du déroulement des activités
- les horaires des activités
- les modalités d'emprunt
- les coordonnées de l'organisation

D'autres informations peuvent s'avérer pertinentes en fonction de la nature du projet.

Pour approfondir, voir les parties [Promotion du projet](#) (p. 89) et [Partage des informations sur le projet](#) (p. 106) 





# CONDITIONS GAGNANTES



## Partenariats

La création de partenariats est un bon moyen de développer des éléments clés du projet, à moindres coûts. Cela peut être intéressant dans la promotion des activités, la gestion du matériel ou l'administration des animations.



- Étape 1 : Déterminer les manques du projet.
- Étape 2 : Cibler les acteurs les plus à même de combler ces manques.
- Étape 3 : Approcher ces partenaires potentiels en essayant de susciter leur intérêt.

Pour approfondir, voir la partie **Partenariats** (p. 108)



## Formation et encadrement des participants

Le matériel mis à disposition dans des projets collectifs est utilisé par des pratiquants de niveaux techniques inégaux. Afin d'assurer la pérennité du matériel autant que le plaisir des participants, il est souhaitable d'établir une procédure pour la bonne utilisation des équipements.

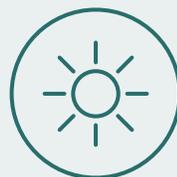


- S'assurer que l'équipe en charge de la mise à disposition connaît bien les équipements
- Choisir la meilleure formule de formation du pratiquant, en fonction des ressources à disposition

Pour approfondir, voir la partie **Formation et encadrement des participants** (p. 111)



# PLANIFICATION D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL DE PLEIN AIR





# RAISON D'ÊTRE D'UN PROJET DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL



Crédit: Chantal Levesque



## Déterminer le ou les besoins auxquels répondra le projet

Avant toute chose, un projet de mise à disposition de matériel doit **répondre à un besoin établi** et, si possible, exprimé dans son milieu d'implantation. La création d'un projet engage une quantité de travail non négligeable, en plus de fonds considérables et d'un engagement personnel important. Dans le cas où le projet ne répondrait pas à un besoin réel, ses organisateurs pourraient avoir tendance à persévérer en déployant une quantité importante de travail à la recherche d'hypothétiques utilisateurs. Il est primordial d'effectuer une **réflexion stratégique afin de bien positionner le projet** avant de se lancer dans sa réalisation.



## S'assurer d'avoir une vision claire de la démarche

L'ensemble de la démarche est conditionné par le positionnement initial. Celui-ci sert de ligne directrice au projet et de vision pour l'ensemble des parties prenantes. Sans cette vision, il devient difficile d'y faire adhérer une équipe ou de rallier de nouveaux partenaires. De plus, le risque d'éparpillement existe, ce qui peut porter préjudice au projet initial <sup>EX1</sup>. Le travail de planification définit l'ensemble des caractéristiques de réalisation du projet et sert d'outil de décision tout au long de sa mise en œuvre.



Note: La plupart des exemples sont tirés d'expériences vécues, mais ils sont présentés pour inspirer librement selon les besoins.

Les exemples mettant en scène des **organisations** dont le nom est suivi d'un  relatent des faits vécus et dont les noms des acteurs ont été conservés.

Les autres exemples sont présentés sous des noms fictifs.

## Exemple 1



Au printemps 2018, l'organisme Loisirs de l'Est (LDE) a fait l'acquisition d'une vingtaine de planches à pagaies afin d'équiper les participants à ses nouvelles activités de découverte du lac Saint-Gabriel. Cette activité payante inclut le prêt d'une planche, d'une pagaie et d'une VFI. Grâce aux bons conseils de l'équipe d'encadrement, aucun bris n'est constaté la première année. Le bon travail de LDE entraîne un gain de popularité des activités au point que la municipalité de Saint-Gabriel-des-Monts décide d'octroyer une subvention pour étendre les activités au prêt gratuit au grand public pour de la pratique autonome en dehors des périodes encadrées. Cet ajout à la programmation a lieu à l'été 2019.

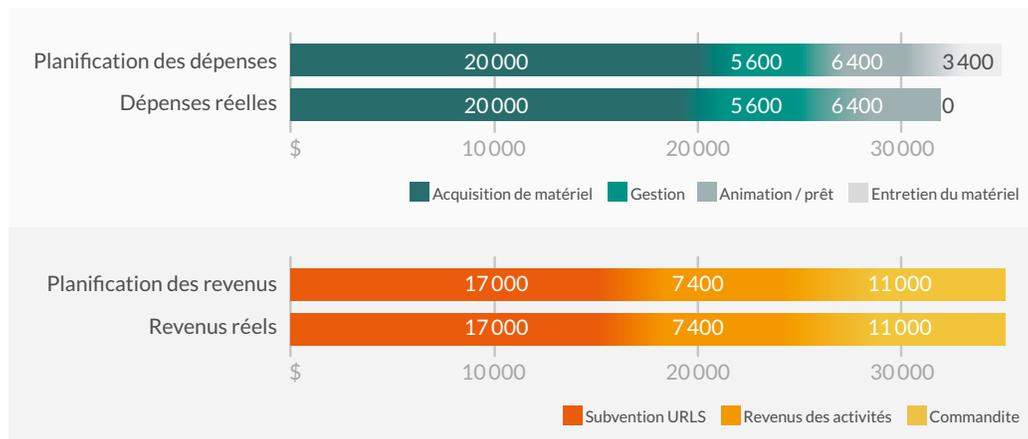
Pour LDE, cet ajout d'activités semble financièrement raisonnable, puisque le matériel était entreposé une grande partie du temps. De plus, l'ouverture au public correspond bien à la volonté de l'organisme d'offrir le plus d'activités de loisirs abordables possible à la communauté.

Néanmoins, à la fin de l'été 2019, LDE n'est pas satisfait de son expérience, qui s'est révélée exigeante pour l'équipe et financièrement moins avantageuse que prévu. En effet, le projet a été conçu de façon à établir un équilibre budgétaire dans la gestion de la mise à disposition du matériel. Or, la pression sur le matériel n'avait pas été prévue. L'organisme a dû faire face à un nombre important de bris de pagaies. La gestion logistique fut également problématique, car la subvention de la municipalité couvrait uniquement le salaire d'une personne pour gérer le prêt au public. La coordination du projet, en plus de la gestion des bris d'équipements, a induit un excédent de travail non planifié pour l'organisme. Enfin, les activités régulières ont été affectées par le manque de pagaies, qui n'ont pas pu être remplacées à temps.

La malchance de même qu'une mauvaise planification et une prévision budgétaire insuffisante ont mené à une première expérience décevante. Cet exemple ne doit pas dissuader un organisme d'accepter de tels partenariats, mais simplement l'encourager à bien planifier les exigences de nouvelles activités, en se basant sur les retombées anticipées, et surtout à s'assurer de posséder des ressources suffisantes.

## Planification budgétaire

## Été 2018



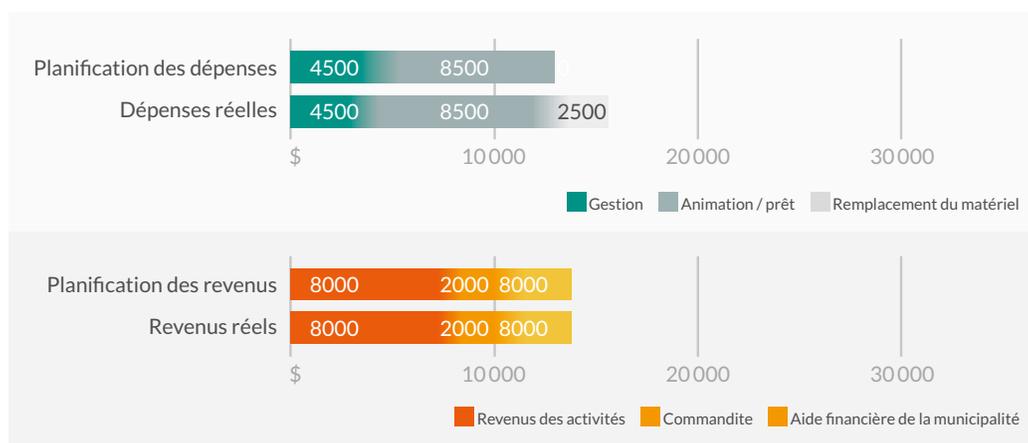
**Dépenses totales: 32 000 \$**

Durant la première année d'exploitation, LSE a mis en place un fonds d'entretien du matériel qui n'a pas été altéré car l'organisation n'a subi aucun bris.

**Revenus totaux: 35 400 \$**

**Différence: +3 400 \$**

## Été 2019



**Dépenses totales: 15 500 \$**

Durant la deuxième année d'exploitation, LSE a subi des pertes matérielles importantes qui ont nécessité l'utilisation d'une partie importante du fonds d'entretien du matériel constitué en année 1.

**Revenus totaux: 13 000 \$**

**Différence: -2 500 \$**



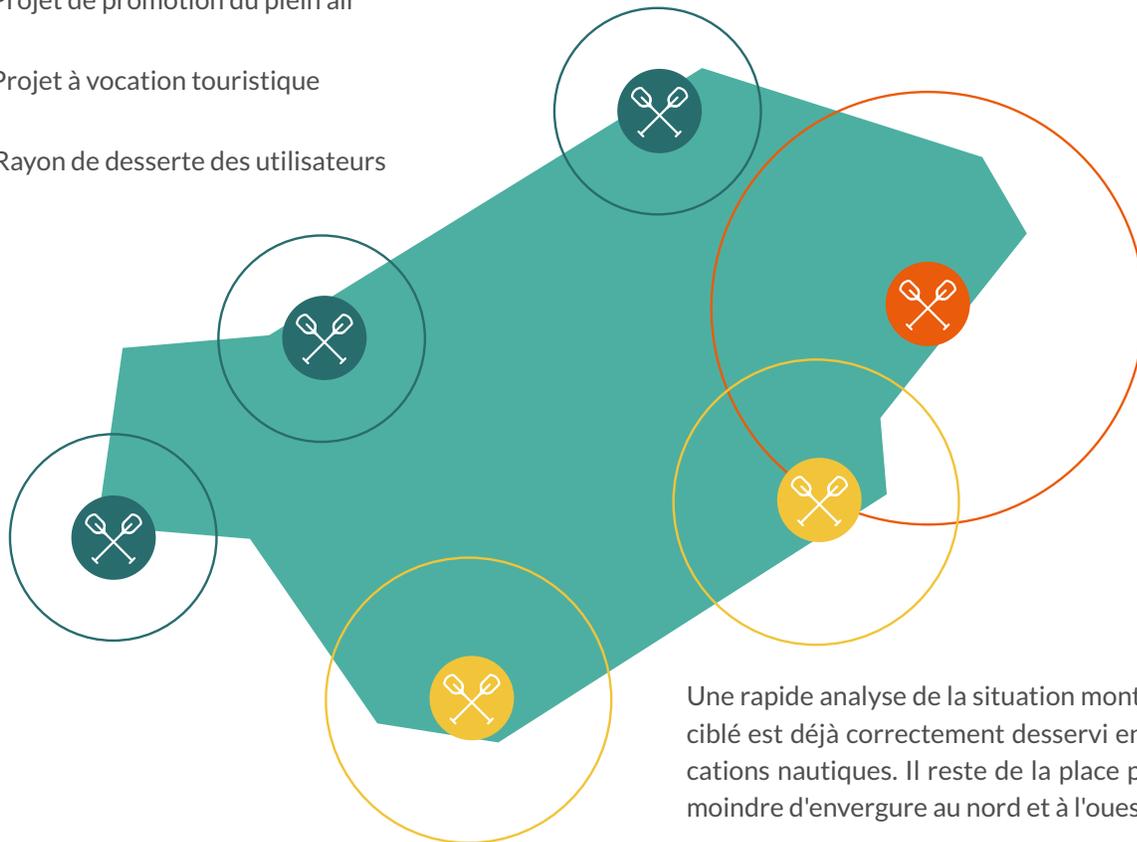
Crédit: Marie-Ève Bertrand  
Sortie de groupe à Pointe-Claire par POP Spirit.

Afin d'établir avec précision les besoins auxquels le projet répondra, il convient de sonder la communauté à qui s'adresse l'initiative pour connaître ses besoins et ses envies. Pour un organisme déjà implanté dans le milieu, ce travail peut s'effectuer de manière informelle, par l'observation notamment <sup>EX2</sup>. Il est également important d'établir un bref état des lieux de l'offre de plein air dans le rayon d'action du projet <sup>CP1</sup>. Cette démarche permet de minimiser le risque de dédoublement des actions, de maximiser l'utilisation des ressources et donc de réduire les risques d'échec.

### Conseil pratique 1

Un moyen de sonder son milieu d'implantation est de localiser sur une carte les projets proposant des services similaires.

-  Projet à vocation sociale
-  Projet de promotion du plein air
-  Projet à vocation touristique
-  Rayon de desserte des utilisateurs



Une rapide analyse de la situation montre que le territoire ciblé est déjà correctement desservi en services d'embarcations nautiques. Il reste de la place pour des projets de moindre d'envergure au nord et à l'ouest de l'île.

## Exemple 2



L'Association multiculturelle de la Capitale-Nationale a pour mission l'intégration de nouveaux arrivants dans la région de Québec. Catherine, la responsable des activités, a constaté, chez ses membres, une véritable difficulté à percevoir l'hiver de façon positive. Pendant six mois de l'année, les familles limitent leurs sorties extérieures au strict minimum, ce qui influe grandement sur leur perception de la saison. Forte de ce constat, Catherine décide de développer une programmation d'initiation au plein air hivernal. Grâce au dynamisme de l'enseignement, au niveau des exercices adapté à la pratique de novices et à une promotion efficace, la réponse des membres est extrêmement positive et chacune des activités suscite un bel engouement.

Dans ce cas, la demande n'a pas émané du milieu, mais répondait à un besoin observé. L'activité de plein air sert la mission globale de l'organisation et correspond à une manière simple, ludique et culturellement inclusive d'aider les nouveaux arrivants à apprécier l'hiver, un élément important de la vie au Québec.



### S'appuyer sur les occasions qui se présentent pour nourrir un projet préalablement réfléchi

Un projet ne doit pas être le simple aboutissement d'une circonstance favorable (subvention, demande de partenariat), mais **le résultat d'un véritable processus de réflexion**. Le matériel peut devenir une charge (entretien, stockage, mobilisation de ressources pour la mise à disposition, transport) lorsque l'objectif pour lequel il a été acquis n'est pas planifié à long terme.



Crédit: Adrienne Blattel  
Activité offerte par le programme Plein air  
interculturel de l'organisme Association  
récréative Milton-Parc.

# OBJECTIFS DU PROJET

Crédit: Luisa Giro  
Sortie d'un groupe d'adolescents et d'adolescentes en rabaska au parc national des Îles-de-Boucherville.



## Projeter les aboutissements de son projet d'abord largement, puis plus précisément

La deuxième étape de planification stratégique consiste à formuler le but du projet, soit le résultat que le projet cherche à atteindre. Cela aide à renforcer la vision générale sans aller dans les détails de la mise en œuvre, ni dans les modalités temporelles du projet <sup>EX3</sup>. Ces éléments sont précisés par **les objectifs qui définissent la portée du changement désiré et les manières de la mesurer** <sup>CP2</sup>.

### Exemple 3



Équipe Jeunesse Bourassa (EJB) est un organisme dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de l'est de l'île de Montréal. Dans le cadre des programmes nationaux faisant la promotion des saines habitudes de vie, EJB a ciblé le manque d'activité physique chez les jeunes comme un problème majeur auquel il est nécessaire de s'attaquer. L'organisme décide donc de développer une programmation complète pour améliorer la situation et décide de passer par la pratique du plein air, car les installations sportives sont déjà surchargées dans cette partie de la métropole.

Le but du projet est donc d'accroître la pratique d'activités de plein air chez les adolescents afin de les aider à atteindre les seuils minimaux d'activité physique hebdomadaire. Le but de la démarche ne donne aucune indication sur la manière d'y arriver ni sur les activités de planification, les ressources engagées ou la chronologie du projet.

## Conseil pratique 2

Un moyen simple de formuler un objectif est de suivre la formule S.M.A.R.T. :

- S** SPÉCIFIQUE : l'objectif est clairement défini.
- M** MESURABLE : l'objectif inclut des indicateurs de changement pouvant être évalués.
- A** ATTEIGNABLE : l'organisation dispose des ressources et du temps nécessaire pour atteindre l'objectif.
- R** RÉALISABLE : le degré de changement que l'objectif cherche à atteindre semble possible.
- T** TEMPOREL : l'objectif indique un échéancier de réalisation.



### Sonder les différentes options pour obtenir du matériel

Dans le cas des projets de mise à disposition de matériel de plein air, l'accessibilité des équipements peut être soit un moyen pour réaliser une mission connexe <sup>EX4</sup>, soit le but même du projet <sup>EX5</sup>. Les objectifs à formuler seront donc différents selon le cas. Dans le cas d'une acquisition de matériel pour une mission quelconque, il peut être pertinent de vérifier les autres options possibles (location, partenariat) qui peuvent se révéler plus économiques et plus pratiques.

## Exemple 4



À la suite de quelques saisons durant lesquelles la programmation hivernale a été un franc succès, l'Association multiculturelle de la Capitale-Nationale décide de réviser les objectifs de cette initiative. Parmi ceux-ci figure la volonté d'augmenter de 20 % la capacité d'accueil des activités facilitant l'adaptation à l'hiver pour les populations nouvellement arrivées. Les cours d'initiation au ski de fond, événements très populaires de la programmation, sont ciblés en priorité. L'acquisition et le prêt de nouveaux équipements constituent donc un moyen d'atteindre l'objectif d'augmenter la capacité d'accueil des activités. Pour cela, d'autres pistes peuvent être explorées, notamment un partenariat avec l'école secondaire Dorimène-Desjardins, située à proximité du parc dans lequel se déroule les activités et qui possède une réserve de skis de fond.



**Le matériel de pratique permet ici de mener des activités facilitant l'intégration de nouveaux arrivants.**

## Exemple 5



Équipe Jeunesse Bourassa a entrepris la mise en commun du matériel de plein air avec quatre partenaires communautaires de l'est de l'île de Montréal. Cette initiative permettra aux cinq organisations d'utiliser un stock important d'équipements dans le cadre de leurs programmations respectives. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès à des activités de plein air dans les années à venir. L'ambition est donc de mettre en commun les équipements dans le but de répondre aux besoins de plusieurs organisations qui ont séparément des ressources limitées.



**Le matériel de pratique sert ici à multiplier les activités de plein air.**



## Formuler des objectifs précis incluant les moyens mis en œuvre

La formulation d'objectifs doit être suffisamment précise pour permettre la planification et l'évaluation des activités, ainsi que l'estimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre. Ces objectifs doivent donc inclure des mesures quantifiables et un échéancier de réalisation. Cette formulation doit donner un bon aperçu du projet une fois réalisé, ce qui peut être utile pour gagner le soutien de l'équipe de travail, des partenaires financiers et de la communauté à qui s'adresse le projet <sup>CP3</sup>.

### Conseil pratique 3

#### Objectif formulé :

« Effectuer 1 200 prêts de skis de fond et de raquettes au cours de l'hiver 2020 »

#### Pourquoi est-ce un objectif acceptable :

##### **S** IL EST SPÉCIFIQUE :

le projet porte sur la pratique du plein air hivernal et l'objectif s'y rapporte en présentant clairement le résultat attendu.

##### **M** IL EST MESURABLE :

les prêts d'équipements peuvent être comptabilisés.

##### **A** IL EST ATTEIGNABLE :

le nombre donné peut être atteint au cours de la saison (l'objectif a été formulé après avoir consulté les responsables de projets similaires dans des zones géographiques comparables).

##### **R** IL EST RÉALISTE :

la structure dispose d'un stock d'équipements et d'une équipe de projet suffisants, et des ressources financières pour mener à bien l'objectif.

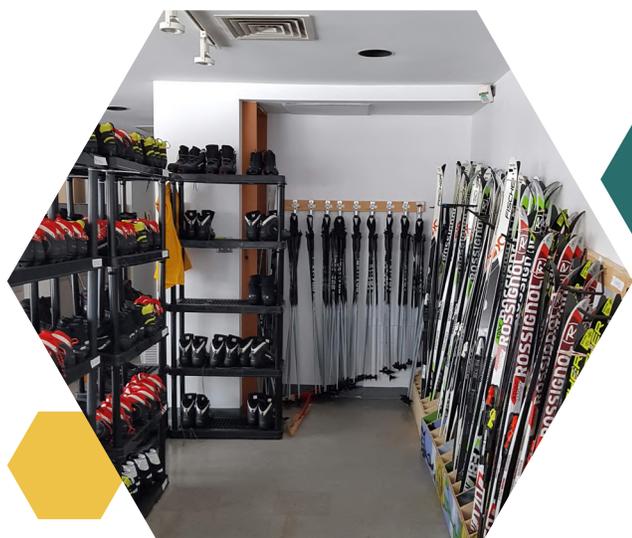
##### **T** IL EST TEMPORELLEMENT DÉFINI :

l'objectif concerne précisément la saison hivernale 2020.



## Limiter le nombre d'objectifs pour se concentrer sur l'essentiel

Il est préférable de limiter le nombre d'objectifs à trois (idéalement moins). Cela permet de **concentrer l'énergie sur les priorités**. Toute retombée positive additionnelle est appréciable, mais ne doit pas obligatoirement mobiliser du travail supplémentaire <sup>EX6</sup>. Le succès du projet sera évalué en comparant les indicateurs précisés dans les objectifs initiaux et les données recueillies sur le terrain. Il est donc important de bien déterminer les instruments de mesure et la méthode de collecte des données. Le processus d'évaluation permet aux responsables des projets d'ajuster leurs actions ou de redistribuer les ressources en cas de besoin.



Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal  
La Tohu propose chaque hiver au grand public d'emprunter gratuitement du matériel hivernal pour pratiquer au parc Frédéric-Back de Montréal.

## Exemple 6



L'Association multiculturelle de la Capitale-Nationale, qui a mis sur pied une programmation d'intégration des nouveaux arrivants – notamment par des activités d'initiation au ski de fond – connaît un franc succès. Les membres assidus à ces activités progressent rapidement. Pour la nouvelle saison, ils réclament des cours de perfectionnement et des sorties accompagnées plus ambitieuses. La progression et l'enthousiasme grandissant des participants pour la pratique du ski de fond méritent d'être soulignés. Cependant, il ne revient pas à l'AMCN de mettre en place ces activités de perfectionnement, les ressources et les mesures d'encadrement nécessaires à ce développement dépassant clairement les objectifs initiaux. D'autres organismes proposent ce genre d'activités (clubs de plein air, centres de ski de fond). Compte tenu de sa mission d'intégration, l'AMCN devrait diriger ses skieurs les plus ambitieux vers ces organismes.



### Réaliser une planification stratégique rigoureuse, mais rapide

Dans leur ensemble, ces deux phases de planification stratégique (définition du projet et formulation des objectifs) ne devraient pas prendre trop de temps ni nécessiter trop de moyens. Cependant, elles sont primordiales pour le bon déroulement du projet, puisqu'elles servent de référence à toutes les étapes subséquentes <sup>CP4</sup>.

#### Conseil pratique 4

Pour mener un exercice de planification stratégique dans le cadre d'un projet de mise à disposition de matériel, l'idéal est de composer une petite équipe de réflexion. Collectivement, cette équipe devra répondre aux questions suivantes :

-1-

Quel problème ou manque avez-vous identifié ?

-2-

En quoi la mise à disposition de matériel de plein air y répondra ?

-3-

Combien de temps vous donnez-vous pour apporter une solution au problème décelé ?

-4-

Quels éléments feraient de votre projet un succès ?

-5-

Quels indicateurs pourraient servir à mesurer ce succès ?

-6-

De quelles ressources et de quel soutien aurez-vous besoin pour mettre en œuvre le projet ?

-7-

Si vous réussissez à atteindre vos objectifs, quelle évolution imaginez-vous pour votre projet ?

-8-

Des services ou des activités similaires sont-ils offerts par une autre organisation sur le même territoire ?



Crédit : Stéphane Barrette  
Ski de fond Montréal propose des cours de perfectionnement technique pour adultes.

Afin de juger de la faisabilité et du bien-fondé du projet, l'équipe peut évaluer ses réponses ou demander à un observateur extérieur de le faire pour elle. Le tableau suivant permet de déterminer les manques dans la planification :

	OUI	EN PARTIE	NON
L'équipe est-elle capable de définir les enjeux et les problèmes de façon claire ?			
L'équipe a-t-elle sondé le milieu sur ses besoins pour bonifier ou améliorer l'offre de service actuelle en loisir ? <sup>3</sup>			
L'équipe est-elle capable d'évaluer les conditions gagnantes pour réaliser le projet ?			
L'équipe est-elle capable d'évaluer les risques dans la réalisation du projet ?			
L'équipe a-t-elle une idée claire des coûts et des ressources nécessaires pour réaliser le projet ? <sup>4</sup>			
L'équipe présente-t-elle de manière claire les impacts du projet ?			

3 Outre la recherche des services déjà offerts dans la même zone géographique que celle du projet, il peut être intéressant d'effectuer un rapide examen des documents de planification et de développement territorial à différentes échelles : municipalité, MRC, région.

4 Cette étape peut être réalisée grâce à des devis de fournisseurs et des évaluations d'experts. L'étape de planification stratégique est également une bonne occasion de dresser la liste des documents légaux permettant la mise en place du projet (bail locatif, autorisation d'utilisation de l'espace public, autorisation d'événement public, etc.).



Crédit: Marion Ancel  
Sortie d'initiation au kayak avec  
Plein air interculturel.



# PUBLICS CIBLES



Crédit : Natasha Liard  
Randonnée de groupe en raquettes coordonnée  
par Loisir sport Outaouais.



## Déterminer la nature des groupes de personnes concernés et estimer le nombre d'utilisateurs du projet

La prévision des groupes de personnes que desservira le projet est liée à la détermination initiale des besoins et à la nature des organisations responsables de développer les projets <sup>EX7</sup>. Ces dernières doivent tenter **d'estimer au mieux de leur capacité le nombre de personnes qui seront intéressées à utiliser l'équipement mis à disposition**, et ce, pour chacune des activités proposées <sup>EX8</sup>. Ce travail de prévision servira à déterminer plus précisément le type d'activités, la nature du matériel à acquérir et la taille du stock d'équipements.

### Exemple 7



EXEMPLES DE PROBLÈMES OU BESOINS IDENTIFIÉS	PUBLICS CIBLES
Baisse de la pratique d'activité physique chez les adolescentes	Établissements d'enseignement
Obstacle à la pratique pour les personnes à mobilité réduite	Personnes présentant une limitation fonctionnelle
Désintérêt pour un site remarquable de pratique de plein air	Grand public

### Exemple 8



*Afin de faire connaître sa programmation destinée aux jeunes, Équipe Jeunesse Bourassa propose un événement grand public et gratuit d'initiation à la raquette dans le parc-nature du Ruisseau-de-Montigny. La météo clémente et une campagne de promotion efficace attirent une foule conséquente. Malheureusement, l'équipe sur place se retrouve vite débordée étant donnée la quantité limitée de raquettes disponibles, car elle n'avait pas prévu de système d'inscription ni de limite au nombre de participants.*

*Cet événement populaire rencontre une insatisfaction générale, à la fois de la part de la population, dont le temps d'attente a plombé l'enthousiasme, et de la part de l'équipe, qui a dû faire face à ce mécontentement. L'équipe d'organisation aurait dû anticiper la popularité potentielle de l'événement, cibler la population pouvant prendre part à l'activité (ouverte aux gens du quartier sur présentation d'une preuve de résidence) et limiter l'accès à l'événement en fonction des équipements disponibles (par un système d'inscription préalable, par exemple). Dans le cas où une organisation met en place un système d'inscription préalable, le taux de participation réel est bien supérieur lorsque des frais d'inscription ou une caution sont imposés, peu importe la somme demandée, comparativement à un événement sans frais ni caution.*



## Le système d'adhésion de membres : conditions et caractéristiques

De nombreux projets s'orientent vers un système d'adhésion, dont la gestion est plus aisée, car le prêt ne s'effectue qu'auprès de membres. Les avantages sont notamment liés à la **traçabilité du matériel et au sentiment d'appartenance développé pour le projet**. Les frais d'adhésion servent à financer l'achat du matériel. Les membres ne s'imaginent plus alors comme de simples emprunteurs d'un matériel collectif, mais comme propriétaires d'une partie de celui-ci. Ils sont donc plus responsables dans leur utilisation. L'identification des utilisateurs augmente le soin qu'ils portent à l'équipement. Ce système fonctionne particulièrement pour les disciplines de niches, qui requièrent de l'encadrement et des mesures de sécurité strictes (le canot à glace, par exemple), ou pour les activités dont le matériel nécessite des standards de sécurité élevés (escalade, spéléologie). Le système d'adhésion est également populaire pour les structures de mise en commun de matériel nécessitant une logistique importante (structure centralisée pour des écoles, camps de jour ou municipalités).



Crédit: Thierry Robillard-Martel

Le canot à glace est une discipline de niche pour laquelle les équipements (embarcations, pagaies) sont produits à la demande et de manière artisanale. Actuellement, seule l'organisation **Canot à glace expérience**, basée à Québec, propose des activités d'initiation ouvertes au public. La grande majorité des canoteurs de glace naviguent sur des canots appartenant à l'équipe à laquelle ils sont affiliés, dans un contexte de compétition.

Crédit: Canot à glace expérience



**CANOT À GLACE**  
EXPERIENCE



## Déterminer si le projet s'adresse à des catégories de population spécifiques

D'autres projets sont montés pour accommoder, en partie ou en totalité, des catégories d'utilisateurs spécifiques. Certains projets servent à attirer une clientèle plus importante <sup>EX9</sup> ou à promouvoir le plein air et ses bienfaits à long terme <sup>EX10</sup>. D'autres projets proposent du matériel à des personnes présentant une caractéristique particulière, car ils visent à remplir une mission précise auprès de cette population. Par exemple, les organismes travaillant à l'inclusion des personnes à besoins particuliers proposent parfois du matériel de pratique de plein air. Ces organismes peuvent devenir des partenaires intéressants dans le montage d'un projet de prêt limité dans le temps, car le matériel spécialisé est onéreux. En nouant un partenariat, l'organisme solliciteur soutiendra les activités des organismes spécialisés, qui en échange partageront une expertise très utile pour des personnes présentant des besoins spécifiques. Enfin, d'autres initiatives excluent volontairement un certain public pour des considérations logistiques <sup>EX11</sup>. Dans un projet de mise à disposition de matériel, **définir qui sont les utilisateurs potentiels influence le modèle d'affaires, les éventuels partenariats et les modalités du prêt**. Il est donc pertinent de bien déterminer les caractéristiques de la clientèle cible du projet <sup>CP5</sup>.

### Exemple 9



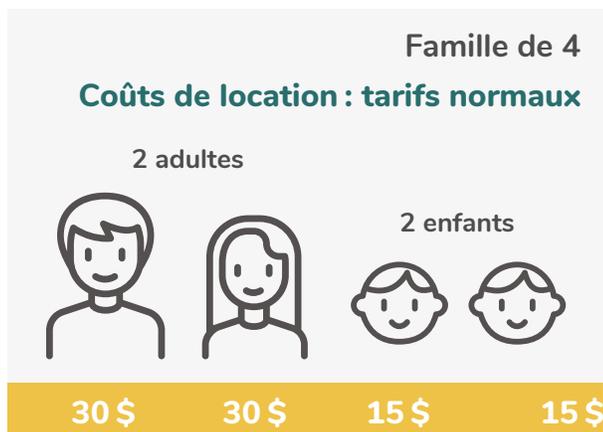
En plus de ses activités de planche à pagaies, Loisirs de l'Est possède plusieurs vélos qu'il met en location pour faire découvrir les berges du lac Saint-Gabriel. L'organisation a décidé de proposer le prêt gratuit aux enfants de moins de 16 ans.

L'intérêt d'une telle pratique réside principalement dans la volonté d'attirer les familles vers les activités de l'organisation. La gratuité pour les jeunes réduit les coûts globaux des sorties, qui peuvent rapidement devenir prohibitifs lorsque tous les membres d'un ménage doivent payer pour participer. Dans le cas présent, la participation sans frais des enfants devient un incitatif intéressant.

La Sépaq a pris ce parti en offrant aux jeunes de 17 ans et moins l'accès gratuit et leur permet d'emprunter du matériel de pratique sans frais pour une utilisation dans les parcs nationaux du Québec. Parcs Canada dispose de la même politique de gratuité pour les jeunes dans les parcs nationaux du Canada.

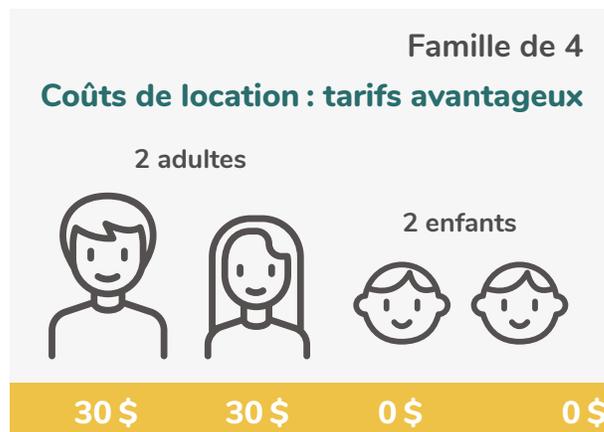


### Budget de sortie plein air en famille pour l'été : 300 \$



**Total pour une sortie = 90 \$**

3 sorties possibles dans l'été  
270 \$ dépensés dans la structure



**Total pour une sortie = 60 \$**

5 sorties possibles dans l'été  
300 \$ dépensés dans la structure

## Exemple 10



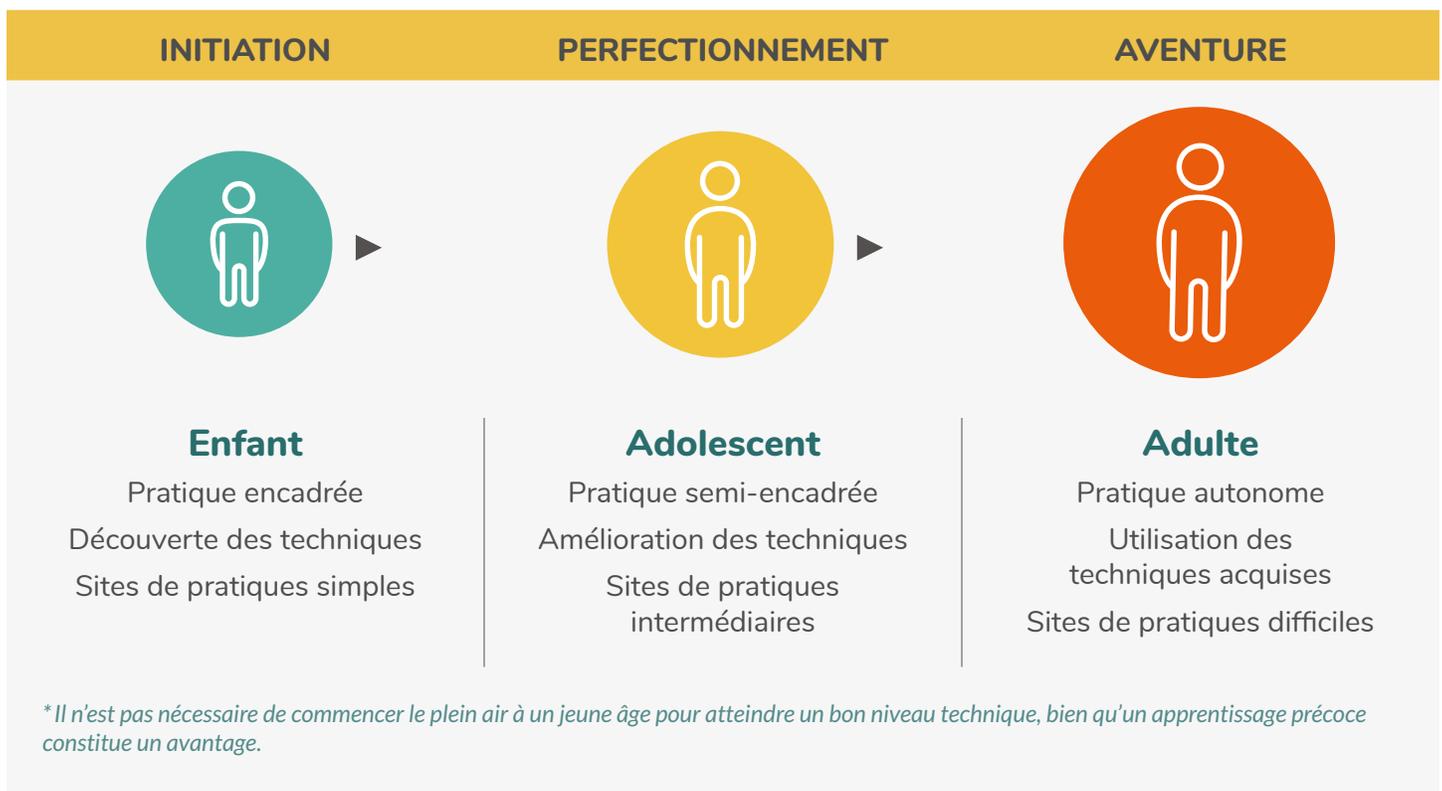
La gratuité du matériel pour les enfants permet également d'habituer les jeunes à la pratique du plein air. Une fois l'activité adoptée, les adolescents et plus tard les adultes deviennent autant de clients réguliers. Ce genre de stratégie fonctionne par exemple pour les clubs de ski affiliés à une station ou aux boutiques de matériel de plein air. La gratuité est également un excellent incitatif à l'adoption de bonnes habitudes en activité physique.

Le programme La Petite Expé du Grand Défi Pierre-Lavoie a adopté cette approche, en finançant l'acquisition de matériel pour des écoles et des organismes.



Crédit: Ski de fond Québec  
Le programme Iniski porté par Ski de fond Québec propose une initiation aux techniques de base du ski de fond pour les jeunes enfants (garderies et écoles primaires)

### Cheminement d'apprentissage des pratiquants de plein air depuis l'enfance\*



## Exemple 11



Certaines organisations montent des projets de prêt réservés à des groupes déjà formés. Puisque la gestion du système de prêt serait confiée à des bénévoles, le processus de location ne devait pas prendre trop de temps. Les groupes présentent l'avantage d'assurer une masse critique d'utilisateurs, avec un processus d'emprunt rapide puisque seul le responsable endosse la responsabilité des équipements pour l'ensemble du groupe. Cela facilite la gestion du système de location, de l'inventaire et des ressources humaines.

Le mouvement des Gear Banks danois fonctionne selon ce principe (voir p. 25).

### Conseil pratique 5

Voici une liste des différentes caractéristiques servant à définir le public cible :

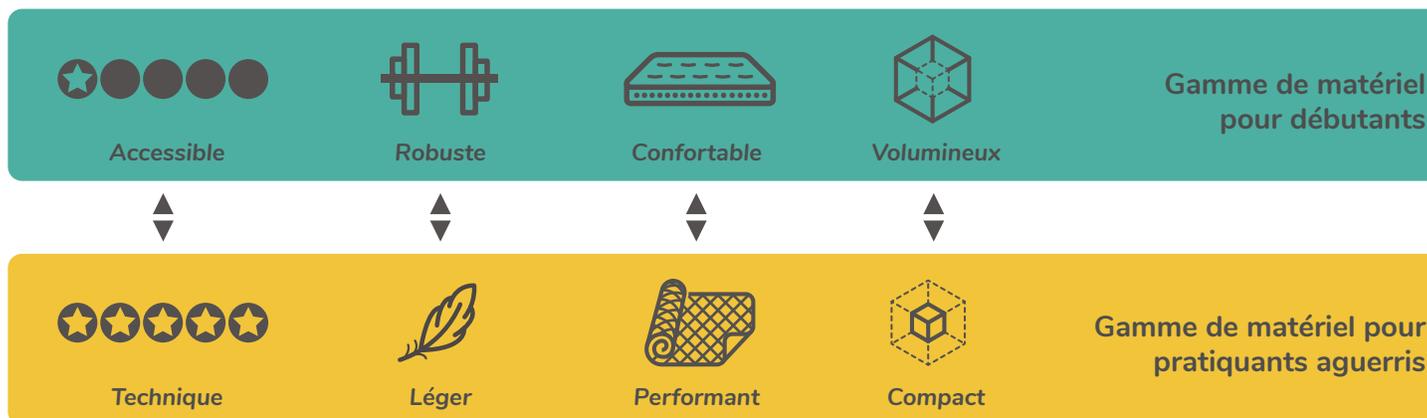
- Âge des usagers
- Sexe des usagers
- État de santé des usagers
- Profil socioéconomique des usagers
- Niveau d'expérience dans la pratique du plein air

Si le public cible n'est pas homogène, ces caractéristiques seront moins exclusives. Cette réflexion peut également permettre d'imaginer des incitatifs pour attirer des catégories d'utilisateurs naturellement moins intéressés par les activités du projet.

### Déterminer le niveau pratique des utilisateurs

La caractérisation du public cible doit également tenir compte du niveau de connaissance et de compétence des futurs utilisateurs, car les besoins diffèrent grandement d'un public novice à un public expert. La pratique des néophytes nécessite un accompagnement et une formation dans de nombreuses disciplines de plein air. Par contre, un public expert sera plus sensible à la qualité du matériel. D'ailleurs, pour une bonne partie des activités de plein air, il est probable que les adeptes chevronnés possèdent leur matériel. Les utilisateurs débutants requièrent, quant à eux, un matériel robuste, qui supporte mieux un usage approximatif. Réfléchir au niveau des participants permet de **s'équiper de la bonne gamme de matériel** et de mettre en place une procédure de gestion des risques adéquate.

### Gamme d'équipement à privilégier par catégorie d'utilisateur\*

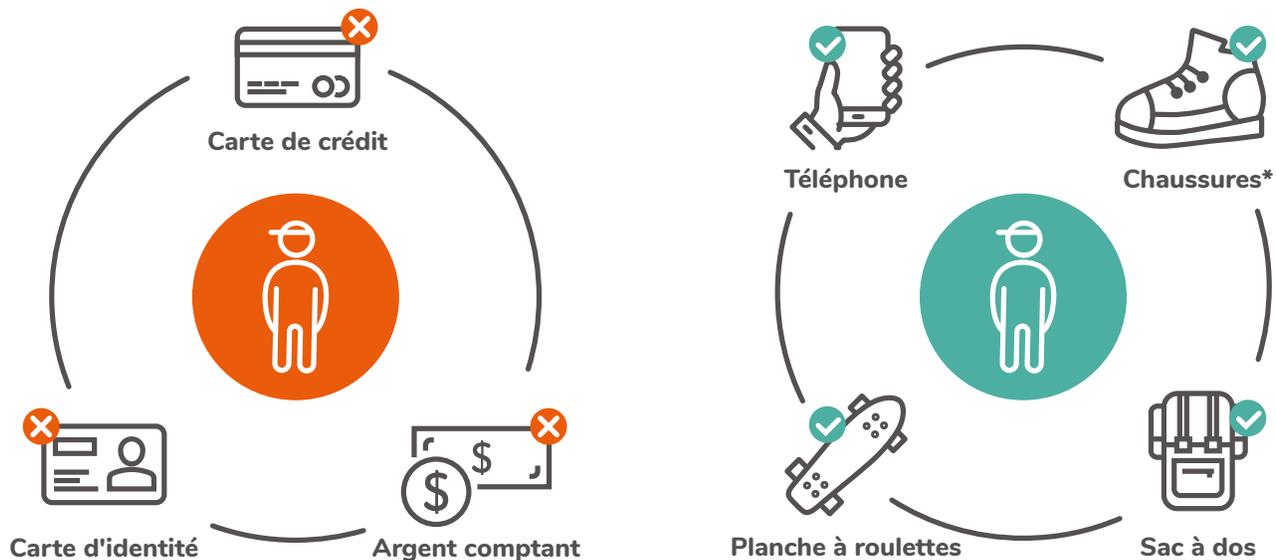


\* Cette classification est à titre indicatif et ne s'applique pas à tous les types de matériel.

D'autres **caractéristiques des utilisateurs** sont à considérer dans la planification d'un système de prêt d'équipement. Un projet principalement tourné vers la mise à disposition de matériel destiné aux jeunes doit prévoir un système d'emprunt prenant en compte les comportements des adolescents. Par exemple, beaucoup de projets permettent d'emprunter un objet grâce à une carte de membre dont l'obtention n'est pas toujours aisée, puisqu'elle requiert une autorisation parentale et certaines pièces justificatives. Les jeunes n'ayant pas tous les moyens d'obtenir cette carte d'inscription, cela peut entraver une large participation <sup>EX12</sup>.

## Procédure d'emprunt adaptée aux adolescents

Les projets s'adressant à un jeune public peuvent prioriser un emprunt avec objet laissé en caution :



*\*Les chaussures peuvent être échangées contre une paire d'équipements chaussables destinée à la pratique (skis, patins à glace)*

Certains organismes imposent une autorisation parentale pour mettre à disposition du matériel pour des mineurs, une exigence compréhensible quand il s'agit d'activités comme le kayak, mais plus discutable s'il s'agit de patin à glace. **Le profil de la population aura également une influence sur les modes de promotion** du projet. Pour rejoindre une famille récemment arrivée au Québec, il sera important de passer par les canaux d'intégration connus, comme les organismes d'insertion en emploi et en francisation et les groupes communautaires. Les réseaux sociaux seront plus efficaces auprès des jeunes, alors qu'une annonce dans la presse touchera une population plus familiale, voire les aînés. **La provenance des utilisateurs et le rayon d'action** joueront également un rôle dans le développement du projet. Un projet ouvert à une population locale porte souvent une vocation sociale, alors qu'une organisation desservant une population plus large sera davantage axée vers le développement récréotouristique <sup>CP6</sup>. Les projets à vocation sociale sont plus facilement admissibles à des subventions, alors que les entreprises récréotouristiques se tourneront vers la tarification. Alors, autant pour l'organisation du processus de prêt que pour la promotion du projet ou le montage financier, il importe de bien définir la population qui empruntera les équipements.

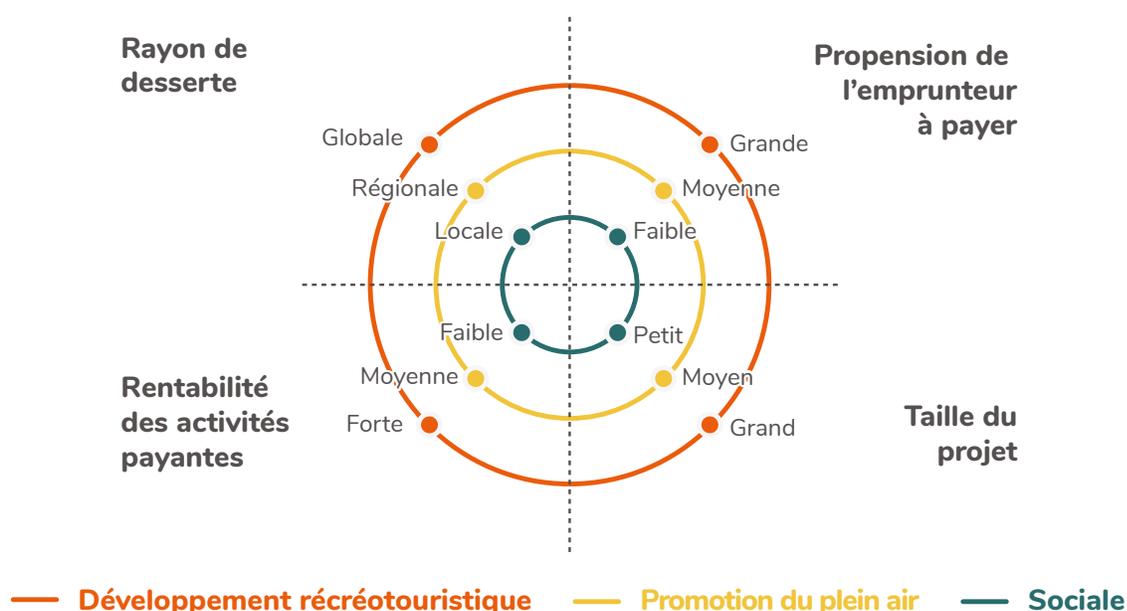
## Exemple 12



Consciente des habitudes des adolescents et désireuse de promouvoir le plein air auprès de sa jeune population, la Ville de Laval a décidé de permettre l'emprunt de patins à glace en laissant un objet de valeur en caution (téléphone cellulaire, sac à dos).

### Conseil pratique 6

Ce diagramme présente les différentes caractéristiques des projets en fonction de leur mission :



### Modeler son projet en fonction de son public cible

Cet exercice préliminaire ne veut pas dire qu'il faille éliminer à tout prix certaines catégories d'utilisateurs. D'ailleurs, il est assez rare que des projets de prêt de matériel s'adressent à une population homogène. Cependant, en établissant clairement un public cible, il est plus aisé d'orienter son projet pour qu'il lui profite en priorité. Par exemple, les initiatives proposant la gratuité pour les populations pour lesquelles la pratique est habituellement peu accessible peuvent atteindre un équilibre budgétaire en faisant payer les usagers qui ne correspondent pas à la catégorie de population visée.



# DÉFINITION DES ACTIVITÉS ET DES DISCIPLINES



## Adapter les disciplines pratiquées au milieu d'implantation

La définition du plein air englobe une multitude de disciplines et d'activités différentes dont les besoins en équipement différent. Comme la définition des publics cibles, le choix des activités proposées doit découler des besoins décelés et est principalement influencé par le milieu d'implantation <sup>CP7</sup> (facteurs physiques et météorologiques). Ainsi, le lieu de pratique lié au projet est le déterminant principal et quasi unique du choix des activités. Le matériel nautique se trouvera près des plans d'eau, le matériel hivernal dans les régions recevant une quantité substantielle de neige et l'escalade de plein air proche de parois rocheuses praticables.

### Conseil pratique 7

#### Les activités dépendent de l'environnement dans lequel est implanté le projet.

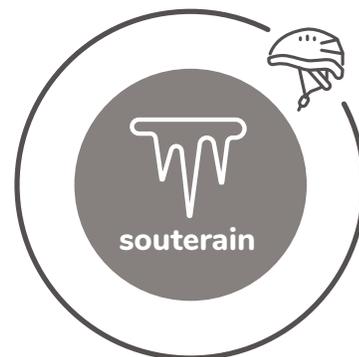
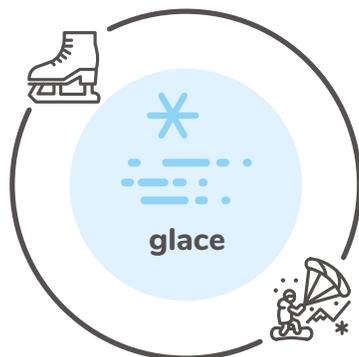
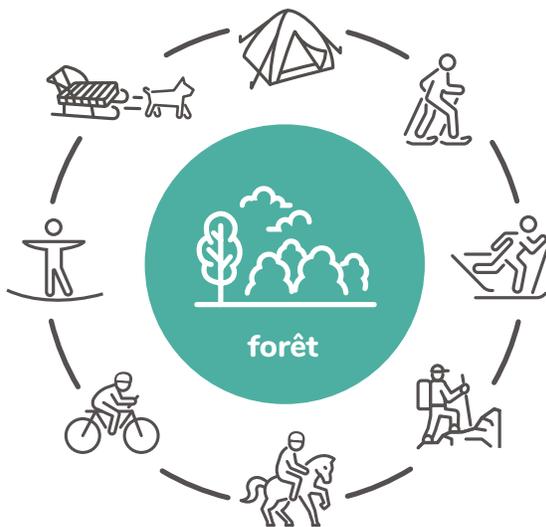
À titre indicatif, voici une liste non exhaustive des disciplines pouvant être pratiquées, selon les caractéristiques du terrain :

- **MONTAGNE :**  
escalade, fat bike, parapente, vélo de montagne, via ferrata, escalade de glace, planche à neige, raquettes, ski alpin, ski hok, télémark et ski hors-piste
- **EAU CALME :**  
canot, canot à glace, kayak de mer, kitesurf, nage en eau libre, planche à voile, plongée, rabaska, surf à pagaie, voile
- **EAU VIVE :**  
kayak de rivière, rafting, surf, surf à pagaie
- **TERRAIN PLAT OU LÉGÈREMENT ESCARPÉ :**  
camping, camping d'hiver, chien de traîneau, marche hivernale, raquette, ski de fond, fat bike, randonnée équestre, slackline, vélo
- **PLAN D'EAU GELÉ :**  
kiteski, patinage extérieur
- **SOUTERRAIN :**  
spéléologie

Des disciplines comme la randonnée pédestre, la course d'orientation ou la géocache peuvent être pratiquées dans des environnements très différents, sans éléments physiques distinctifs.

Les facteurs météorologiques sont également des éléments à considérer dans la planification des activités. Au Québec, le principal facteur à prendre en compte concerne les contraintes et possibilités liées à l'hiver, dont : les durées d'enneigement fluctuantes d'une année à l'autre, les changements de température au cours d'une saison, l'obligation d'entretien des sites de pratique (traçage des sentiers, sécurité des zones de glace) ou la nécessité de composer avec les phénomènes altérant la zone d'activité (blizzard, verglas).

## Activités de plein air en fonction de l'environnement de pratique





## Déterminer les activités en fonction du climat, en osant la complémentarité

Des lieux d'implantation sont naturellement associés à certaines disciplines, mais une des richesses du plein air vient de la complémentarité et de la cohabitation possible des activités. La plus évidente est la complémentarité imposée par les saisons. Un sentier de randonnée pédestre reste parfaitement praticable en raquette lorsqu'il est recouvert d'un manteau neigeux. Il en va de même pour les sous-bois de ski alpin qui peuvent devenir des sentiers de vélo de montagne et, inversement, les pistes cyclables qui font le bonheur des skieurs de fond néophytes. Une discipline peut être pratiquée sur quatre saisons, comme le camping ou l'équitation. Un même site peut accommoder des activités différentes, tels les plans d'eau, qui constituent des espaces de jeu partagé pour les kayakistes, les adeptes de surf à pagaie et les amateurs de canot <sup>CPB</sup>. Il est fort probable qu'une activité apparaisse comme plus naturelle lors de l'établissement d'un projet de mise à disposition de matériel, mais **rechercher une complémentarité entre plusieurs disciplines permet de maintenir le projet à l'année et d'élargir le bassin potentiel d'utilisateurs**. Il est également possible d'accommoder de nouvelles disciplines par le biais d'aménagements simples (un sentier enneigé peut aisément accueillir des fat bikes par un simple damage).

### Conseil pratique 8

La cohabitation agréable et sécuritaire des adeptes de différentes disciplines passe par un respect des balisages de sentiers. [Plusieurs guides](#) existent afin de mettre en place un balisage clair.



## Prévoir les variations saisonnières de fréquentation

Certains sites et certaines disciplines de niche imposent une limitation des activités proposées. La plupart des sites spéléologiques, en particulier au Québec, ne sont pas praticables hors de la saison estivale. Certains sites d'escalade de glace ne sont pas praticables pour de l'escalade de rocher. Les projets offrant ce type d'activité doivent prévoir des variations saisonnières plus importantes que des initiatives proposant des activités complémentaires.

*Crédit : Nous deux au Québec!  
La Chute-Montmorency devient  
un site d'escalade de glace pen-  
dant l'hiver.*

*Crédit : GUEPE  
Le parcours Gouin accueille aussi  
bien skieurs et randonneurs en  
raquettes l'hiver que cyclistes et  
promeneurs en été.*

# MODE DE MISE À DISPOSITION



Le mode de mise à disposition du matériel est très important dans la réalisation d'un projet. Il a notamment une influence sur la disponibilité du matériel, la gestion de celui-ci, les besoins en ressources humaines, la gestion budgétaire et tout simplement la manière dont les utilisateurs peuvent accéder aux équipements. La suite de ce chapitre présente les sept grandes catégories de mise à disposition :



Crédit: Yan Kaczynski



**LES BIBLIOTHÈQUES D'OBJETS ET CENTRES DE PRÊT**



**LE PRÊT EN LIBRE-SERVICE**



**LES CARAVANES ET ESPACES DE PRÊT MOBILES**



**LE PRÊT DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS**



**LES PLATEFORMES INTERNET**



**LES BANQUES COLLECTIVES DE MATÉRIEL**



**LE PRÊT À DES PERSONNES NÉCESSITANT DU MATÉRIEL SPÉCIALISÉ**

CHAQUE CATÉGORIE EST PRÉSENTÉE SOUS QUATRE ASPECTS :

**FONCTIONNEMENT**

**AVANTAGES**

**LIMITES**

**CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION**



## Bibliothèque d'objets et centre de prêt

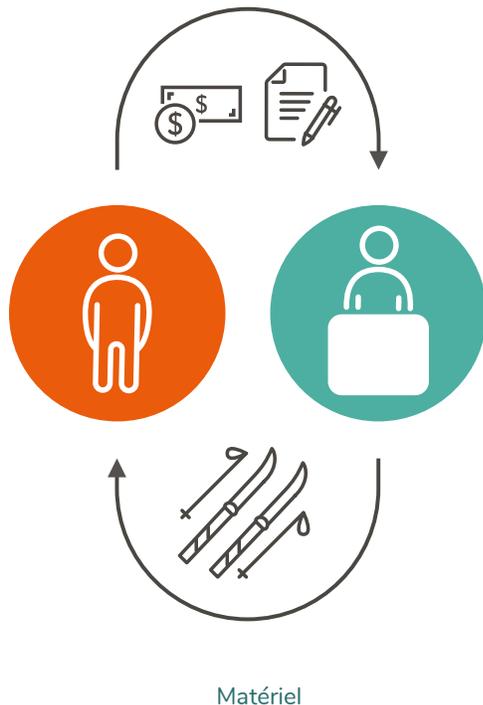
### FONCTIONNEMENT :

Ce système de prêt de matériel de plein air est le plus commun. Son fonctionnement est semblable à celui des bibliothèques ou des comptoirs de location. Ici, l'ensemble du matériel est répertorié et entreposé en un même lieu. Ce système impose la présence d'une personne pour gérer le prêt et le retour des équipements. Pour emprunter un objet, une personne doit se présenter à l'espace de prêt, désigner l'équipement de son choix, établir son identité et, généralement, laisser une caution (objet ou somme d'argent) qui lui est remise au retour du matériel. Dans la grande majorité des cas, les organisations utilisent des formulaires d'emprunt précisant les modalités (durée du prêt, frais) et les risques liés à la pratique. Lors du retour du matériel, la personne responsable doit simplement en vérifier l'état et indiquer qu'il est de nouveau disponible. Les bris ou détériorations inhabituelles peuvent être imputés au dernier emprunteur lorsque l'inspection est correctement effectuée après chaque retour. Les modalités de remboursement pour un équipement brisé ou perdu doivent être clairement établies dans le formulaire d'emprunt.

### Fonctionnement d'une bibliothèque d'objet ou centre de prêt :

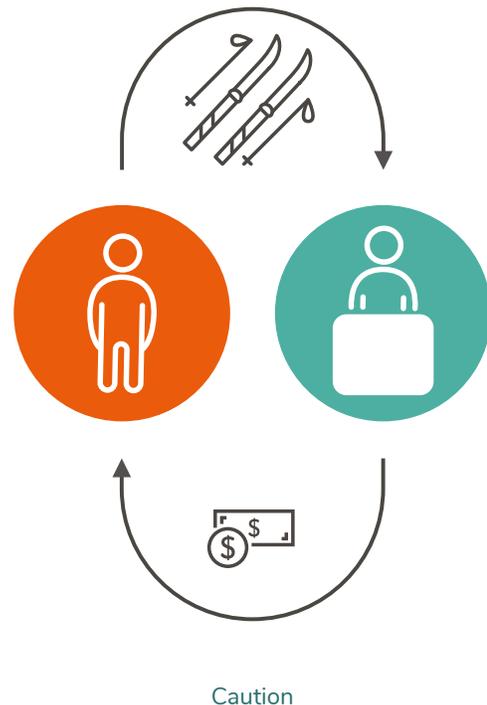
#### Emprunt du matériel

Caution + formulaire d'emprunt



#### Retour du matériel

Matériel





## Bibliothèque d'objets et centre de prêt

### AVANTAGES :

- Grande disponibilité d'outils utiles au bon fonctionnement, comme des [formulaires d'emprunt](#) (p. 115), des outils de gestion des membres, des appareils d'[identification du matériel](#) (p. 96) ou encore des logiciels de gestion du matériel
- Flexibilité dans la gestion des emprunteurs et possibilité de mettre en place une tarification flexible
- Traçabilité et gestion aisée du matériel grâce à l'identification des emprunteurs
- Grand nombre de projets desquels il est possible de s'inspirer
- Simplicité d'utilisation pour les emprunteurs
- Possibilité de récolter des données statistiques au sujet des prêts

### LIMITES :

- Besoins assez importants en ressources humaines, ce qui peut influencer sur les plages horaires de mise à disposition du matériel
- Obligation pour l'emprunteur d'établir son identité ou de laisser une caution
- Difficulté d'associer la mise à disposition de matériel avec de l'animation ou de la formation

### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Cette structure de mise à disposition de matériel est très populaire de par sa simplicité de mise en œuvre. Elle convient à tous milieux d'implantation et est particulièrement indiquée pour les projets nécessitant une identification des emprunteurs. Elle requiert un lieu accessible et, autant que possible, situé à proximité d'un site de pratique, ainsi qu'une ressource humaine pendant les heures d'activités.

# PROJET INSPIRANT : GEAR BANKS, DANEMARK

Les Gear Banks (Greibankerne) ont été mises en place en 1994 sous l'impulsion du Conseil danois du plein air, avec l'objectif de promouvoir l'accès au plein air pour les enfants. Ce réseau de structures permet à des groupes de louer des équipements de plein air à moindre coût. Chaque Gear Bank fonctionne selon son propre modèle et possède son propre matériel, mais toutes portent la mission de promouvoir le plein air par une mise à disposition facile et abordable d'équipements permettant une pratique d'activité physique proche de la nature.

À la fin des années 1990, le gouvernement danois s'est intéressé au succès des quatre premiers centres de prêt, au point d'intégrer le modèle des Gear Banks dans la planification politique nationale du plein air. L'objectif fut alors d'implanter une Gear Bank dans chaque comté du pays afin de promouvoir les activités de plein air auprès des jeunes. Elles sont donc implantées dans les locaux d'écoles, de centres d'interprétation de la nature ou dans des bases de plein air. En 2018, 29 Gear Banks étaient réparties sur le territoire national.

Crédit: Søren Andkjær



## AVANTAGES

### Accessibilité

- Réseau connu et reconnu par les groupes
- Coûts de location abordables

### Échelle d'implantation

- Insertion du plein air dans une politique à l'échelle nationale
- Répartition sur l'ensemble du territoire national
- Force du réseau et promotion mutualisée
- Encadrement facilité par l'implication d'une entité nationale

### Offre d'activités

- Structure suffisamment flexible pour diversifier les activités et le matériel selon le cadre d'implantation
- Présence de personnes qualifiées pour encadrer la prise en charge du matériel par les groupes

## LIMITES

### Déploiement

- Besoin d'un soutien politique fort
- Offre inégale due à la grande autonomie de chaque structure
- Désapprobation du secteur privé, qui voit le modèle comme de la compétition déloyale

### Accessibilité

- Ouverture aux groupes formés uniquement

### Sécurité

- L'organisation est responsable du matériel uniquement
- Aucune norme minimale de compétence n'est imposée au responsable de groupe, qui voit à l'entièreté de l'activité, incluant l'utilisation du matériel, la supervision des participants et leur sécurité



## **PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT**

Les Gear Banks s'adressent à des groupes formés (écoles, associations, clubs), pour leur permettre d'accéder à du matériel facilement et à un coût abordable. Elles sont situées à proximité immédiate d'espaces naturels d'intérêt et fonctionnent comme des espaces de location traditionnels, dans lesquels les groupes peuvent louer le matériel de leur choix parmi le stock disponible. Le modèle de Gear Bank accorde une attention particulière à l'accompagnement de l'utilisateur dans sa prise en main du matériel (instruction et sécurité), mais ne propose pas d'accompagnateur dans son format de location d'équipement classique (certaines structures offrent des sorties accompagnées payantes). Chaque Gear Bank possède une grande autonomie et peut décider des équipements qu'elle souhaite mettre à disposition en fonction des lieux de pratique proches et de ses ressources.

## **GESTION DU PROJET**

La coordination générale du programme est gérée par le Conseil danois du plein air, une organisation non gouvernementale composée de 94 membres dont la mission est de promouvoir le loisir de plein air pour les organisations et le public en se souciant des besoins environnementaux et de la protection de la nature. Cette organisation est responsable de l'encadrement et du développement du modèle des Gear Banks et agit comme bailleur de fonds. Cependant, la gestion des activités courantes est propre à chaque Gear Bank et dépend grandement de l'organisation à laquelle elle est affiliée. L'organisation prenant en charge la gestion d'une Gear Bank dispose gratuitement du matériel.

## **GESTION FINANCIÈRE DU PROJET**

Les frais de location servent à couvrir uniquement les coûts de maintenance et le remplacement du matériel, le projet étant géré bénévolement. Néanmoins, le fait que chaque Gear Bank soit affiliée à une organisation ayant des employés induit une porosité entre les tâches salariées (liées à l'organisation affiliée) et les tâches bénévoles (liées à la Gear Bank). La majorité du financement initial servant à acquérir les équipements provient des programmes de fonds du Conseil danois du plein air.

## **POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT**

Le mouvement des Gear Banks s'inscrit dans une considération globale de redéveloppement du plein air, qui a été qualifiée au Danemark de troisième vague verte et a obtenu un soutien politique fort. La mise en place d'un tel réseau n'est pas concevable au Québec sans un appui social fort qui inciterait une prise de position politique. La structure des Gear Banks est quant à elle aisément reproductible et pourrait même être améliorée par un meilleur partage des connaissances entre les gestionnaires de projet et le développement d'une offre complète allant au-delà de la simple mise à disposition de matériel.

**Personne-ressource :** Søren Andkjær, professeur à l'Université du Danemark du Sud ([sandkjaer@health.sdu.dk](mailto:sandkjaer@health.sdu.dk))

Crédit : Yan Kaczynski



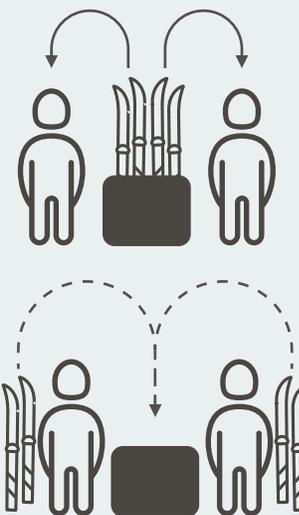
## Prêt en libre-service

### 1. Service sans abonnement ou identification

#### FONCTIONNEMENT :

Le service en libre accès gagne en popularité depuis quelque temps, car il permet une pratique spontanée et non restreinte par la présence d'une personne encadrante. La structure la plus fréquemment rencontrée est la boîte à jeux (ou coffre à jeux) en libre-service. Le plus souvent, il s'agit d'un espace de stockage éphémère installé sur un lieu de pratique dans lequel le matériel est laissé à la disposition des emprunteurs. Ceux-ci se servent de l'équipement qu'ils souhaitent utiliser et le retournent dès la pratique terminée. La mise en place d'une de ces boîtes nécessite l'appui du propriétaire du terrain d'implantation. Il est important d'inscrire visiblement les consignes d'utilisation, car le fonctionnement est entièrement autonome. Le niveau d'organisation du stockage d'équipement varie d'un projet à l'autre, tout comme l'entretien qui peut être partagé entre l'organisation gestionnaire, la municipalité et même les utilisateurs. L'entente de fonctionnement initiale doit clairement établir les règles, les rôles et les responsabilités de chacun. Pour certaines boîtes à jeux, le matériel est accessible en tout temps. D'autres projets imposent des heures d'activités.

#### Emprunt du matériel



#### Retour du matériel

#### AVANTAGES :

- Liberté dans la pratique d'activités
- Sentiment d'appropriation par la communauté utilisatrice, qui parfois contribue bénévolement au projet (entretien, dons, surveillance)
- Besoin minimal en ressources humaines
- Projets généralement peu coûteux et extrêmement rapides à mettre en place
- Facilité à adapter le matériel selon les saisons

#### LIMITES :

- Absence de contrôle des emprunts
- Fréquence de vandalisme et de vol freinant la mise à disposition d'équipements trop onéreux
- Quasi-impossibilité de faire assurer le matériel
- Difficulté à gérer le stock d'équipements pour les mêmes raisons
- Appropriation fluctuante des projets selon les lieux d'implantation et la présence ou non d'animation
- Structure de prêt où la répartition des rôles n'est pas toujours claire pour l'ensemble des parties prenantes

#### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Le prêt en libre-service fonctionne particulièrement bien pour la mise à disposition de matériel créatif et ludique (cerceau, cordes à sauter, jeux de bacs à sable, etc.) et de matériel sportif (ballons, frisbee, raquette, etc.). Le matériel de plein air étant assez cher, il est plus compliqué à mettre en place dans les projets de boîtes à jeux. Cependant, ce modèle peut être adapté, pour en restreindre quelque peu l'accessibilité. Par exemple, il est possible de rajouter un cadenas dont les utilisateurs peuvent obtenir le code en téléphonant à l'organisation responsable. Cette étape supplémentaire dans le processus d'emprunt responsabilise un peu plus l'utilisateur.

Le but des initiatives de mise à disposition en libre-service est toujours d'encourager les utilisateurs d'un espace à être actif par la simplicité d'accès à du matériel. Les boîtes de jeux constituent un moyen simple d'animer un espace public grâce à leur rapidité de mise en place et à leurs coûts abordables.

## 2. Service avec abonnement ou identification



Crédit: Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve  
Le système Bixi propose des vélos en libre-service par abonnement.

### FONCTIONNEMENT :

Le fonctionnement en libre-service a l'avantage de s'éloigner du modèle traditionnel pour lequel une opération ne peut être réalisée que par l'interaction de deux opérateurs: le prêteur et l'emprunteur. Depuis quelques années, de nombreux services ont automatisé leurs opérations en confiant le rôle de prêteur à des machines. Les exemples les plus connus sont les guichets de retrait bancaire et, plus récemment, les bornes d'enregistrement de passagers à l'aéroport, les caisses automatiques à l'épicerie ou les bornes d'emprunt dans les bibliothèques. Les réseaux de transport (autopartage, vélopartage) emboîtent le pas et le plein air commence à s'inspirer de ce modèle. Ces nouvelles structures peuvent être qualifiées de libre accès, car l'accessibilité au matériel n'est pas contrainte par l'approbation d'une personne affiliée à l'organisation détentrice des équipements. Néanmoins, la liberté d'accès n'est pas totale dans le sens où l'emprunteur doit être identifié avant la prise de possession du matériel. Un système d'abonnement peut être mis en place (Bixi, réseau des bibliothèques). L'identification peut également s'effectuer par une transaction (voir Mississippi River Paddle Share, MRPS) ou en soumettant ses informations en ligne (inscription à des événements gratuits).

### Abonnement au service



### AVANTAGES :

- Grande traçabilité du matériel
- Besoin limité en ressources humaines
- Gestion facilitée des emprunteurs (système d'adhésion) et de la flotte d'équipement (matériel disponible, date de retour)
- Mise à disposition d'équipement près des lieux de pratique
- Possibilité de mettre à disposition du matériel de qualité

### LIMITES :

- Difficulté à gérer l'entretien du matériel
- Procédure d'identification parfois contraignante pour les emprunteurs (preuve de résidence, obligation de posséder une carte de crédit)
- Investissement important (matériel informatique, système d'entretien, système de redistribution du matériel, entreposage)
- Structure difficile à mettre en place (inventorier le matériel, système d'automatisation de la mise à disposition)

### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Ce genre de structure fonctionne particulièrement bien pour les projets ayant un fort roulement d'emprunteurs et avec plusieurs lieux d'emprunt/dépôt. Il requiert un investissement initial important et impose une gestion logistique non négligeable. Cette structure peut exister en se joignant à un système de prêt existant (bibliothèques) ou en s'appuyant sur une ou plusieurs organisations possédant des ressources importantes (MRPS).

# PROJET INSPIRANT : **MISSISSIPPI RIVER PADDLE SHARE**



Cette fiche a été réalisée en se basant sur les informations tirées du site Internet du Mississippi River Paddle Share et de la documentation informatique des partenaires associés au projet.

*Crédit: Mississippi Park Connection*

Le Mississippi River Paddle Share est un système de mise à disposition payante de kayaks (simples et doubles) en libre accès situé en bordure du fleuve Mississippi à Minneapolis, MI, actif depuis 2016. Ce projet s'articule autour de la location d'embarcations grâce à un système de réservation en ligne et des espaces autonomes de prise en charge des embarcations. En 2019, le Paddle Share proposait cinq trajets sur la rivière allant de 2,7 à 12 km et offrait également un point de location sur le lac Pickerel pour de la promenade sur un plan d'eau fermé. Le projet est ouvert au public chaque année de la fin mai à la fin septembre et peut être momentanément fermé en cas de mauvaises conditions sur l'eau.

Porté par la société Mississippi River Paddle Share, ce projet résulte d'une collaboration de nombreux partenaires du milieu récréotouristique local, car les circuits et les stations s'implantent sur le territoire de différentes instances (parcs publics, terrains municipaux). Grâce à la collaboration du système de vélopartage Nice Ride, le Paddle Share s'inscrit comme un projet intégré de transport dans lequel les utilisateurs peuvent emprunter un vélo pour revenir à leur point de départ. Cette initiative représente un formidable outil de mise en valeur du territoire mêlant activité de plein air et paysages urbains en facilitant grandement l'accès au fleuve.

## AVANTAGES

### Location

- Système de réservation facilité par une plateforme en ligne intuitive
- Prise en charge autonome du matériel

### Gestion

- Suppression d'un intermédiaire à la location
- Grande traçabilité du matériel par l'utilisation d'outil technologique réduisant considérablement les problèmes de dégradation et de vol

### Résonance

- Collaboration positive entre instances de développement récréotouristique
- Outil de mise en valeur du territoire et de sensibilisation environnementale
- Intégration à un réseau multimodal

## LIMITES

### Logistique

- Infrastructures de projet coûteuses (stations de location, plateforme Internet)
- Obligation de redistribution des embarcations entre les points de service par un véhicule motorisé

### Utilisation client

- Encadrement impossible de l'utilisateur malgré l'offre d'une discipline technique
- Impossibilité d'effectuer un trajet fermé dans la configuration actuelle, ce qui oblige l'utilisateur à retourner au point de départ par un autre moyen de transport



### **PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT**

Le Mississippi River Paddle Share s'adresse à toute personne souhaitant louer une embarcation pour une période de trois heures. Le projet a été imaginé comme un outil de promotion récréotouristique et propose des trajets mettant en valeur aussi bien les paysages naturels qu'urbains des berges du Mississippi. Les périodes de location ont été établies pour permettre une allure de navigation lente, propice à la contemplation. Les personnes intéressées à louer un kayak doivent simplement vérifier les disponibilités sur le site Internet du projet. La prise en charge du matériel se fait selon un horaire défini. Si la date convient à l'utilisateur, il peut réserver le bateau en payant les frais demandés. Un courriel de confirmation lui est alors envoyé confirmant la réservation et indiquant le code pour ouvrir le casier dans lequel se trouvera le kayak, une veste de flottaison et une pagaie. À l'heure de la location, le loueur devra simplement se présenter à la station de prêt, entrer le code du casier approprié et récupérer son équipement de pratique. Pour le retour de matériel, l'utilisateur doit replacer son embarcation sur une structure prévue à cet effet au point de dépôt et l'y attacher à l'aide d'un câble qui verrouillera automatiquement le kayak. Le petit matériel est remplacé dans un casier. Ce système de gestion du matériel est populaire auprès des utilisateurs et il permet une bonne organisation de la flotte d'équipement.

### **GESTION DU PROJET**

Une société éponyme a été créée pour assurer la gestion du Mississippi River Paddle Share. Étant donné l'ampleur du projet et la multitude d'acteurs impliqués, il était impératif qu'une entité soit entièrement dédiée à la coordination du projet. Elle s'occupe également des relations avec les partenaires et du développement du circuit récréotouristique, ainsi que de la logistique de mise à disposition du matériel. Un important travail de promotion accompagne la mission récréotouristique du Mississippi River Paddle Share.

### **GESTION FINANCIÈRE DU PROJET**

Le projet a vu le jour grâce à deux importantes subventions du National Park Service via son programme de transport et du Recreational Equipment Coop pour un montant total de 215 000 dollars américains. L'intégralité des revenus générés est réinvestie dans le projet, alors que les aides financières et les revenus supplémentaires le sont dans le développement.

### **POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT**

Ce type de projet demande un investissement initial assez important pour financer les équipements de mise à disposition. Dans le projet du Paddle Share, la notion de libre accès se rapproche plus d'une autonomie dans l'utilisation des embarcations que d'une réelle liberté d'accès au matériel. Le prix, bien que plus abordable que n'importe quel autre système de location, peut rester prohibitif pour certains, et le projet est cadré par des horaires précis. Néanmoins, cette formule semble la plus à même d'être efficace pour la plupart des activités de plein air dont le coût des équipements de pratique n'incite pas à une mise à disposition non contrôlée. Le Québec dispose de suffisamment de lieux de plein air de grand intérêt pouvant accueillir un système similaire, qu'il pourrait étendre à d'autres disciplines telles que le vélo, le ski de fond ou les raquettes.



## Caravane et espace de prêt mobiles

### FONCTIONNEMENT :

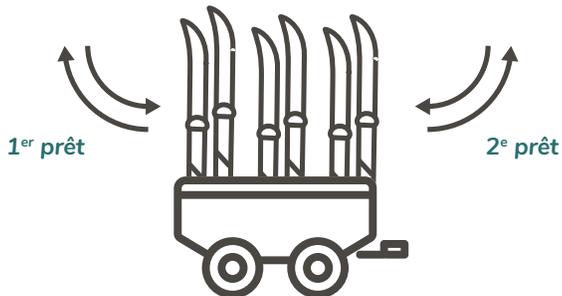
La plupart des structures de mise à disposition de matériel de plein air sont implantées à proximité de sites de pratique. Cependant, les activités de plein air peuvent aisément être pratiquées dans différents lieux, pour peu qu'un contact avec la nature soit possible (parcs publics, cours d'école, boisés publics). Ces endroits peuvent être desservis par des structures de prêt mobiles, et ce, de deux manières différentes. Pour la première, l'espace mobile vient s'installer à un endroit soit moins bien desservi <sup>EX17</sup>, soit un endroit dans lequel se trouve un bassin important d'utilisateurs potentiels <sup>EX18</sup>. Cela revient à créer un comptoir de prêt éphémère ouvert à tous. Pour la deuxième, l'espace mobile de prêt sert à apporter le matériel directement auprès des pratiquants à la suite d'une commande <sup>EX19</sup>. Plutôt que les utilisateurs aient à se déplacer, c'est la flotte d'équipements qui vient à eux. Ce mode opératoire fonctionne pour les groupes organisés (écoles, camps, clubs, etc.) ayant planifié la tenue d'un type d'activité spécifique. Dans les deux cas, les gestionnaires doivent évaluer correctement les besoins spécifiques en équipement au moment du déploiement de la structure mobile de prêt.

### Fonctionnement des caravanes et espaces de prêt mobiles

Groupe d'emprunteur 1



Groupe d'emprunteur 2



Groupe d'emprunteur 3

### AVANTAGES :

- Desserte des zones moins bien pourvues dans l'offre de plein air
- Structure facilitant le partage des ressources
- Structure facilitant la conduite de missions sociales
- Idéal pour l'accompagnement d'activités organisées

### LIMITES :

- Contraintes logistiques importantes (aménagement des lieux, constitution de la flotte)
- Structure moins efficace pour servir des utilisateurs individuels
- Besoins importants en ressources humaines, tant sur le temps dédié à l'étape de prêt qu'aux compétences demandées (gestion du prêt, gestion du matériel, animation)
- Temps de transport à la charge de l'organisation détentrice du matériel
- Coûts d'opération et d'entretien des véhicules de transport du matériel

### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Les espaces mobiles de prêt sont très complémentaires d'une offre encadrée d'activités de plein air (formations, activités d'initiation). Dans ce cas de figure, il est possible pour une organisation de proposer une offre complète d'animation incluant le prêt de matériel facilement transportable au gré des demandes. La formule convient également pour mettre à disposition du matériel spécialisé vers des sites requérant des conditions spécifiques de pratique (escalade de glace, canot à glace). Ce genre de structure est également utile pour desservir des groupes dont le déplacement demande une organisation considérable (groupe scolaire, garderies, camps de jour). En apportant l'équipement auprès de ces publics, la structure de mise à disposition de matériel permet la pratique d'une activité qui n'aurait pas pu être conduite autrement. Cette stratégie de mise à disposition peut également être utile pour mettre en commun des équipements de plein air entre plusieurs organisations affiliées à une même entité (centre de services scolaire, MRC, URLS).



Crédit: Pause Parents-Enfants de Verdun  
Parcs Canada propose des ateliers d'introduction au camping ouverts au public, pour lesquels l'organisation apporte tout le matériel nécessaire.

### Exemple 14 :



L'Association multiculturelle de la Capitale-Nationale a décidé d'offrir ses activités d'initiation au ski de fond dans différents parcs de la région métropolitaine de Québec. Le but est de faciliter la pratique des membres, peu importe leur lieu d'habitation. Pour ce faire, l'AMCN utilise une voiture servant à transporter le matériel et propose les activités encadrées gratuitement aux membres s'étant préalablement inscrits. Les activités offertes dans les parcs de proximité n'auraient pas pu être tenues sans cette structure itinérante.

### Exemple 15 :



Dans sa première année de programmation, Loisirs de l'Est cherchait à donner de la visibilité à ses activités. L'organisation a demandé l'autorisation à la municipalité voisine d'apporter ses embarcations au parc public du lac Qaspem, lieu de baignade très prisé au mois de juillet. Le temps d'une fin de semaine, LDE propose la location tout équipée à un prix très attractif. L'initiative rencontre un beau succès. En effet, le nombre d'utilisateurs potentiel étant assez élevé, les planches sont utilisées toute la fin de semaine, et l'expérience est considérée comme une réussite autant pour l'organisation que pour les utilisateurs et même pour la municipalité. Cette installation éphémère profite d'un bassin important de personnes concentrées autour d'un site de pratique intéressant pour proposer des activités de plein air qui fonctionnent bien.

### Exemple 16 :



Une école souhaitant mettre en place une activité de ski de fond pour les élèves pourra simplement effectuer une réservation de matériel sur la **Ski-Mobile de Ski de fond Québec** via la plateforme dédiée de la fédération. La Ski-Mobile permet de proposer aux élèves des activités d'initiation encadrées par un moniteur avec une mise à disposition de tout le matériel nécessaire pour accommoder un groupe de 15 enfants.



# PROJET INSPIRANT : LA SKI-MOBILE DE SKI DE FOND QUÉBEC

En 2013, Ski de fond Québec, la fédération responsable du développement de la discipline a reçu une aide financière du Fonds Josée Lavigne d'Opération Enfant Soleil afin de mettre sur pied un programme d'initiation clés en main à offrir aux écoles. L'idée était présente dans les Plans de développement de la fédération depuis 2009 avec pour but de promouvoir la pratique du ski de fond chez les jeunes. Ce programme, nommé Ski-Mobile, prend la forme d'une automobile transportant une flotte d'équipements nécessaires à la tenue des activités d'initiation auprès d'enfants âgés de 4 à 12 ans. Les écoles désirant offrir à leurs élèves une formation aux techniques de base du ski de fond doivent réserver une plage horaire de la Ski-Mobile. À ses débuts, le programme proposait uniquement des activités d'initiation hivernale avec prêt de skis de fond et bottes d'hiver. En 2014, un partenariat avec Skike Canada (ski à roulettes) a permis de mettre sur pied une offre Ski-Mobile sur terrain sec, et ainsi permettre une programmation à l'année.



Crédit : Ski de fond Québec

## AVANTAGES

### Formation

- Encadrement par un entraîneur certifié
- Activités permettant une progression uniforme du groupe

### Accessibilité

- Projet pouvant desservir l'intégralité de la province
- Tranches d'âges desservies (4 à 12 ans)
- Activités réalisables, peu importe le niveau de formation du personnel de l'école

### Gestion

- Formule clés en main pour les écoles
- Grande mobilité de la flotte
- Possibilité d'utiliser la flotte « terrain sec » en cas d'imprévu météorologique

## LIMITES

### Pérennité

- Formule clés en main limitant la pratique régulière des élèves
- Demande plus importante en déploiement dans un cadre événementiel limitant les apprentissages
- Roulement important des encadrants de la fédération et compétences hétérogènes

### Limite à l'encadrement

- Demande inégale au cours de l'année (forte pendant les mois enneigés et secs, moindres pendant les demi-saisons)
- Contraintes dans le report de séances

### Coûts

- Coûts importants (pour une école)
- Tarif forfaitaire ne prenant pas en compte les frais réels de transport (pour la fédération)

Crédit: Ski de fond Québec

### PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT

La Ski-Mobile a été développée principalement pour le développement scolaire du ski de fond. Dans sa première année, seules les écoles situées dans un rayon de 200 km des bureaux de Ski de fond Québec pouvaient réserver une période d'animation du programme. Par la suite, la Ski-Mobile a été rendue accessible aux autres écoles de la province, mais également aux centres de la petite enfance, aux garderies et aux municipalités pour des événements publics, notamment les fêtes des neiges.

Afin d'organiser une animation de ski de fond, les organisations doivent effectuer une demande de réservation en remplissant et retournant un formulaire disponible sur le site de Ski de fond Québec. Si la date désirée est disponible, la plage horaire est inscrite au calendrier. Ce système de réservation fonctionne selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Une réservation donne accès à une animation de cinq heures pouvant être divisée en trois, quatre ou cinq périodes variant de 55 à 90 minutes. La réservation d'une période d'activité comprend l'accès complet à du matériel pédagogique, à du matériel d'animation, aux équipements et à l'animation par un entraîneur de la fédération, le tout amené directement sur le terrain d'animation par la Ski-Mobile. Ski de fond Québec demande aux organisations de disposer d'un terrain plat d'une surface minimum de 50 pieds par 50 pieds, ainsi que d'un local chauffé pour permettre aux enfants de se changer. Généralement, les écoles peuvent mettre en place l'activité dans leur établissement en utilisant la cour et un local attenant. Une période d'animation s'adresse à un maximum de 25 jeunes en hiver et 15 jeunes en été pris en charge par l'animateur de la fédération. Le programme stipule que la présence d'accompagnateurs issus de l'organisation ayant réservé la Ski-Mobile aide à la bonne tenue des activités.



## GESTION DU PROJET

La Ski-Mobile est entièrement gérée par Ski de fond Québec, qui dépêche une équipe chargée de la coordination et de la mise en œuvre sur le terrain. La personne responsable de la coordination Jeunesse s'occupe de la planification, incluant la gestion de l'équipe d'animation et celle des équipements, des réservations et de la relation avec les organisations. La demande étant plus importante de janvier à mars, le nombre d'entraîneurs saisonniers croît durant cette période. Néanmoins, le programme fonctionne à l'année, grâce à l'acquisition d'un équipement pour terrain sec et l'utilisation de skis à roulettes (skikes). Récemment, la gestion complète du programme a été retravaillée afin de coller davantage à son objectif d'initier les jeunes à la pratique du ski de fond, tout en veillant à respecter un équilibre budgétaire. Dans cette optique, la Ski-Mobile propose par exemple des tournées planifiées dans les régions éloignées de ses bureaux dans les Laurentides.

## GESTION FINANCIÈRE DU PROJET

Le programme a pu voir le jour grâce à un don de 9 998 \$ provenant du Fonds Josée Lavigneur d'Opération Enfant Soleil ayant permis l'achat des équipements et du matériel d'animation. Le modèle de gestion financière s'appuie désormais sur les coûts des activités. Il a fallu trois ans au projet pour atteindre l'équilibre budgétaire, car le programme surchargeait jusqu'alors le budget de la fédération, mais cette structuration progressive lui assure désormais une viabilité à long terme.

## POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT

L'objectif principal du projet complique une réplication en dehors d'une structure fédérative (fédération de sport et de plein air) ou de regroupements d'entités (centres de services scolaire, municipalités régionales de comté), en raison de la lourdeur de la planification (gestion des encadrants, calendrier de réservation) et des besoins financiers initiaux. De plus, pour des disciplines nécessitant un certain bagage technique, comme le ski de fond, il est important que les encadrants disposent des formations nécessaires pour inculquer les bons réflexes aux élèves\*. Dans le cas de disciplines moins techniques, une formule de prêt mobile pourrait convenir à un projet de mise en commun d'équipements avec un encadrement des activités assuré directement par les emprunteurs. Dans cette configuration, la gestion pourrait être soit partagée entre les parties prenantes d'un projet (ex. : groupement de professeurs d'éducation physique et à la santé), soit déléguée à un gestionnaire de projets (ex. : un centre de services scolaire).

### Organisation porteuse :

Ski de fond Québec

### Personne-ressource :

Coordonnateur de développement (coordev@skidefondquebec.ca)

*\* Ski de fond Québec propose la formation Iniski, un guide iniski pour les enseignants et soixante-dix fiches d'activités à faire en ski de fond.*



## Prêt dans le cadre d'activités

### FONCTIONNEMENT :

Des organisations mettent à disposition du matériel de plein air pour faciliter la tenue de leurs propres activités, qu'elles soient gratuites ou payantes. Les participants ont automatiquement accès au matériel durant toute la durée de l'activité. Il est mis à disposition directement sur le site de pratique ou à proximité immédiate. Ce système de prêt permet d'accompagner les utilisateurs dans leur pratique de plein air. Les besoins en équipement sont évalués en fonction des activités proposées et le matériel est remis en dehors de ces périodes d'animation. Les frais de gestion du matériel sont compris dans le budget total des activités.

### AVANTAGES :

- Estimation facile des besoins en matériel
- Structure « clés en main » pour les utilisateurs
- Encadrement de l'utilisation du matériel
- Soutien aux activités d'animation

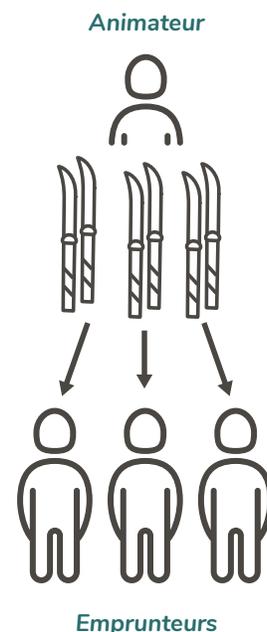
### LIMITES :

- Structure permettant uniquement une pratique encadrée
- Ouverture limitée au public
- Mise à disposition du matériel uniquement pour des activités de groupe

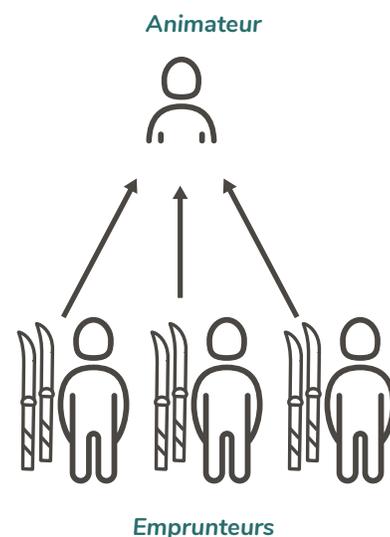
### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Dans cette formule, le prêt de matériel complète une offre d'activités qui constitue souvent la mission principale de l'organisation. Il est impératif de s'assurer que cette offre a un potentiel d'adhésion suffisant pour couvrir l'acquisition d'un stock d'équipements. Cela convient parfaitement pour les organisations ayant une mission de formation sur le plein air (initiation aux disciplines de plein air) ou pour les organisations proposant des sorties encadrées (rafting, spéléologie) ou des activités de groupe (activités d'intégration sociale par le plein air).

### Prise de possession du matériel avant l'activité



### Retour du matériel après l'activité



Crédit : Marie-Eve Bertrand  
Les activités nautiques encadrées sont en général pratiquées avec du matériel prêté.

# PROJET INSPIRANT : TI-MOUSSE DANS BROUSSE



Ti-Mousse dans Brousse est une initiative visant à intégrer la nature dans les modes de vie des familles québécoises par l'aventure. Pour ce faire, l'organisation informe, inspire et mobilise des parents afin qu'ils profitent des bienfaits de sorties en plein air avec leurs jeunes enfants. L'organisation propose ainsi une programmation incluant des ateliers de formation, des activités semi-structurées et des articles-conseils sur l'encadrement des tout-petits en plein air. Né sous forme d'un blogue, Ti-Mousse dans Brousse a évolué pour offrir un accompagnement direct aux jeunes parents et à l'entourage des jeunes enfants. Alors que les activités ont débuté dans la région de Québec, une programmation d'activités variées, ainsi que des clubs d'exploration Ti-Mousse ont pris forme dans les régions de Charlevoix, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Montérégie et des Laurentides.



Crédit : Christyna Mérette, Empire 47

## AVANTAGES

### Simplicité de pratique

- Formule clés en main permettant aux pratiquants de se concentrer uniquement sur le plaisir et l'apprentissage
- Accessibilité garantie à tous les publics

### Garanties d'encadrement

- Usagers adéquatement équipés grâce à la réserve d'équipements collective
- Aisance des guides à prodiguer des conseils sur du matériel qu'ils connaissent bien

### Équipements adaptés aux activités

- Équipements permettant de développer des activités diverses basées sur des disciplines différentes
- Les améliorations et ajouts en matériel répondent à un besoin décelé sur le terrain

## LIMITES

### Logistique de gestion du matériel

- Obligation pour les guides d'organiser le transport du matériel, de même que l'entretien et le stockage de celui-ci
- Besoin en espace assez important

### Investissements

- Coûts d'entretien et de remplacement à la charge de l'organisation
- Recherche et maintien de partenariats obligatoire afin de diminuer les coûts d'acquisition du matériel (dans le cas de Ti-Mousse dans Brousse, la mission de l'organisation facilite cette démarche)



Crédit : Christyna Mérette, Empire 47

## PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT

Ti-Mousse dans Brousse est né d'une volonté de motiver et d'outiller les jeunes familles à pratiquer des activités de plein air adaptées aux tout-petits. L'ensemble des actions de l'organisation a été développé à cet effet. Les parents peuvent ainsi s'appuyer sur la multitude de publications offrant de nombreux conseils sur des sujets divers, incluant le choix des bons équipements et les activités possibles. Les événements sont tous conçus pour permettre aux participants d'acquérir de nouvelles compétences, que ce soit par des ateliers très structurés ou semi-encadrés.

Pour chacun de ces événements, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire, car le nombre de places est limité. Ces personnes ont le choix d'utiliser leurs propres équipements si elles le désirent. Dans le cas où les participants préfèrent utiliser le matériel mis à disposition par Ti-Mousse dans Brousse, ils doivent l'indiquer lors de la réservation. Cette formule offre une certaine liberté aux familles, tout en permettant aux responsables des activités de planifier les besoins en matériel. Au début de l'activité, les familles ayant exprimé le souhait d'utiliser le matériel de l'organisme doivent établir leur identité auprès de la guide, qui leur remet les équipements nécessaires pour l'activité. Ceux-ci sont retournés à la personne responsable à la fin de l'activité.

## GESTION DU PROJET

Ti-Mousse dans Brousse s'est structuré comme organisme sans but lucratif, auquel se sont associés une dizaine de collaborateurs œuvrant autant dans le développement du projet que dans l'animation des événements sur le terrain. Dans une optique d'accessibilité au plus grand nombre, l'organisation travaille en collaboration avec différents partenaires afin de garantir la gratuité d'accès aux équipements lors de ses activités. Ainsi, Ti-Mousse dans Brousse possède un stock d'équipements constitué de planches à pagaie Onata, de canots fournis par différents partenaires, d'équipements de camping The North Face, de raquettes GV, de porte-bébés Chimparoo et MEC, de patins à glace fournis par Accès-Loisirs Québec et même d'un assortiment de draisennes appelé l'Escouade mobile des Ti-Mousses. Les guides responsables de l'animation se chargent d'apporter le matériel sur les lieux d'animation. L'utilisation des équipements est comprise dans le prix payé par le participant lors de la réservation. Cette manière de procéder permet d'éliminer l'obstacle de l'acquisition et du transport du matériel pour les jeunes familles, qui sont également assurées de pouvoir utiliser du matériel parfaitement adapté à la pratique des tout-petits. L'équipe Ti-Mousse veille à accompagner les familles dans la prise en charge des équipements afin de leur assurer une pratique autonome et sécuritaire.

## GESTION FINANCIÈRE DU PROJET

Le blogue à l'origine du projet était une initiative individuelle développée comme loisir. Lorsque l'idée est venue d'étendre la gamme des activités liées au projet, l'instigatrice a eu recours à une campagne de sociofinancement. L'argent récolté a permis de structurer le club d'exploration de Lac-Beauport, qui propose des sorties familiales semi-encadrées et animées. La réussite de Ti-Mousse dans Brousse a permis d'attirer de nouveaux partenaires et, ainsi, de continuer à développer de nouveaux services en lien avec le plein air adapté à la petite enfance.

La plupart des événements sont payants, mais restent accessibles aux familles grâce à une tarification préférentielle pour les enfants. De plus, les activités sont généralement gratuites pour les bébés et les bambins. Les frais engagés par les participants servent à rémunérer les encadrants et à l'entretien général des équipements. L'organisation n'emploie aucun salarié permanent et les opérations de développement (graphisme, développement du site Internet, promotion et communication) sont gérées de manière contractuelle.

## POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT

Une telle initiative pourrait aisément inspirer de nombreux amoureux du plein air, préoccupés par le rapport de plus en plus ténu entre les jeunes Québécois et la nature. Ti-Mousse dans Brousse existe grâce à la volonté d'une équipe passionnée, désireuse de développer une structure permettant d'informer, d'inspirer et de motiver de jeunes parents à multiplier des sorties en plein air avec leurs enfants. L'acquisition du stock d'équipements faisait partie de la volonté d'accompagner les participants dans la découverte du plein air. La mission de Ti-Mousse dans Brousse comprend un important volet d'initiation, que ce soit pour les jeunes enfants dont ces activités représentent souvent un premier contact avec le plein air, mais également pour les adultes, même les plus chevronnés, car l'inclusion d'enfants change leurs repères et leurs habitudes.

Lorsqu'un projet propose de l'équipement dans le cadre d'une activité, il est impératif de s'assurer que les équipements choisis répondent à des besoins précis et sont appropriés au public cible. Ainsi, des activités axées sur l'initiation ou la pratique occasionnelle gagneront en popularité lorsqu'accompagnées d'un prêt d'équipement. Au contraire, les participants à des activités de perfectionnement ou de pratique intensive seront plus susceptibles de posséder leur propre matériel. Il est donc important de bien définir sa mission avant de penser à acquérir un stock d'équipements.

### Personne-ressource :

Joanie St-Pierre, Instigatrice Ti-Mousse dans Brousse  
(joanie@timoussedansbrousse.com)





## Banque de matériel collectif

### FONCTIONNEMENT :

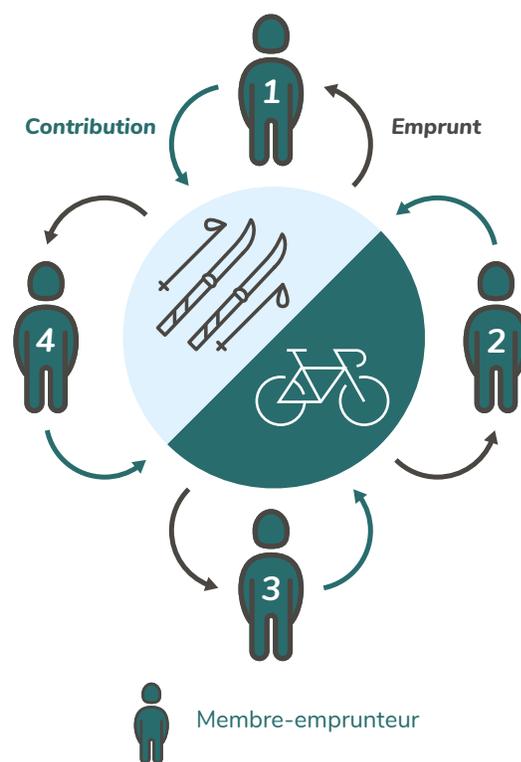
Les banques de matériel collectif sont le fruit d'une collaboration de partenaires mettant en commun leurs ressources pour constituer une réserve d'équipements partagée. Seuls les membres ayant contribué à la création du projet ont accès au matériel, bien que d'autres organisations pourraient aisément s'ajouter par la suite, sur approbation du groupe déjà formé. L'emprunt se fait grâce à un système de réservation, généralement en ligne. La réserve d'équipements est centralisée en un endroit et l'emprunteur doit se déplacer pour prendre le matériel, qu'il doit ramener à la fin de la période de prêt. Certaines banques de matériel collectif se rapprochent des espaces de prêt mobile si elles possèdent une ressource partagée pour déplacer le matériel. Cependant, un projet collectif axe ses activités uniquement sur ses membres et leur intérêt. Parfois, une organisation ayant une mission de promotion du plein air prend l'initiative de constituer la réserve collective d'équipements. Elle approche ensuite des membres pouvant être intéressés par ce service.

### AVANTAGES :

- Mise en commun des ressources permettant de constituer une réserve d'équipements
- Traçabilité du matériel
- Mutualisation de la gestion de la réserve d'équipements
- Accessibilité accrue d'un grand nombre de disciplines pour les membres
- Impact collectif des subventions d'achat de matériel
- Possibilité de partager plus que le matériel (connaissances, outils pédagogiques, outils d'organisation d'activités)

### LIMITES :

- Réticence des organisations possédant du matériel à prendre part à des projets collectifs (difficile répartition des tâches et responsabilités, négligence dans l'utilisation de l'équipement)
- Temps de transport pour récupérer et ramener le matériel
- Gestion collective du projet impliquant un travail de concertation
- Ouverture limitée au public
- Difficulté à trouver la police d'assurance appropriée



### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Les projets collectifs sont particulièrement intéressants pour les organisations qui partagent une même entité de gouvernance (centre de services scolaire, district scout, regroupement de CPE, etc.) et qui sont proches géographiquement. Généralement, ces organisations sont en concurrence dans les demandes de subventions gouvernementales pour l'acquisition de matériel. Une banque de matériel collectif permet de mutualiser les ressources, ce dont chacune tire des bénéfices. Cette structure de prêt est fermée aux personnes non affiliées aux organisations membres de la banque de matériel collectif. Les équipements mis en commun sont généralement utilisés uniquement dans le cadre d'activités organisées par les membres. Il est fondamental que le fonctionnement (partage du matériel, entretien, gestion financière) d'une banque de matériel collectif soit clairement établi et accepté par l'ensemble des parties prenantes avant le début des activités.

# PROJET INSPIRANT : CARAVANE PLEIN AIR, OUTAOUAIS

En 2018, Loisir sport Outaouais, l'unité régionale de loisir et de sport (URLS) de l'Outaouais a développé un projet permettant aux milieux scolaires de la région d'accéder gratuitement à deux ensembles complets d'équipement de camping pouvant accommoder des groupes allant jusqu'à trente-deux élèves. Cette initiative a pris forme à la suite du constat que le manque d'accès au matériel constituait un obstacle dans l'offre d'activités encadrées de plein air. Plutôt que de chercher à outiller individuellement chaque établissement scolaire, Loisir sport Outaouais a opté pour un projet collectif. Le fait de mutualiser des ressources a permis d'acquérir du matériel de qualité, susceptible de durer plus longtemps malgré l'utilisation plus soutenue que suppose le partage par plusieurs groupes d'utilisateurs. Une plateforme en ligne a été créée pour gérer la réservation.

Crédit: Loisir sport Outaouais



## AVANTAGES

### Utilisation des ressources

- Meilleure utilisation des ressources limitées disponibles pour le développement du plein air en milieu scolaire
- Mutualisation permettant l'achat de matériel de meilleure qualité

### Accessibilité

- Gratuité du matériel pour le milieu scolaire (et associatif lorsque les écoles sont fermées)
- Possibilité d'emprunter une gamme complète d'équipements, selon une formule clés en main
- Simplicité de réservation, grâce à la plateforme en ligne

### Potentiel de développement

- Potentiel d'ouverture du projet à d'autres disciplines et/ou d'autres utilisateurs en utilisant le système de prêt existant

## LIMITES

### Organisation

- Compétition entre les écoles pour obtenir des équipements, surtout dans les périodes les plus achalandées
- Obligation pour les emprunteurs de se déplacer pour prendre les équipements, ce qui impose une charge supplémentaire aux responsables des milieux scolaires
- Gestion et entretien parfois laborieux entre les emprunts

### Moyens

- Activité unique offerte, car la structure et les moyens de Loisir sport Outaouais restreignent le potentiel de déploiement (taille de la réserve d'équipements, entretien, lieux de prise en charge, diversité des activités)
- Gestion financière exigeante
- Point de prise en charge non accessible aux écoles éloignées



**GRATUIT!**

**CE QUI N'EST PAS INCLUS**

- Sacs de couchage
- Canotes et ustensiles nécessaires pour les élèves
- Bombones de propane pour les brûleurs
- Canotes, temps de poche ou lampes frontales

**PRÊT DE MATÉRIEL DE CAMPING**  
POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE L'OUTAOUAIS

- Tentes
- Bâches
- Radios à courte portée
- Téléphone satellite
- Matelas de sol
- Trousse de premiers soins
- Essentiel de cuisine en plein air  
Inclus : chaudière, poêlon et ustensiles de service
- Brûleurs au propane  
Inclus : adaptateur pour bombones de camping et de barbecue

**ÉQUIPEMENT DE CAMPING POUVANT ACCOMMODER UN GROUPE DE 32 ÉLÈVES**

**INFORMATION** Charles Antoine Rioux  
819-863-2275 #24  
caravanpleinair@urlso.qc.ca

**LOISIR SPORT OUTAOUAIS**

Crédit: Loisir sport Outaouais

**PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT**

Loisir sport Outaouais a mis sur pied la Caravane plein air pour permettre aux écoles d'accéder aisément à des équipements afin de favoriser la pratique du plein air en milieu scolaire. Pour ce faire, l'organisme a constitué deux ensembles d'équipements nécessaires pour tenir des activités de camping en groupe. La répartition du matériel a été faite de manière à faciliter l'utilisation, chaque trousse étant sous-divisée en huit lots comprenant tout le matériel pour quatre personnes. Les ensembles sont disponibles dans deux écoles de municipalités différentes (Gatineau et Sainte-Cécile-de-Masham), ce qui permet de desservir un plus vaste territoire.

Pour emprunter le matériel, les écoles doivent se connecter à la plateforme en ligne de type SharePoint. Seuls les membres ont accès au système de réservation. Un calendrier partagé permet de connaître les disponibilités des deux lots d'équipements. Le responsable de l'activité de camping choisit les dates de la réservation, selon la disponibilité. Il peut alors confirmer sa réservation en inscrivant l'événement dans le calendrier informatique et en remplissant le formulaire associé. Avant l'activité, le responsable doit contacter la personne-ressource de l'école dans laquelle se trouve l'équipement, pour fixer le moment de la prise de possession, au cours duquel il remplira un formulaire d'emprunt déterminant l'heure de retour de l'équipement. Certaines obligations accompagnent le prêt, notamment la responsabilité en cas de bris ou de perte, l'obligation de faire sécher l'équipement et le respect des heures d'emprunt.

## GESTION DU PROJET

Le projet est géré en collaboration entre Loisir sport Outaouais, l'école Saint-Jean-de-Bosco et l'école secondaire des Lacs, dans lesquelles sont entreposés les équipements. Les personnes-ressources de chacune des deux écoles sont responsables de l'entretien de leurs équipements. De plus, un partenariat a été établi avec une base de plein air de la région. Son équipe effectue annuellement un entretien complet de l'équipement et peut, en échange, utiliser une partie de la réserve d'équipements durant les vacances d'été. Le service de prêt est accessible aux établissements scolaires, OBNL et organisations communautaires. Pour ce faire, ces organisations peuvent faire une demande d'accès individuelle au moyen de la plateforme de réservation. La Caravane plein air donne toujours la priorité aux écoles.

## GESTION FINANCIÈRE DU PROJET

Loisir sport Outaouais a dégagé de son enveloppe budgétaire les fonds nécessaires pour réaliser le projet de Caravane plein air. Celui-ci consiste à mettre à disposition gratuitement les équipements. Seuls les frais des bris et des pertes sont payés par les utilisateurs fautifs. Le projet étant très récent, l'URLS n'a eu à effectuer que peu de remplacement de matériel, surtout grâce à l'achat initial de matériel de qualité. En mutualisant les ressources dédiées au développement du plein air, l'investissement initial profite ainsi à un grand nombre d'utilisateurs. Cet argument pourra être mis de l'avant au moment de renégocier le financement. L'URLS envisage de constituer annuellement, grâce à la contribution de partenaires, un fonds consacré à l'entretien de l'équipement.

## POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT

Ce type de projet offre un potentiel de réplification élevé, pour peu qu'un ensemble de partenaires acceptent d'adhérer au projet. Il présente l'avantage d'être flexible en ce qui concerne la quantité d'équipements, le type de disciplines et la population desservie. De plus, les outils de gestion du matériel et la plateforme de réservation sont accessibles, tant en raison de leur coût que de la simplicité de leur mise en place. Si la pérennisation financière n'est pas assurée (source de revenu minime), plusieurs moyens pourraient être utilisés pour remédier à ce problème, comme une tarification flexible, des frais d'adhésion ou un système de financement fondé sur le don et le bénévolat. La Caravane plein air envisage également la possibilité de développer un partenariat avec une organisation qui pourrait entretenir l'équipement en échange d'un droit de location de l'équipement, qui resterait gratuite pour les écoles.

**Organisation responsable:**  
Loisir sport Outaouais

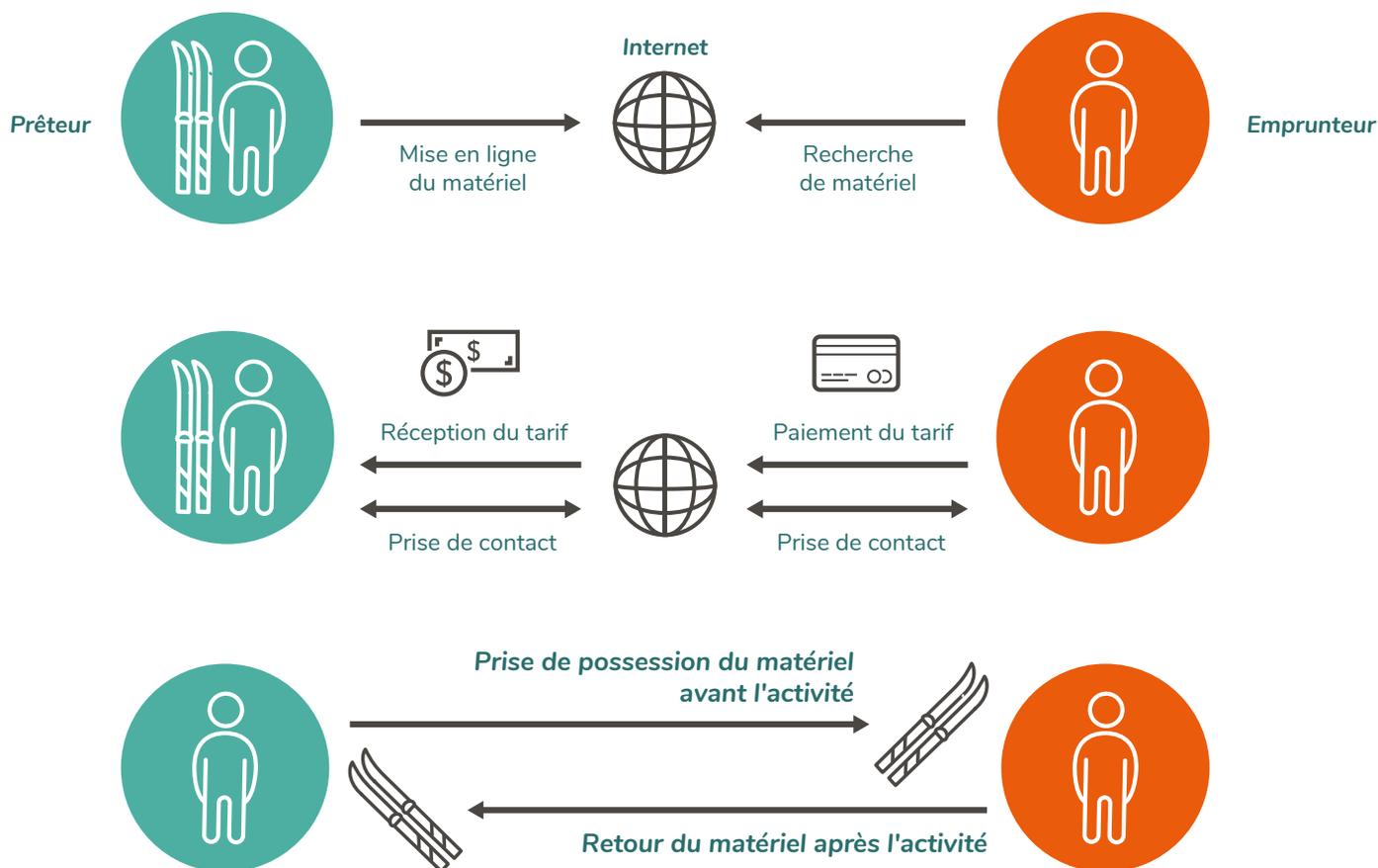
# Plateformes Internet

## Plateforme pair à pair

### FONCTIONNEMENT :

Les plateformes Internet s'intègrent dans la mouvance de technologisation des services. Le modèle de fonctionnement pair à pair a été démocratisé par des entreprises telles qu'AirBnB ou Uber. Le plein air a vécu ses premières expériences d'économie de partage basées sur la collaboration entre individus. Dans ce genre de système, la réserve de matériel correspond à l'ensemble des équipements mis à disposition par les membres de la plateforme. Le responsable du projet s'occupe de la gestion de la plateforme, avec toutes les obligations qu'elle implique : visibilité, amélioration et recrutement des utilisateurs. Pour l'emprunteur, l'usage de ce type de plateforme nécessite une certaine planification, en raison du nombre d'étapes menant à l'utilisation du matériel. Tout d'abord, la personne intéressée doit repérer sur la plateforme l'équipement dont elle a besoin. Une fois l'objet trouvé, l'emprunteur doit entrer en contact avec le prêteur, s'assurer de la disponibilité et s'entendre sur un lieu de ramassage et de retour. Cette étape terminée, il revient à l'emprunteur de se déplacer pour prendre possession du matériel et le rapporter après utilisation. Chaque transaction sur la plateforme rapporte une petite commission, qui permet de faire vivre le projet. L'entretien du matériel est à la charge des prêteurs et est inclus dans le tarif de location, hormis en cas de dommage anormal, le coût de la réparation étant alors payé par l'emprunteur.

### Fonctionnement de plateforme pair-à-pair





La plateforme GearCommons un modèle de location d'équipements entre pratiquants. Un an après son lancement, la plateforme a dû mettre la clé sous la porte.

#### AVANTAGES :

- Rentabilisation possible de l'achat d'un équipement par la mise en location sur une plateforme
- Prix généralement avantageux pour l'emprunteur
- Inventaire aisé à tenir à jour pour les gestionnaires de la plateforme
- Grande variété d'équipements

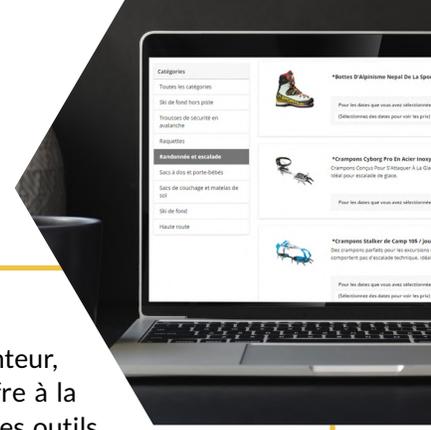
#### LIMITES :

- Encadrement de la pratique du plein air impossible
- Travail important pour les gestionnaires de la plateforme, aussi bien pour attirer des prêteurs que des emprunteurs
- Implantation possible uniquement dans les régions possédant un bassin suffisant de prêteurs et d'emprunteurs

#### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Jusqu'à présent, aucun des modèles de plateforme pair à pair de plein air n'a connu un succès digne de ses semblables en hébergement ou en transport. Des raisons liées aux habitudes de pratique du plein air expliquent cette difficulté. Les personnes ne pratiquant aucune activité de plein air avancent le manque de temps comme obstacle principal. Ainsi, la mise à disposition de matériel par le biais d'une plateforme n'aide en rien à atténuer ce problème et aurait même tendance à l'accentuer. En effet, ce système de prêt impose à l'emprunteur de se déplacer deux fois, uniquement pour prendre l'équipement et le retourner, en plus du déplacement aller-retour au site de l'activité. De plus, contrairement au service que permettent les centres de prêt, les conditions (lieu et horaire de ramassage) ne sont pas fixes, ce qui constitue un obstacle supplémentaire. Les utilisateurs disposés à faire cet effort sont des usagers très occasionnels, les grands amateurs de plein air possédant leur propre équipement. La plateforme connaît des pics d'utilisation (longue fin de semaine, vacances) suivis de périodes de grand calme, qui ne permettent pas d'en assurer la rentabilité. Ainsi, ce genre de plateforme ne peut être efficace que dans des endroits ayant un fort achalandage, notamment touristique (les touristes ont du temps à consacrer au plein air et ne transportent pas d'équipement), et à proximité de sites de plein air d'intérêt (ce qui rend l'activité plus attrayante que n'importe quelle autre activité récréotouristique).

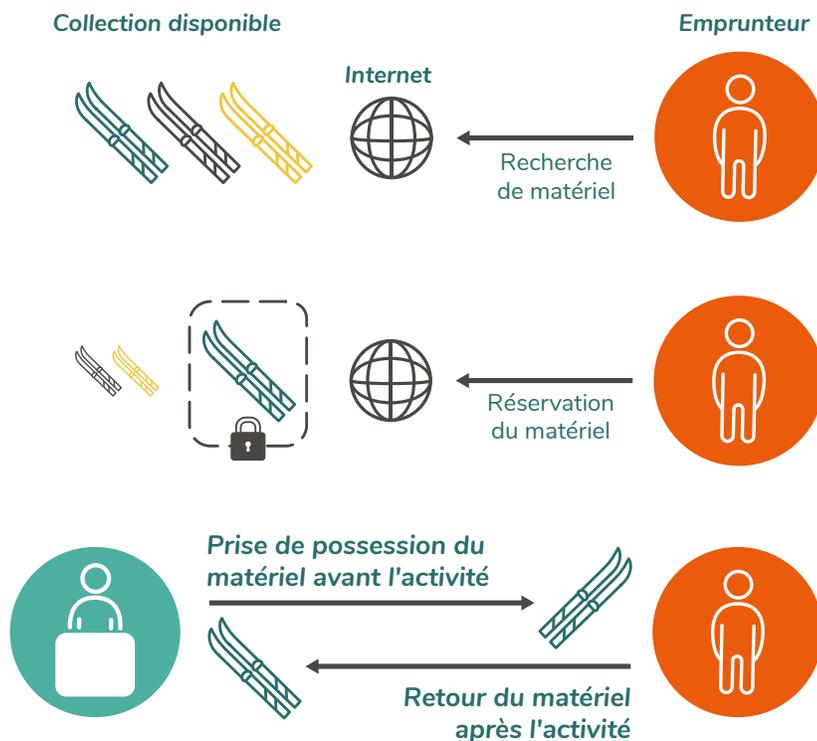
# Catalogue en ligne



## FONCTIONNEMENT :

Les catalogues en ligne fonctionnent selon un principe relativement similaire pour l'emprunteur, mais complètement différent pour les gestionnaires de projet. Ce genre de plateforme offre à la réservation un stock d'équipements appartenant à une seule organisation. Ce sont donc des outils complémentaires à une structure de prêt déjà établie comme un comptoir de prêt ou un espace de prêt mobile. Le réseau des bibliothèques de Montréal a mis en place ce genre plateforme permettant aux membres de vérifier la disponibilité d'une ressource, de la réserver et de se la faire livrer. Étant donné la popularité de l'outil informatique dans la planification d'activités, un catalogue en ligne assure une bonne visibilité. De plus, comme une telle plateforme sert généralement un comptoir de prêt déjà existant, elle évite les principaux inconvénients des plateformes pair à pair. Ainsi, les gestionnaires n'ont pas à recruter des prêteurs, les modalités et le lieu de ramassage sont clairs et pratiques.

## Fonctionnement d'un catalogue en ligne



## AVANTAGES :

- Visibilité accrue de l'équipement à prêter
- Possibilité de réservation pour l'emprunteur
- Ouverture au public ou gestion des membres facilitée
- Outil facilement utilisable comme système d'inventaire
- Évaluation aisée de la popularité des équipements et donc des besoins d'acquisitions

## LIMITES :

- Investissement important pour mettre en ligne la plateforme et l'adapter comme système d'inventaire
- Obligation d'informatisation du système de prêt
- Taille minimale de projet obligatoire pour rentabiliser la création d'une plateforme

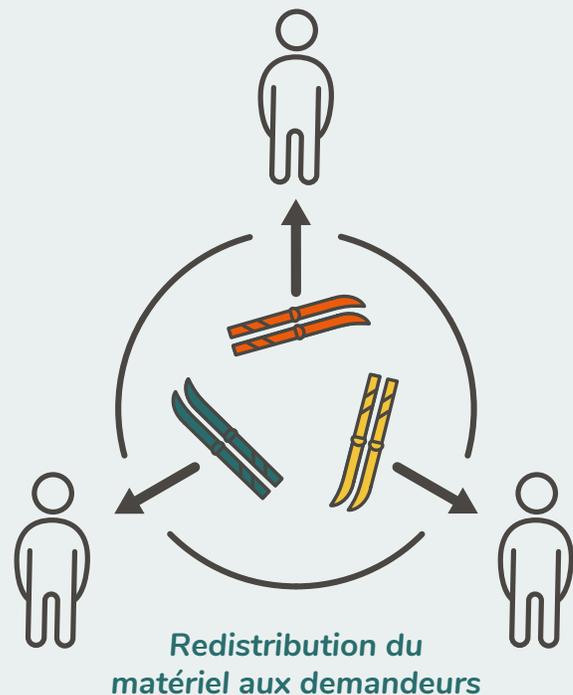
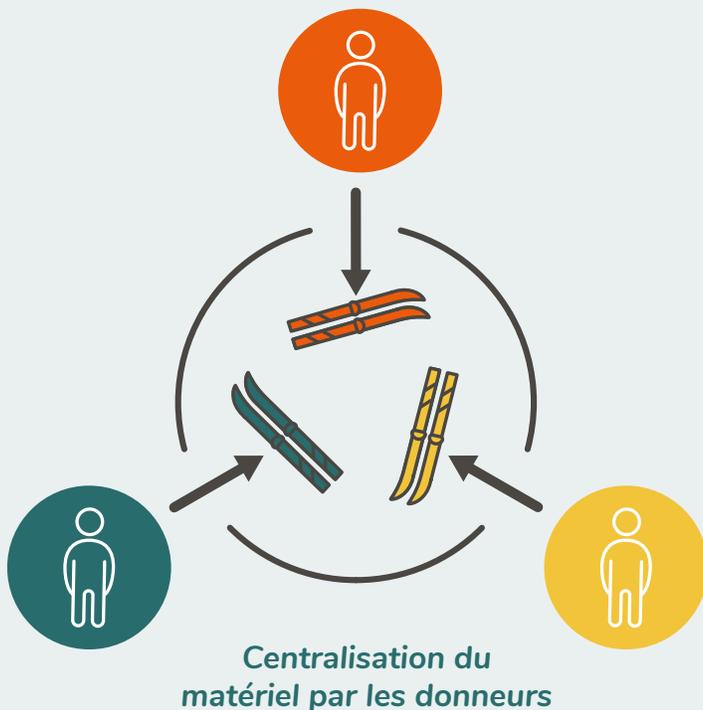
## CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Ce genre de système constitue un outil complémentaire avantageux pour ce qui est de la visibilité et de la gestion de l'inventaire d'équipements. Cependant, l'investissement nécessaire pour la mise en ligne est important. Il convient donc aux projets qui disposent d'un stock d'équipements important et diversifié. Il est facile de configurer ces plateformes pour une ouverture au public ou d'en restreindre l'accès à des membres enregistrés. Ce genre de plateforme peut également être utilisée comme un outil de partage entre membres. Chaque membre peut alors y inscrire le matériel qu'il possède, tout en ayant accès à des équipements d'autres membres. Un tel système est particulièrement efficace pour des réseaux d'organisations souhaitant mutualiser des ressources.

## Centre de dons

### FONCTIONNEMENT :

L'accessibilité des équipements de plein air est un enjeu, car leur coût peut être un obstacle majeur pour certains. Les centres de dons proposent une solution, en collectant les équipements inutilisés auprès d'organismes ou d'individus pour les redistribuer, gratuitement ou à prix très modiques, auprès de populations ne pouvant se permettre ce genre d'acquisition. Un important travail de démarchage et de promotion du projet doit être mené pour réussir à collecter des équipements dont l'état général permet encore une utilisation sécuritaire. L'équipe de projet doit effectuer un contrôle sur la marchandise récoltée et éventuellement procéder à des réparations avant de la remettre à la disposition de nouveaux utilisateurs. Chaque centre de dons établit ses propres critères concernant le matériel accepté en don, l'admissibilité des personnes à recevoir du matériel, les quantités par personne et une éventuelle tarification. Ce genre de projet est généralement financé par des subventions publiques ou privées, ainsi que par la tenue d'activités annexes (location d'équipement, vente de garage, organisation d'activités de plein air payantes) ou une tarification modulable en fonction des acquéreurs. Ce modèle permet à des populations à revenus modestes d'accéder facilement à du matériel qui leur permettra de s'adonner régulièrement à des activités de plein air.



### AVANTAGES :

- Accessibilité du matériel pour les populations pour lesquelles les coûts d'acquisition sont trop importants
- Limitation du gaspillage, réemploi d'objets inutilisés
- Standards de sécurité et de qualité plus rigoureux que dans le cas de plateformes généralistes d'achat d'articles d'occasion (Kijiji, Facebook Marketplace)

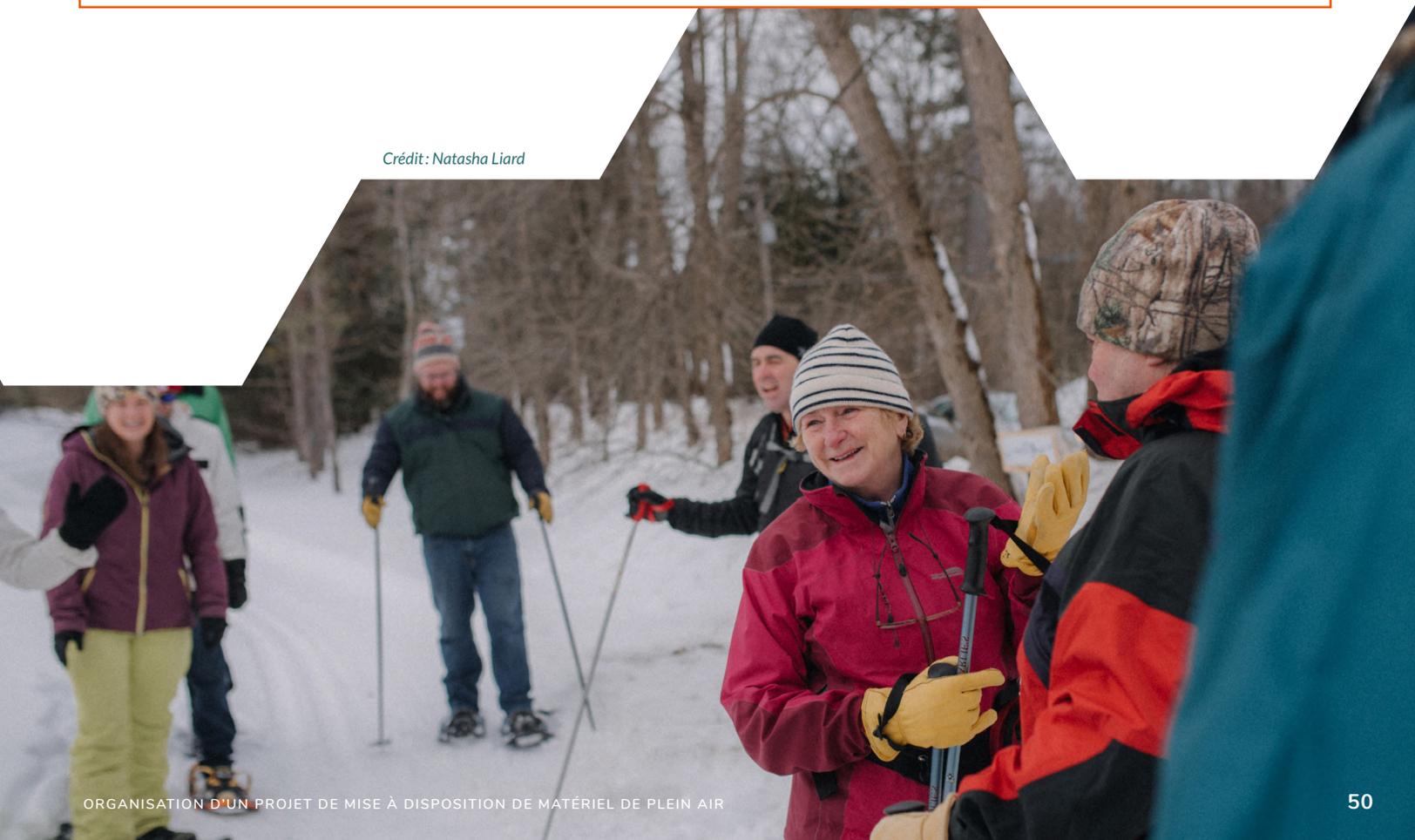
### LIMITES :

- Logistique de mise en œuvre et de manutention importante (démarchage, communication, collecte, réparation, redistribution)
- Accompagnement minimal de la pratique
- Perpétuation du modèle de possession individuelle et impossibilité de savoir si le matériel sera utilisé

### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

Les centres de dons portent une mission sociale. Ce genre d'organisme s'ajoute à l'offre d'autres organisations actives dans le développement du plein air auprès des populations défavorisées. La pertinence d'un tel projet est grandement influencée par le milieu d'implantation, qui doit être situé à proximité des communautés à joindre. Le centre de dons doit également permettre aux donateurs de se départir aisément des équipements dont ils ne font plus usage. Pour ce faire, nouer des partenariats avec d'autres organisations permet d'étendre l'espace de collecte. De par sa structure, un centre de dons demande un investissement humain important, car les tâches sont nombreuses, de la collecte des équipements à leur redistribution. Ainsi, l'équipe engagée dans le projet devra réceptionner les objets, évaluer leur état général, effectuer certaines réparations, les répertorier, effectuer un service client et s'assurer de l'admissibilité des usagers. Une organisation souhaitant mettre en place un centre de dons doit également s'assurer de disposer d'un espace suffisant pour entreposer un volume important de matériel, et ce, de manière efficace. La mise en place d'une telle structure requiert donc des ressources importantes et sa viabilité économique à long terme n'est pas assurée sans l'apport d'activités annexes, sans en altérer la vocation sociale. Un centre de dons constitue donc un complément aux autres ressources dont nous avons parlé, mais nécessite une organisation initiale forte.

*Crédit : Natasha Liard*



# PROJET INSPIRANT : ACCÈS-LOISIRS QUÉBEC



Accès-Loisirs Québec est un organisme de mobilisation, d'animation, de concertation et de partenariat des milieux communautaires, de loisir et d'entraide. Sa mission est de rendre accessibles gratuitement les loisirs sportifs, culturels et de plein air aux personnes à faibles revenus de tous âges. En 2000, l'organisme a développé un concept unique et novateur visant à rendre accessible le loisir grâce à la mobilisation des acteurs du milieu. Dans sa démarche, il a fait appel à la participation et à la concertation de nombreuses instances sensibles à l'accessibilité du loisir dans la ville de Québec. Grâce à ces collaborations, il peut offrir gratuitement l'inscription à des loisirs, des billets de spectacle ou d'événements et l'accès à des équipements de loisirs variés.

En 2015, Accès-Loisirs Québec a mis en place une centrale qui effectue la remise en état, la valorisation et le recyclage du matériel sportif, culturel et de plein air. En plus de répondre directement aux besoins de sa clientèle, la Centrale d'équipements vient soutenir différents projets dans la communauté. Comme la récupération des équipements se fait gratuitement auprès de différents partenaires, Accès-Loisirs Québec vise à les redonner sans frais directement à des citoyens à revenus modestes, en réponse à des besoins spécifiques ou par l'entremise d'organismes du milieu. Les villes et municipalités participant au Programme Accès-Loisirs peuvent aussi bénéficier de la Centrale d'équipements.

Crédit: Accès-Loisirs Québec



## AVANTAGES

### Portée sociale

- Projet dédié au développement du loisir auprès d'une clientèle à faibles revenus
- Accès gratuit aux activités et aux équipements de plein air
- Projet répondant à une grande variété de besoins par une offre très complète (service de prêt de matériel, projet de prêt de patins, dons, etc.)
- Soutien de la Centrale d'équipements à un grand nombre d'initiatives locales, régionales et provinciales

### Action environnementale

- Coordination de la récupération et de la réutilisation des équipements usagés

### Concertation

- Implication d'une trentaine de partenaires dans la collecte des équipements usagés

## LIMITES

### Gestion logistique

- Nécessite une bonne capacité d'organisation physique de l'espace
- Besoins importants en ressources humaines, afin de gérer la variété des services offerts

### Gestion des utilisateurs

- Contrôle de l'admissibilité des utilisateurs

### Gestion financière

- Absence de revenus directs liés au projet, ce qui entraîne une dépendance aux contributions financières de bailleurs de fonds



### CONDITIONS GAGNANTES

Accès-Loisirs Québec s'assure de répondre aux besoins de la communauté, car la distribution de matériel se fait selon les demandes adressées à l'organisme. Le matériel reçu est en transit; il n'est pas recueilli dans le but d'être entreposé. La connaissance du milieu et le partenariat avec les points de service, les écoles, les centres de santé et de services sociaux, les municipalités, les différents Programmes Accès-Loisirs à travers le Québec et les autres organismes assurent un flux constant entre les équipements reçus et distribués. La force de cette initiative repose sur la participation collective des organismes partenaires.

La redistribution de matériel est une valeur ajoutée dans l'accessibilité du loisir, car le manque d'équipement peut être un obstacle à la pratique d'une activité. De plus, plusieurs milieux ont peu ou pas accès à de l'équipement, faute de moyens financiers.

Accès-Loisirs Québec n'a dû faire aucune collecte officielle de matériel et ne dispose d'aucun bac à l'extérieur de l'organisme pour recueillir du matériel à jeter. En effet, tous les partenaires annoncent dans leurs réseaux les services de la Centrale d'équipements et invitent les gens à leur offrir du matériel. Ainsi, les personnes qui souhaitent soutenir la mission viennent directement dans les locaux pour apporter des équipements à donner. L'idée de faire visiter les installations afin d'en faire un projet collectif a été un succès. La population est ravie de voir tout le travail qui est réalisé et souhaite contribuer à faire une différence dans la vie des personnes à faibles revenus.

### PUBLIC CIBLE

La Centrale d'équipements d'Accès-Loisirs Québec est accessible aux personnes à faibles revenus de tous âges. L'admissibilité s'établit en fonction du tableau des seuils de faible revenu (revenu familial), avant impôts, établi par Statistiques Canada. La présentation d'une preuve de revenu valide est obligatoire. Chaque personne admissible peut ainsi bénéficier de la Centrale d'équipements et recevoir un ensemble d'articles à chaque saison.

## FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PRÊT

Au cours de l'année 2017, Accès-Loisirs Québec a développé un service de prêt gratuit, exclusif aux écoles et aux organismes de la ville de Québec. Les écoles et les organismes peuvent adresser des demandes de prêt en équipements, dans le but de soutenir la mise en place d'activités pour une clientèle à faibles revenus ou pour des jeunes de quartiers défavorisés. Le matériel offert permet entre autres d'initier les jeunes à la pratique d'un nouveau sport (raquettes à neige, baseball, tennis, badminton, etc.), l'organisation de différentes activités de groupe, la bonification des activités offertes lors d'une fête ou d'un événement dans la communauté et la réalisation d'activités nouvelles à caractère ponctuel pour les écoles et les organismes.

Accès-Loisirs Québec a aussi développé des projets de prêt de patins sur les lieux de patinoires extérieures de la ville, où les gens peuvent emprunter gratuitement des patins à glace et des équipements de hockey, ce qui permet aux citoyens de profiter de ces activités directement dans leur milieu et à proximité de leur lieu de résidence. La réponse est plus que favorable, et cinq projets sont en cours à ce jour. Grâce à la collaboration entre les organismes de loisir, la Ville de Québec et Accès-Loisirs Québec, plusieurs familles et personnes seules peuvent ainsi s'initier à ce sport d'hiver.

## GESTION DU PROJET

La démarche de création de la Centrale d'équipements a débuté à la suite d'un exercice de mobilisation entrepris par Accès-Loisirs Québec. La trentaine de partenaires rassemblés se sont entendus sur l'utilité de créer une plateforme efficace de valorisation du matériel de loisir usagé, qui fonctionne grâce à un réseau organisé de récupérateurs. Cette collaboration pallie en partie le manque d'équipements de loisir dans les organismes communautaires et au sein des populations défavorisées, ainsi que les déficiences existantes dans le système de collecte et de distribution du matériel usagé sur le territoire de la ville de Québec. L'équipe d'Accès-Loisirs Québec coordonne la gestion de la Centrale d'équipements.

## POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT

Une Centrale d'équipements de ce type requiert plusieurs conditions indispensables liées au milieu d'implantation, dont une demande émanant du milieu, un réseau de partenaires soutenant le projet et une abondance de donateurs potentiels. La nature de l'organisation a également joué un rôle dans le succès de la Centrale. Ainsi, la mission à vocation sociale portée par Accès-Loisirs Québec, la capacité de coordination et le soutien préalable d'acteurs importants ont tous été des facteurs de la réussite actuelle. Cette action collective n'a pu voir le jour que par l'inclusion des acteurs impliqués dans le milieu. Leur collaboration est primordiale, car ils constituent des points de collecte, mais aussi des ambassadeurs du projet et, pour certains, des utilisateurs (par le prêt d'équipement ou par la sollicitation de leurs membres). Une Centrale d'équipements requiert une organisation importante, tant pour la collecte de matériel que pour sa redistribution. Un organisme souhaitant développer un tel projet devra donc s'assurer de disposer des ressources humaines, de capacités de stockage et du soutien nécessaire, mais aussi miser d'abord et avant tout sur des valeurs essentielles. En effet, par des valeurs d'entraide et de solidarité, d'intégration sociale et d'environnement, la Centrale d'équipements d'Accès-Loisirs Québec est engagée dans sa communauté, et cela se reflète tant dans la relation avec la clientèle que dans les liens développés avec les partenaires.

**Organisation responsable:** Accès-Loisirs Québec

**Personne-ressource:** Pauline Tanguay, directrice générale  
([acces-loisirs@bellnet.ca](mailto:acces-loisirs@bellnet.ca))





## Prêt pour des personnes nécessitant du matériel spécialisé

### FONCTIONNEMENT :

La pratique du plein air pour les personnes ayant des limitations se heurte bien souvent à des barrières incontournables, notamment en ce qui concerne le matériel spécialisé que cette pratique requiert pour eux. Les projets les plus vertueux prennent en considération cette situation en acquérant des équipements adaptés qui s'ajoutent à sa réserve et suivent les mêmes modalités d'emprunt. Cependant, les coûts d'inclusion de ce type de matériel se révèlent trop importants pour bien des organisations dont les budgets et l'échelle d'action sont restreints. De plus, l'investissement n'est pas toujours judicieux d'un point de vue financier comparé à un partenariat avec une organisation spécialisée. Ces dernières œuvrent pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et, pour certaines, possèdent du matériel destiné à la pratique d'activités de plein air. Elles mettent ce matériel à disposition sur demande, selon des modalités qui leur sont propres (tarification, lieu de ramassage, durée du prêt).

### AVANTAGES :

- Soutien à la pratique du plein air pour une clientèle devant surmonter des contraintes particulières
- Soutien à des projets inclusifs, qui sont par ailleurs peu nombreux
- Contribution au développement de l'accessibilité universelle

### LIMITES :

- Coûts de mise en place
- Logistique de déploiement
- Transport du matériel et/ou des utilisateurs vers les lieux de pratique

### CADRE IDÉAL D'IMPLANTATION :

La mise à disposition de matériel de plein air adapté par les organisations actives auprès des personnes à mobilité réduite s'inscrit dans une vision globale de promotion de l'accessibilité universelle. Il est important de bien connaître les besoins et réalités de cette population spécifique afin de développer une offre adéquate. Les projets de mise à disposition de matériel de plein air destiné au grand public peuvent aisément se tourner vers ces organisations spécialisées pour développer une offre adaptée. Ces dernières possèdent les connaissances pour aiguiller les organisateurs de projets dans l'acquisition d'équipements adéquats et au sujet des exigences concernant les conditions d'utilisation. Des partenariats plus poussés sont également possibles, dans lesquels l'organisation spécialisée met à disposition sa propre réserve d'équipements, voire participe à l'animation des activités destinées aux personnes ayant des capacités physiques restreintes.

Structure de prêt de matériel de plein air adapté



Personne en situation de handicap

Structure de prêt de matériel de plein air « classique »



Personne en situation de handicap

Crédit : Centre d'intégration à la vie active (CIVA)



# PROJET INSPIRANT :

# ACCÈS-CYCLE, GASPÉSIE— ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Initiative de plusieurs professionnels du réseau de la santé et d'un regroupement de partenaires, le projet Accès-Cycle a entrepris ses activités en 2010. Il vise à accompagner les personnes présentant un handicap moteur, intellectuel ou visuel dans la pratique d'activités de plein air. Accès-Cycle a noué des partenariats avec trois organisations servant de points de service, répartis entre Carleton-sur-Mer et Chandler, afin de mettre à disposition du matériel adapté en plus d'offrir un service d'accompagnement assuré par deux animateurs spécialisés. La réserve d'équipements est composée de différents vélos adaptés (tricycles, tandems, vélo à propulsion manuelle). Accès-Cycle a également établi des partenariats avec deux organismes qui proposent la location de kayaks doubles adaptés (avec un tarif réduit de location pour les membres d'Accès-Cycle). De plus, depuis 2018, une offre de voile adaptée a été développée à Carleton-sur-Mer en collaboration avec Écovoile Baie-des-Chaleurs, qui a fait l'acquisition d'un voilier adapté.

## AVANTAGES

### Inclusion d'une population nécessitant un accompagnement

- Mise à disposition de matériel adapté gratuitement ou à un tarif très abordable
- Accompagnement des participants par des animateurs formés
- Tarification préférentielle pour les membres d'Accès-Cycle

### Initiative collective

- Partenariat avec des acteurs actifs dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap (Centre la Joie de vivre)
- Complémentarité avec des projets existants (Écovoile Baie-des-Chaleurs)
- Bonification de l'offre de loisirs municipale

### Mise en valeur du territoire

- Plan d'eau idéal pour accueillir une pratique de voile adaptée
- Piste cyclable idéale pour accueillir des vélos adaptés

## LIMITES

### Contraintes budgétaires

- Coût d'achat d'équipements spécialisés nécessitant l'engagement de partenaires financiers
- Réserve restreinte d'équipements ne permettant pas de multiplier les prêts simultanés ou les collaborations avec de nouveaux partenaires
- Restriction dans le nombre d'activités praticables

### Contraintes logistiques

- Obligation pour les participants de se déplacer vers l'un des trois seuls sites disposant de matériel adapté
- Manque de variété des lieux de pratique



Crédit: Accès-Cycle

## PUBLIC CIBLE ET FONCTIONNEMENT DU PRÊT

Accès-Cycle a été mis sur pied pour desservir toute personne faisant face à des obstacles dans la pratique d'une activité de plein air du fait d'une condition physique ou intellectuelle particulière. Toute personne le désirant peut devenir membre de l'organisme pour profiter d'un rabais dans la location des embarcations nautiques et de la gratuité pour les vélos adaptés. Une adhésion corporative est également disponible. Le matériel peut être réservé par téléphone ou par Internet, en contactant la coordonnatrice d'Accès-Cycle, qui se chargera de planifier l'accompagnement. Il suffit alors à l'emprunteur de se présenter à l'heure convenue au site sur lequel se déroulera son activité encadrée (Circuit des Bâtisseurs à Chandler, parc des Horizons à Carleton-sur-Mer et parc de la Pointe-Taylor à New Richmond). Actuellement, seul le parc de la Pointe-Taylor à New Richmond permet aux utilisateurs d'emprunter les vélos adaptés sans la présence d'un employé d'Accès-Cycle.

## GESTION DU PROJET

Afin de gérer le projet, Accès-Cycle s'est constitué en OBNL. Les deux employés, en poste durant la période estivale, assurent la relation avec les utilisateurs et s'occupent de la collaboration avec les partenaires. La gestion de la réserve d'équipements est effectuée en collaboration avec les équipes des sites dans lesquels les vélos et les embarcations sont disponibles. Bien que les équipements possèdent des particularités leur permettant de servir à des personnes en situation de handicap, leur fonctionnement et leur entretien ne diffèrent pas beaucoup de ceux des embarcations et des vélos traditionnels. En nouant des partenariats avec des organisations actives dans le domaine du plein air, Accès-Cycle permet à des personnes qui n'en auraient autrement pas eu l'occasion de pratiquer des activités de plein air. En retour, en plus de l'impact social du service, les partenaires peuvent disposer du matériel adapté dans le cadre de certaines de leurs activités, ce qui augmente leur utilité.

Crédit: Accès-Cycle



## GESTION FINANCIÈRE DU PROJET

Ce projet de mise à disposition de matériel adapté a pu voir le jour grâce au soutien de nombreuses organisations à vocation sociale ou en lien avec l'activité physique et la santé, ainsi qu'à la participation d'instances publiques. En effet, le matériel adapté coûte cher, tout comme les pièces de rechange de ces modèles peu répandus. Ainsi, les frais de location ne couvrent qu'une très mince partie des dépenses liées au projet. De plus, la majorité des locations requièrent la présence d'une personne accompagnante. Les besoins financiers inhérents aux ressources humaines sont donc considérables. Un important travail est donc mené pour lever des fonds afin d'assurer la pérennité, voire la croissance du projet. Accès-Cycle a, par exemple, noué des ententes avec des magasins de sport locaux qui assurent gratuitement l'entretien des équipements.

Un des soucis initiaux qui persistent actuellement est la volonté de rendre le matériel adapté accessible, géographiquement et financièrement. Accès-Cycle offre ainsi la possibilité aux utilisateurs de devenir membres, et ainsi de profiter de rabais intéressants. Cependant, les personnes en situation de handicap ne souhaitant pas devenir membres peuvent également profiter des équipements à un prix supérieur (l'accompagnement est strictement réservé aux membres d'Accès-Cycle). Cette tarification flexible assure une ouverture du projet aux visiteurs, tout en offrant un avantage financier indéniable à ses membres.

Crédit : Accès-Cycle

## POTENTIEL DE RÉPLICATION DE LA FORMULE DE PRÊT

Ce genre d'initiative va au-delà de la simple mise à disposition de matériel. La présence d'accompagnateurs lors des sorties, le système d'adhésion pour les utilisateurs et la rareté d'activités adaptées créent une relation privilégiée entre les responsables de projets et les utilisateurs. Il est donc nécessaire qu'un organisme souhaitant développer un projet similaire ait une connaissance fine des défis de l'inclusion des personnes handicapées. Le bassin d'utilisateurs et le coût des équipements adaptés restreignent grandement les capacités d'autofinancement du projet, dont la pérennisation ne peut être assurée que par la création de partenariats forts. L'organisme souhaitant mettre sur pied un projet de mise à disposition de matériel pour une population spécifique doit s'informer de l'offre existante dans son rayon d'action, car il est fort possible que, si un projet du même type existe déjà, les partenaires financiers intéressants y soient déjà associés. Il deviendra alors compliqué de les faire adhérer à un autre service semblable. L'initiative devra donc être bien pensée, de façon qu'elle réponde adéquatement à un besoin bien réel, que ce soit en complémentarité d'un projet existant ou comme une offre indépendante.

### Organisation porteuse :

Accès-Cycle et Loisir et Unité régionale loisir et sport  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Personne-ressource :** Marie-Claude Alain, présidente et  
ergothérapeute (acces-cycle@urlsgim.com)  
Luce Thériault, conseillère en loisir  
(luce.theriault@urlsgim.com)





# PÉRIODES D'ACTIVITÉS DU PROJET



## Établir des heures d'ouverture adaptées aux capacités du projet

Une fois que les responsables du projet ont déterminé le mode de fonctionnement idéal pour leur organisation, ils peuvent commencer à déterminer les périodes de mise à disposition du matériel. Plusieurs facteurs influencent grandement le calendrier des activités, notamment :

**LES RESSOURCES DONT  
DISPOSE LE PROJET**

**LA STRUCTURE DU  
PROJET**

**LE PUBLIC CIBLE**

**LA NATURE DES  
DISCIPLINES DE  
PLEIN AIR**

Hormis l'acquisition des équipements, le poste de dépense le plus important d'un tel projet concerne les ressources humaines dédiées à la mise à disposition du matériel. Le budget alloué à cette mission influera grandement sur le total du temps d'activité potentiel du projet. Dans le cas où un projet s'appuierait principalement sur des ressources bénévoles, les périodes d'ouverture au public devraient s'adapter à la disponibilité de ces personnes. Cependant, ce type de gestion nécessite une période de coordination importante qu'il ne faut pas négliger lors de la planification.

## Adapter les heures d'ouverture au système de prêt

Le choix du système de mise à disposition du matériel influe également sur les possibilités d'étendre les plages horaires durant lesquelles les équipements sont disponibles. Ainsi, les projets en libre-service présentent l'avantage de ne pas nécessiter la présence continue d'un commis, contrairement à un comptoir de prêt. Par ailleurs, les heures d'ouverture du service peuvent également dépendre du profil des personnes responsables du prêt ou de la location. Par exemple, lorsque le prêt d'équipement n'est qu'une mission parmi d'autres, la personne-ressource peut réaliser d'autres tâches pendant la période d'ouverture et ainsi permettre d'étendre les heures de mise à disposition <sup>EX17</sup>. Par ailleurs, le matériel peut être rendu disponible hors des périodes d'ouverture du comptoir lorsqu'un système permet d'emprunter un équipement et de le retourner lors de la période suivante <sup>CP9</sup>.

## Exemple 17 :



Certains bureaux d'information touristique proposent la location de raquettes aux touristes.

Le système de prêt est géré par l'agent d'accueil. Cette tâche est complémentaire aux missions quotidiennes d'accueil et de renseignement et représente une petite partie de leur emploi du temps. Le public peut venir emprunter l'équipement durant l'intégralité des heures d'ouverture du bureau d'information touristique.

### Conseil pratique 9

Certains équipements, tels que les ensembles de camping, nécessitent un emprunt minimal d'une journée (incluant la nuitée). Les organisations mettant à disposition ce type de matériel doivent donc prévoir une procédure permettant aux utilisateurs de retourner le matériel à une période d'ouverture différente de celle de l'emprunt. La modalité la plus courante est de laisser un montant d'argent en dépôt. Certains établissements requièrent également la présentation d'une carte d'identité avec photo lors de l'emprunt. Ces mesures permettent une meilleure traçabilité du matériel.



### Ajuster les périodes d'activité aux comportements des usagers

Le public cible est également un facteur à prendre en compte pour déterminer les périodes d'activité d'un service de prêt ou de location de matériel de plein air. Un projet visant à desservir en priorité des familles devra adapter ses heures d'ouverture aux horaires classiques de pratique d'activité de loisirs des enfants. Il est important de prendre en compte les contraintes de son public cible et de s'y adapter.

Crédit : Natasha Liard



## Anticiper les contraintes liées à la météo

L'activité des plateformes de prêt dépend de la nature des équipements possédés. Certains projets se concentrent sur une offre saisonnière adaptée au milieu dans lequel ils sont implantés. Un service de location d'équipement pour activités nautiques ne peut soutenir des activités normales hors de la belle saison et, inversement, un centre de prêts de skis de fond ne sera pas en activité s'il n'y a pas de neige. Ainsi, même durant la saison hivernale, les conditions extérieures peuvent entraver le fonctionnement d'un système de mise à disposition de matériel <sup>CP10</sup>. Dans le même ordre d'idées, certains projets ne devraient pas ouvrir si les conditions météorologiques du jour empêchent une pratique sécuritaire (plan d'eau en crue, site de spéléologie inondé, sentiers de vélo de montagne en dégel). Une communication instantanée par les réseaux sociaux peut éviter des désagréments pour l'utilisateur. Une mention sur le site Internet du projet peut également inviter les usagers à téléphoner au service de prêt en cas de météo incertaine.

Projet Vertical propose plusieurs lignes de Via Ferrata, dont celle-ci sur la paroi du Fairmont Le Manoir Richelieu, à la Malbaie. Les participants sont invités à réserver leur place sur le site internet du projet. Projet Vertical se réserve le droit d'annuler une sortie si elle juge que les conditions météorologiques mettent à risque la pratique sécuritaire de l'activité.

*Crédit : Projet Vertical*

### Conseil pratique 10

Lorsqu'un projet fonctionne selon une base saisonnière, il est opportun de prévoir une date d'ouverture flexible. En effet, durant les saisons de transition, la météo varie grandement d'une année à l'autre. Ainsi, un service de prêt de bicyclettes pourrait commencer ses opérations début avril en cas de printemps précoce, tout comme il pourrait ne pas être pertinent de l'ouvrir avant mai en cas d'hiver tardif. Il en va de même pour la fermeture.

## Déterminer les besoins en ressources pour un projet fonctionnel

La planification des périodes d'ouverture dépend de la disponibilité des ressources humaines nécessaires à son fonctionnement, mais la réflexion doit se faire d'abord dans l'autre sens : de quelles ressources le projet a-t-il besoin pour fonctionner de manière optimale ? Il faut alors bien évaluer les besoins pour déterminer le nombre de personnes nécessaires à la bonne marche du projet.

# PROCÉDURES D'EMPRUNT



Crédit : Yan Kaczynski

## **Établir une formule de prêt normée**

Tous les projets doivent établir une procédure de prêt s'appliquant à l'ensemble des utilisateurs. Une gestion à la pièce des demandes requiert beaucoup trop de temps et de ressources. Les outils nécessaires aux emprunts doivent être préparés avant la mise en service du projet et être simples à utiliser. Rien n'empêche de sortir du cadre de mise à disposition pour des demandes exceptionnelles, mais il faut s'assurer que ces demandes répondent à la mission du projet ou puissent y apporter une plus-value (promotion, partenariat, reconnaissance de la communauté).

## **Déterminer la durée de prêt adéquate pour le projet**

Lors de l'élaboration de la procédure d'emprunt, il sera nécessaire d'établir la durée normale d'un prêt. Celle-ci a un impact immédiat sur les types d'emprunteurs et les lieux de pratique. Les prêts de courte durée (moins d'une journée) impliquent une pratique de proximité et peut être contraignante en ce qui concerne les horaires de pratique. Son avantage principal vient du roulement de matériel, qui permet d'accommoder un grand nombre d'emprunteurs au cours de la saison. Les prêts de moyenne durée (de quelques jours à quelques semaines) permettent une plus grande flexibilité de pratique, mais un plus petit nombre d'utilisateurs. Les prêts de longue durée (saison complète) s'apparentent plus à une possession individuelle, puisqu'un seul emprunteur pourra utiliser l'équipement durant toute une saison. Cette formule convient, par exemple, aux activités saisonnières pour les enfants, puisque ceux-ci doivent changer la taille de leur équipement d'une année à l'autre. Il est alors peu avantageux pour les parents d'en faire l'acquisition.



## Conseil pratique 12

Type de caution	Avantage	Inconvénient
<b>Objet de valeur faible</b> <i>Carte de transport sans photo, gourde, casque de vélo, etc.</i>	Accès accru à l'emprunt pour les usagers à faible revenu	Disproportion entre la valeur de la caution et celle de l'objet prêté
<b>Objet de valeur moyenne</b> <i>Sac à dos, paire de chaussures, manteau, etc.</i>	Équilibre entre la valeur de la caution et celle de l'objet prêté	Obligation pour l'emprunteur d'avoir en sa possession un objet qui convient
<b>Objet de valeur forte</b> <i>Clé de voiture, téléphone cellulaire, etc.</i>	Certitude de récupérer l'objet prêté	Responsabilité importante pour le prêteur
<b>Pièce d'identité officielle</b> <i>Carte d'assurance santé ou maladie, permis de conduire, carte de résident permanent, passeport, etc.</i>	Certitude de récupérer l'objet prêté	Interdit par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé
<b>Autre pièce d'identité</b> <i>Carte de transport avec photo, carte de bibliothèque, carte d'accès des villes, etc.</i>	Identification de l'emprunteur	Nombre d'emprunteurs potentiels ne possèdent pas ce genre de carte
<b>Dépôt d'argent liquide</b>	Facile à mettre en œuvre	Obligation de bien déterminer le montant de la caution en fonction de la valeur de l'équipement prêté
<b>Dépôt d'argent électronique</b> <i>Pré-autorisation par carte de crédit</i>	Procédure connue des emprunteurs	Obligation de bien déterminer le montant de la caution
<b>Sans caution</b> <i>Prise d'information par un formulaire, prêt libre, frais uniques de location</i>	Responsabilité moindre pour l'équipe de projet	Risque augmenté de ne pas récupérer l'équipement prêté



Crédit : GUEPE



Crédit : Natasha Liard



## Évaluer l'impact des frais de remboursement et informer les utilisateurs avant l'emprunt du matériel

En cas de non-retour des équipements ou de retour d'un équipement brisé à cause d'une mauvaise utilisation, il est possible de demander un remboursement à hauteur de la valeur de l'objet de la part de l'emprunteur, **uniquement si ce dernier a été informé de la règle au moment du prêt ou de la location** (voir « [modèle de formulaire de prêt](#) », (p. 115). Cette procédure facilite le remplacement des équipements rendus inutilisables à la suite d'une utilisation négligente. Cependant, les projets de nature sociale ont parfois une réticence à instaurer une telle règle, qui peut dissuader certains individus d'utiliser le service. Ce comportement est particulièrement présent dans les ménages à faible revenu, pour qui un éventuel remboursement de matériel implique un coût trop important pour prendre le moindre risque. Ces utilisateurs sont aussi plus susceptibles d'être des néophytes, ce qui constitue une deuxième barrière. Les responsables de projet peuvent alors imaginer des frais de remboursement modulaires en fonction de la situation économique des emprunteurs. Les frais peuvent également être dégressifs en fonction de l'ancienneté et de l'état général de chaque équipement. Lors de la mise en place d'une telle procédure, il faudra donc évaluer aussi bien l'impact sur la conservation des équipements que sur le comportement des emprunteurs.



## Dans le cas d'une location, choisir des prix adaptés au projet

La nature du projet influence grandement la décision de mettre en place des frais locatifs. Les projets à vocation sociale privilégient souvent le prêt en s'appuyant sur d'autres sources de revenus pour financer l'achat du matériel. Des frais de location peuvent cependant être vus comme acceptables, car ils responsabilisent l'utilisateur et contribuent à financer la gestion de l'équipement. Lorsqu'un projet opte pour de la location, il faut déterminer le tarif pour chaque équipement. Ce prix dépend du public auquel s'adresse le projet, des objectifs de celui-ci, de la fréquence de location et évidemment de la valeur initiale de l'objet <sup>CP13</sup>. Il n'existe pas de règle absolue, mais la fourchette habituelle est de 2% à 8% du coût d'achat de l'équipement. Certains équipements doivent obligatoirement inclure du matériel de sécurité et des accessoires. Par exemple, la location d'un canot inclut les pagaies, les vestes de flottaison, un dispositif de signalisation sonore, une ligne d'attrape flottante et une écope. Il n'est absolument pas recommandé de louer ces éléments séparément. Les prix de location doivent être clairement indiqués aux emprunteurs.

### Matériel inclus dans le prêt - Canot



### Matériel inclus dans le prêt – Via Ferrata



## Conseil pratique 13 :

Le ratio du prix de location/valeur d'achat permet de calculer le nombre de locations nécessaires pour rembourser le coût d'acquisition initiale de l'équipement. Ce ratio ne prend cependant pas en compte les frais en ressources humaines ou les frais de réparation et d'entretien.

### Exemple de calcul d'un ratio :

Tente, milieu de gamme. Prix d'achat : 350 \$. Prix de location quotidien : 15 \$      Ratio (%) :  $(15/350) \times 100 = 4,3\%$

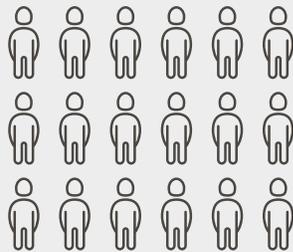
Pour connaître le nombre de jours d'emprunt nécessaires pour rembourser le prix de l'équipement, il faut diviser 100 par le ratio.       $100 \div 4,3 = 23,25$  jours

Dans le cas de la tente, cela prendra 24 jours de location pour que les frais de location permettent de rembourser le prix d'achat.

## Impact du coût de location sur le remboursement d'un équipement

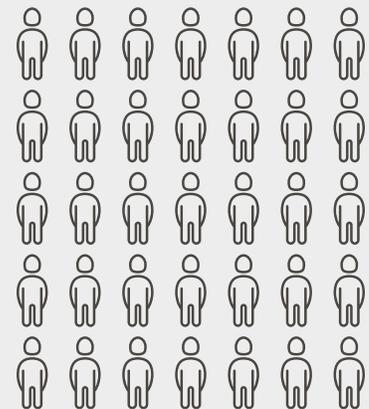
Coût d'acquisition de la tente : 350 \$

Coût de location : 20 \$



Nombre de location nécessaire pour rentabiliser l'achat :  
**18**

Coût de location : 10 \$



Nombre de location nécessaire pour rentabiliser l'achat :  
**35**

Élément à considérer	Ratio du prix locatif/ valeur d'achat faible si	Ratio du prix locatif/ valeur d'achat élevé si	Commentaire
Valeur de l'équipement	Équipements onéreux Ex.: Canot. Prix d'achat: 2000 \$. Prix de location: 35 \$. Ratio: 1,8%	Équipement bon marché Ex.: Lampe frontale. Prix d'achat: 25 \$. Prix de location: 4 \$. Ratio: 16%	Plus le prix d'achat est élevé, plus le prix de location le sera également. Cependant, le ratio doit rester faible pour ne pas rebuter les utilisateurs.
Objectif du projet et public cible	Projet social Ex.: Tente. Prix d'achat: 350 \$. Prix de location: 10 \$. Ratio: 2,9%	Projet touristique Ex.: Tente. Prix d'achat: 350 \$. Prix de location: 20 \$. Ratio: 5,7%	Les projets sociaux visent des clientèles aux moyens plus limités. Le prix de location doit tenir compte de cette mission.
Fréquence d'emprunt	Emprunts fréquents Ex.: Raquettes à neige. Prix d'achat: 280 \$. Prix de location: 10 \$. Ratio: 3,5%	Emprunts ponctuels Ex.: Détecteur de victimes d'avalanche. Prix d'achat: 450 \$. Prix de location: 40 \$. Ratio: 8,8%	Les équipements empruntés fréquemment seront plus rapidement payés, même avec un ratio de location moins élevé.

# STRUCTURATION DE L'ENTITÉ DE GESTION



Crédit : Face aux vents

La mise en place d'un projet de mise à disposition de matériel de plein air requiert la mobilisation d'une équipe, des ressources financières et une structure organisationnelle claire. Cette dernière est nécessaire pour gérer les obligations et responsabilités liées à un projet portant une mission publique. Lors de la phase de démarrage d'un projet, deux cas de figure s'offrent aux responsables : greffer le projet à une structure existante ou créer une nouvelle entité.



## Choisir de s'appuyer sur une structure existante ou créer une nouvelle entité

Lorsque la mise à disposition du matériel est développée comme le nouveau service d'une organisation existante, les responsables peuvent s'appuyer sur la structure organisationnelle déjà en place. Ils peuvent alors se concentrer sur la planification du projet, la recherche de financement et la constitution de l'équipe, sans avoir à se soucier de structurer une entité de gestion. Il faudra néanmoins s'assurer que les nouveaux services développés correspondent à la mission de l'organisation. Si tel n'est pas le cas, il sera nécessaire de mener un travail de concordance, soit en révisant la mission soit en modifiant le projet. En revanche, si la mise à disposition collective du matériel n'est attachée à aucune organisation existante, ses responsables devront réfléchir à la forme légale qu'elle prendra.



## Constituer une structure formelle

La raison d'être et les objectifs du projet conditionnent grandement le modèle de l'organisation. Une initiative à vocation sociale, éducative (liée, par exemple, aux saines habitudes de vie) aura avantage à se constituer en organisme à but non lucratif (OBNL), alors qu'un projet commercial prendra la forme d'une entreprise. Une structure formelle présente des avantages indéniables dont la principale est la reconnaissance légale du projet, en lui conférant un statut juridique. La constitution en personne morale présente plusieurs avantages, parmi lesquels :

- la pérennisation de la structure au-delà de l'engagement des membres;
- l'admissibilité à des subventions publiques;
- une protection civile des membres en ce qui concerne les actes de l'entité juridique;
- la facilitation de la gestion des activités courantes et de la prise de décisions.

Cette démarche impose cependant une certaine lourdeur administrative, lors de la création de l'organisme et pour la suite, à cause des obligations légales récurrentes. Les projets de moindre ampleur peuvent choisir l'option de se constituer en association non personnifiée, qui est une structure plus avantageuse lorsque le nombre de personnes mobilisées et les activités sont restreints.

### Choisir l'association pour les projets de moindre ampleur

Une association peut être constituée à partir du moment où un groupe de personnes souhaitent mener des actions concrètes en s'inspirant d'un intérêt qu'elles ont en commun. La constitution en association permet d'encadrer le travail d'équipe tout en facilitant la mise en œuvre des activités de mise à disposition du matériel. De même que les OBNL, les associations sont admissibles à de nombreuses subventions, contrairement aux individus. Une association peut décider ou non de s'inscrire au registraire des entreprises. Son existence est alors établie par un contrat, oral ou écrit, mais ne possède aucune personnalité juridique, ni d'existence fiscale. Cela implique la responsabilité des membres, notamment en ce qui concerne les dettes de l'association. Cependant, les coûts de création et les obligations légales sont minimes, ce qui en fait une structure idéale pour les projets aux ressources restreintes.

### Choisir l'OBNL pour les projets à vocation sociale

La gestion d'un OBNL est plus contraignante, mais permet un déploiement d'envergure plus importante. La création d'un OBNL est régie par la Loi sur les compagnies. Avant de se lancer dans une telle démarche, il est important d'avoir en tête une vision claire de la future organisation, incluant sa mission et ses objectifs. Trois administrateurs provisoires étant nécessaires pour présenter une demande d'incorporation au registraire des entreprises, il est important d'amorcer le processus avec le soutien de partenaires. De nombreux guides et articles existent au sujet de la création d'un OBNL (voir « [Liste des ressources utiles](#) », p.113). Certains projets peuvent aspirer à devenir des organismes de bienfaisance enregistrés. Ces derniers doivent mener des actions utiles au plan social, qui profitent à l'ensemble de la population. Ce type de structure présente certains avantages, dont le principal est la capacité à remettre des reçus officiels pour déduction d'impôt aux personnes ou aux entreprises qui leur font des dons. Elle est donc particulièrement intéressante pour les projets sociaux qui s'appuient sur la collecte de dons.

### Choisir l'entreprise pour les projets à vocation commerciale

Lorsqu'un projet porte une mission commerciale, il est plus intéressant de s'orienter vers la création d'une entreprise, dont la structure permet aux entrepreneurs de réaliser des profits. Les projets de mise à disposition de matériel adoptant cette structure fonctionnent soit en louant les équipements, soit en prêtant le matériel dans le cadre d'activités payantes ou à des fins promotionnelles. L'entreprise dispose d'un potentiel de développement plus grand, car elle est moins contraignante administrativement et tolère une grande diversification des activités. Les étapes de structuration sont tout de même complexes et demandent un investissement personnel important.

*Crédit : Chantal Levesque*





## Intégrer certains éléments administratifs avant le début du projet

Quelle que soit la structure de l'organisation, sa création nécessite certaines actions, notamment :

- se doter d'un compte en banque, si, à un moment ou à un autre, une opération financière est réalisée;
- s'adjoindre les services d'une ressource en comptabilité pour traiter les opérations financières courantes (transactions, salaires);
- avoir recours au besoin à un conseiller juridique (avocat, aide juridique) lors de la constitution de l'organisation, ou plus tard dans le projet <sup>CP14</sup>;
- se doter d'une adresse physique permettant d'acheminer les courriers postaux;
- disposer d'une identité numérique adéquate;
- disposer d'un lieu (propriété ou location) dans lequel tenir les différentes activités de l'organisation;
- souscrire à une assurance responsabilité civile avant le commencement des activités.

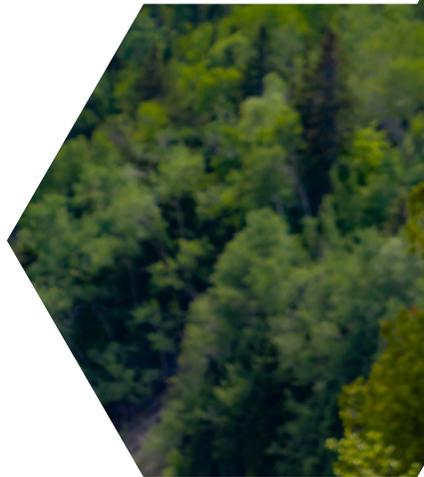
### Conseil pratique 14

Le [Regroupement Loisir et Sport du Québec](#) (RLSQ) offre aux OBNL de loisir et de sport du Québec une gamme de services en accompagnement dont, entre autres, de l'aide juridique, un appui informatique et un accès à des programmes d'assurance.

Crédit: Yan Kaczynski



# PLANIFICATION DES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES



Crédit: Projet Vertical



## **Comparer les ressources existantes aux ressources nécessaires**

La première étape de planification des besoins en ressources humaines consiste à répertorier l'ensemble des tâches qui nécessitent l'intervention d'une personne. Ensuite, il faut tenter de déterminer le temps que prendra chaque tâche lors du fonctionnement normal du projet. Cette étape permet d'avoir une bonne idée de l'ensemble des besoins en ressources humaines. Il est donc conseillé d'évaluer les compétences dont dispose l'équipe déjà mobilisée et le temps disponible à consacrer au projet pour les comparer avec les besoins établis. En déterminant les manques de l'équipe, les coordonnateurs du projet seront plus en mesure de définir le ou les profils des personnes à recruter.



## **Confier les missions de façon qu'elles correspondent aux profils des personnes engagées dans le projet**

Pour fonctionner, un service de prêt ou de location nécessite la réalisation de différentes tâches, de la coordination à la réparation du matériel en passant par la gestion du centre de mise à disposition du matériel <sup>CP15</sup>. Chacune de ces tâches fait appel à des compétences différentes. Il est donc important de s'appuyer sur les qualités naturelles des membres de l'équipe dans la répartition des fonctions. En cas d'ajout de nouvelles personnes, il faut s'assurer que celles-ci présentent le profil adapté à la mission qui leur sera confiée.

## Conseil pratique 15

Actions	Période de demande	Compétences requises
Coordination du projet	Forte en début (planification) et en fin (évaluation) de projet. Modérée durant la phase de prêt.	Capacité organisationnelle, sens des priorités, gestion d'équipe, faculté d'adaptation
Gestion informatique et communication	Continue tout au long du projet	Connaissance des outils de bureautique, bonne compréhension des projets, aptitude à communiquer
Gestion de l'inventaire	Forte au début, modérée durant la phase de prêt	Minutie, sens de l'organisation
Aménagement de l'espace de prêt	Forte au début du projet	Débrouillardise, habileté manuelle
Entretien du matériel	Modérée à forte durant la phase de prêt	Habileté manuelle, connaissances du matériel
Administration du prêt	Forte durant la phase de prêt	Entregent, rigueur



### Assurer une formation initiale et continue sur le matériel, pour toute l'équipe

Les personnes responsables des tâches en lien avec la gestion du matériel devront se familiariser avec tous les équipements de la réserve. Grâce à cet apprentissage initial, les membres de l'équipe seront mieux préparés pour effectuer un bon entretien et des réparations appropriées, et pour prodiguer des conseils judicieux au sujet de leur utilisation. Au-delà des habiletés manuelles et de la connaissance du matériel, il sera utile de bien comprendre la nature des composantes des équipements ainsi que les détails d'entretien à respecter selon les recommandations et garanties des fabricants. Les nouveaux membres se joignant à l'équipe devront également être formés sur la manipulation du matériel. Il ne faut pas non plus hésiter à solliciter des expertises externes (ateliers, demandes de conseils) et effectuer une mise à jour continue des connaissances. Cette exigence s'applique à la gestion du matériel, mais également à tous les aspects du projet (organisation de sorties, sécurité, etc.).

Crédit: Tourisme Outaouais  
La base de plein air Air-Eau-Bois en Outaouais a développé un guide de gestion du matériel transmis chaque été à l'équipe responsable de la nouvelle saison.



## Assurer un bon encadrement et valoriser ses bénévoles

Le recours à des bénévoles est tout à fait justifié quand il s'agit de projets à visées sociales ou éducatives <sup>EX18</sup>. Dans ce cas, il est nécessaire que les gestionnaires proposent une formation adaptée, offrent un soutien continu et assurent un suivi des tâches à chacun des bénévoles. Les missions qui leur seront confiées doivent autant que possible être enrichissantes et valorisantes, afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et le niveau d'investissement dans le projet. Le niveau de responsabilité doit quant à lui être proportionnel à l'engagement souhaité du bénévole. Par ces quelques mesures, il sera plus facile de maintenir un niveau de motivation élevé des volontaires. Par ailleurs, des avantages peu coûteux tels que des tarifs préférentiels sur des activités ou des formations techniques en échange de travail bénévole constituent des incitatifs appréciables <sup>CP16</sup>.

### Exemple 18 :



Équipe Jeunesse Bourassa permet à ses jeunes membres d'emprunter gratuitement les équipements de plein air pour une durée déterminée, et offre la location à prix abordable aux non-membres. Certains jeunes ont accepté de s'occuper bénévolement du centre de prêt à des horaires spécifiques. L'équipe permanente s'occupe de la coordination des bénévoles et supervise la bonne marche de la formule de prêt. Cette initiative présente les avantages d'offrir une expérience de responsabilisation pour les jeunes tout en finançant une partie de la programmation plein air de l'organisation par la location d'équipement.

### Conseil pratique 16

Le [Réseau de l'action bénévole du Québec \(RABQ\)](#) a développé un programme harmonisé de gestion et d'encadrement des bénévoles. Dans le cas où une organisation s'appuie en grande partie sur de telles ressources, il pourra être pertinent pour l'équipe de promotion de suivre la formation en ligne qui propose de nombreux outils concernant le recrutement, la sélection, l'encadrement et la reconnaissance des bénévoles.



Crédit: Yan Kaczynski



## Réfléchir la structure d'équipe en fonction de la mission du projet et de ses ressources

Si le projet prévoit l'inclusion d'un travailleur rémunéré, il est important de prévoir le budget adéquat. Ces nouveaux employés sont considérés comme contractuels et, pour cette raison, leurs conditions de travail sont régies par les normes du travail et les règles internes de l'organisation responsable du projet. À leur rémunération s'ajoutent les frais liés à la formation (variables selon les projets) et le temps de coordination (supervision, gestion administrative). Il revient à l'équipe de coordination de déterminer la bonne structuration de l'équipe engagée dans le projet en fonction de la nature de la mission et des ressources potentielles <sup>EX19</sup>.

### Exemple 19 :



*En 2019, Sport et Loisir de l'île de Montréal a accompagné un organisme jeunesse dans la mise en place d'un projet de centre de prêt de matériel. Ce service étant nouveau pour l'organisation, il a fallu le planifier depuis le début. L'arrondissement a accepté de prêter un local servant à la mise à disposition du matériel.*

*Durant six semaines, tous les citoyens avaient la chance de pouvoir emprunter gratuitement les équipements de leur choix durant trois périodes par semaine pour une période totale d'ouverture de 15 heures par semaine. Une animatrice a été engagée pour accueillir le public, administrer les prêts, vérifier l'état du matériel et le ranger dans le centre.*

**Enfin, voici le comparatif des heures de fonctionnement du projet :**

Heures totales d'ouverture du centre de prêt au public : ..... 90 heures

Heures totales de planification\* et de gestion administrative du projet : ..... 50 heures

Heures totales de coordination\*\* et de montage du centre de prêt : ..... 145 heures

\* La planification inclut, entre autres tâches: le choix du matériel, des modalités de prêt, des heures d'ouverture, la planification budgétaire, les recherches de financement, les sollicitations de partenariat, l'embauche de ressources humaines, la demande de devis et la programmation des communications.

\*\* La coordination inclut, entre autres tâches: la commande du matériel, la réception des commandes, le montage de certains équipements, l'identification et le catalogage du matériel, la création de l'outil d'inventaire, l'aménagement de l'espace de prêt, la rédaction des règlements et formulaires d'emprunt, la formation et l'encadrement du commis au prêt et la gestion des communications.

# ASSURANCE ET RESPONSABILITÉS



Crédit : GUEPE



## Soumettre les nouveaux projets à son assureur

La plupart des organisations légalement constituées possèdent déjà une assurance dont les différentes polices peuvent couvrir une partie des activités liées à un nouveau projet. Les responsables doivent soumettre les détails de leur projet à leur assureur qui sera alors en mesure de les conseiller sur les dispositions à prendre. Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible, car il est possible que les activités projetées ne puissent pas être assurées. Dans ce cas, tout travail subséquent représenterait une perte de temps.



## Solliciter une expertise professionnelle pour choisir la couverture la mieux adaptée à son projet

Dans le cas d'un projet développé par une nouvelle organisation, la question des assurances sera à considérer avec la plus grande attention. Il peut être pertinent de s'adjoindre les services d'une ressource ayant une expertise reconnue dans le domaine. Bien que pouvant apparaître intimidante, la souscription à une bonne police d'assurance peut s'avérer capitale en cas de coup dur. Il s'agit d'une dépense non compressible, mais il ne faut pas hésiter à demander plusieurs devis pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

Certaines polices d'assurance paraissent incontournables dans le développement d'un projet de prêt ou de location d'équipements de plein air. Ce document propose un survol de la question, mais ne se substitue pas aux recommandations d'un conseiller en assurance.

### Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile est l'assurance prioritaire à laquelle souscrire pour une organisation. Elle protège l'assuré contre les dommages financiers découlant de blessures corporelles ou des dégâts matériels subis par un tiers et dont l'assuré pourrait être déclaré responsable à la suite d'une réclamation ou d'une poursuite judiciaire. La police d'assurance choisie délimitera l'étendue de la couverture (employés, dirigeants, bénévoles, clients). Pour que l'assurance responsabilité civile puisse être activée, il sera systématiquement demandé de démontrer que les mesures nécessaires ont été mises en place pour une pratique sécuritaire de l'utilisateur et qu'un dommage subi ne peut être imputable au mauvais état d'un équipement.

### **Assurance des biens**

L'assurance de biens couvre la plupart des biens dont l'organisme est propriétaire, locataire ou responsable contre les altérations liées à des causes diverses. Le niveau de couverture varie d'une assurance à l'autre, selon qu'il s'agit d'une assurance multirisque (couverture complète hors risques spécifiquement exclus) ou d'une assurance de base (couverture des seuls risques énumérés dans la police).

### **Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants**

L'assurance couvre les frais juridiques et tout jugement en faveur du plaignant mettant en cause la responsabilité des administrateurs et dirigeants, ainsi que celle du personnel et des bénévoles de l'organisme.

### **Assurance accident des administrateurs non rémunérés et des bénévoles**

L'assurance couvre les administrateurs non rémunérés et les bénévoles durant l'accomplissement de leurs fonctions au sein de l'organisation lorsqu'ils subissent un accident entraînant un décès, une mutilation ou une paralysie.

La commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) propose une protection des travailleurs bénévoles pour les entreprises inscrites qui en font la demande.

D'autres polices d'assurance existent et la pertinence de souscrire à ces dernières dépend de la nature des activités liées au projet de mise à disposition du matériel. Une prévision consciencieuse des besoins et une bonne communication avec son assureur peuvent prévenir des déboires dans bien des situations.

*Crédit : Marie-Pierre Lacasse*

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



## Estimer le plus précisément possible les coûts de gestion courante

L'élaboration du budget doit représenter l'ultime étape de planification d'un projet de mise à disposition du matériel. À ce stade du projet, les responsables doivent avoir une idée précise des activités à venir et déterminer la répartition des ressources en conséquence. La première étape consiste généralement à résumer les besoins en les classant par poste de dépense. Les postes les plus courants dans un service de mise à disposition de matériel sont :

- les salaires et frais des ressources humaines;
- le loyer et les frais de location des espaces d'entreposage;
- les assurances;
- l'achat des équipements;
- l'entretien des équipements;
- les frais d'aménagement de l'espace d'entreposage;
- les frais de marketing et de promotion;
- le matériel de bureau;
- les besoins spécifiques liés au système de mise à disposition (transport de matériel, plateforme de réservation, etc.).

Pour chacun de ces postes de dépense, il faut essayer de réaliser une estimation la plus précise possible des coûts de gestion courante (Voir « [Tableau de planification budgétaire](#) », p. 119), sans oublier les frais de lancement, qui peuvent être assez importants dans un tel projet. Dans cette estimation, il est conseillé de distinguer, dès la phase de prévision budgétaire, les dépenses incompressibles de celles pour lesquelles des aménagements sont possibles, tels que des partenariats avec d'autres organisations (partage de loyer, entente pour l'entretien du matériel), un recours à des ressources bénévoles ou l'utilisation de dons de matériel de bureau.



## S'informer au sujet des différentes subventions disponibles

Les prévisions budgétaires doivent correspondre à l'ampleur anticipée du projet. Deux approches peuvent alors être adoptées : une pour laquelle l'enveloppe budgétaire disponible délimite l'étendue du projet et une autre pour laquelle l'envergure du projet détermine le financement nécessaire. Dans les deux cas, il sera toujours bénéfique pour le projet d'étudier les différentes subventions disponibles. Celles-ci sont nombreuses, notamment pour soutenir les nouvelles initiatives, et peuvent couvrir des aspects variés du projet, autant l'embauche d'employés que la location d'un local. Des aides financières sont également disponibles pour l'acquisition d'équipement de plein air <sup>CP17</sup>. Pour être admissible à une subvention, il est impératif de s'assurer que le but du projet correspond à ce que vise à subventionner le bailleur de fonds.

### Conseil pratique 17

[Loisir et Sport Montérégie](#) met à disposition un répertoire des subventions disponibles sur leur site Internet.

## Multiplier les sources de revenus pour constituer son stock d'équipements

Le budget dédié à l'acquisition d'équipement gonfle rapidement lorsque les responsables décident de se procurer du matériel de qualité, mais il faut considérer cela comme un investissement: un article de qualité a plus de chance de durer, et d'être rentable à long terme. Cependant, il existe plusieurs moyens de réduire la facture ou, au moins, d'augmenter le budget dédié à l'achat de matériel. La location des équipements est, entre autres, un moyen de rembourser le coût d'achat initial. À cela peuvent s'ajouter les campagnes de sociofinancement et les événements de levée de fonds. Lorsque les responsables de projets optent pour ce genre d'actions, il est primordial d'avoir préalablement défini son projet assez clairement pour que les nouveaux contributeurs sachent précisément ce qu'ils contribueront à financer. Les dons privés d'objets peuvent également être une ressource, à la condition de s'assurer de la sécurité des utilisateurs: les équipements récupérés doivent impérativement être en bon état. Les équipements mécaniques (vélos, équipement de plongée) et nautiques doivent être inspectés avec minutie avant d'être mis à disposition et les équipements de sécurité (casques, matériel d'escalade, vestes de flottaison) doivent être achetés neufs pour être conformes aux normes de sécurité.



*Crédit: Léa Desmars  
L'école secondaire Sophie-Barat organise une activité de camping ouverte aux élèves et anciens élèves dont les frais d'inscription couvrent les coûts d'organisation de l'évènement. Le surplus dégagé participe à financer le programme de plein air.*

## Anticiper les frais d'entretien du stock d'équipements

La planification financière initiale du projet doit assurer sa pérennité. Pour cette raison, elle doit inclure une bonne estimation des frais de gestion courante. La mise à disposition de matériel s'appuie sur des actifs (les équipements) qui se détériorent naturellement et dépendent du maniement précautionneux des utilisateurs. Il est donc important de planifier les frais d'entretien et de remplacement, tout comme il faut réfléchir aux responsabilités financières des emprunteurs. À ce sujet, il peut être intéressant de mettre en place deux fonds pour la gestion du projet: un dédié aux achats et l'autre à l'entretien. Les différents responsables de projets conseillent de mettre en place un fonds de gestion de matériel équivalant à 10% de la valeur totale de la réserve d'équipements et de faire signer un engagement de remboursement aux utilisateurs en cas de perte ou de bris lié à une négligence. Ce taux peut évidemment être ajusté selon la nature du projet, la clientèle et le type d'équipements.



*Crédit: Thierry Robillard-Martel  
Les équipements en tissu peuvent facilement être réparés avec un patch de la même couleur et du même matériau.*



## Réviser son budget de façon qu'il s'adapte à l'évolution du projet

Par ailleurs, une réflexion continue sur la nature des activités augmente la possibilité de pérenniser un projet. En effet, le montage financier de lancement répond à la situation du moment, mais celle-ci peut évoluer au fil du temps <sup>EX20</sup>. Cela implique qu'il faille régulièrement ajuster les prévisions budgétaires pour qu'elles collent à cette évolution. La réticence au changement représente l'une des limites majeures des projets, alors que ses vertus sont multiples: adaptation aux nouvelles demandes, attrait renouvelé pour les partenaires et les clients. Il ne faut donc pas hésiter à multiplier les demandes de soutien en présentant clairement les bienfaits anticipés du projet, replonger dans son budget le cas échéant, faire marche arrière en cas d'échec et apprendre à se réinventer.

### Exemple 20 :



Il y a cinq ans, RAP Jeunesse a mis en place le projet K-Ravane, un service mobile d'animation incluant du prêt de matériel sportif se déplaçant de parc en parc durant l'été. Une équipe d'animation portait la mission d'encourager les jeunes non rejoints par le réseau sportif habituel à pratiquer des activités physiques et à utiliser les installations sportives. Pour ce faire, cette équipe a mis en place des activités d'initiation, des tournois et des événements festifs. Le succès fut au rendez-vous au point que, après trois années d'existence, la caravane n'avait plus vraiment de raison d'être: les aires de jeux étaient constamment remplies et les jeunes avaient pris en main l'organisation des activités. Plutôt que de continuer le projet de caravane dont les bénéfices seraient minimes, l'organisme a décidé de concentrer ses ressources sur d'autres missions comme le maillage communautaire et l'engagement des jeunes dans leur milieu.



Crédit : RAP Jeunesse

# BESOINS EN MATÉRIEL



*Crédit : École Sainte-Louise-de-Marillac  
Les écoles proposent de plus en plus d'activités de plein air, comme ici l'école Sainte-Louise-de-Marillac dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.*



## Ajuster l'acquisition de matériel à la capacité d'encadrement

Afin de réaliser une bonne estimation du matériel à se procurer, les organisateurs doivent à la fois **estimer leur capacité de service et d'entreposage et anticiper l'utilisation des équipements**. Si les activités nécessitent un accompagnement, la quantité d'équipements sera déterminée par la capacité d'encadrement de l'organisme <sup>EX21</sup>. Cette quantité peut également être définie par les besoins pour mener certaines activités, par exemple lorsque le matériel est utilisé dans le cadre de cours, de sorties scolaires ou de formations. Les fédérations de plein air disposent également de documents de référence quant aux ratios d'encadrement sécuritaires par discipline, lieux de pratique et groupes de niveau. Les besoins en matériel dépendent donc du nombre de participants aux activités proposées et de la nature de ces dernières.

## Exemple 21 :



Au début de son existence, Loisirs de l'Est a dû réfléchir à ses besoins en matériel pour sa programmation en planche à pagaie. L'organisation disposait de deux instructeurs brevetés par Pagaie Canada. La capacité d'encadrement est de six élèves pour un encadrant. L'organisme savait donc qu'un maximum de quatorze pagayeurs pouvaient se retrouver simultanément sur le lac (12 élèves et 2 instructeurs). Pour une pratique sécuritaire de la planche à pagaie, chaque utilisateur doit avoir accès à une planche, une veste de flottaison et une pagaie. LDE a donc estimé ses besoins minimums initiaux à :

- 14 planches et laisses de cheville;
- 14 pagaies;
- 14 vestes de flottaison et sifflets.

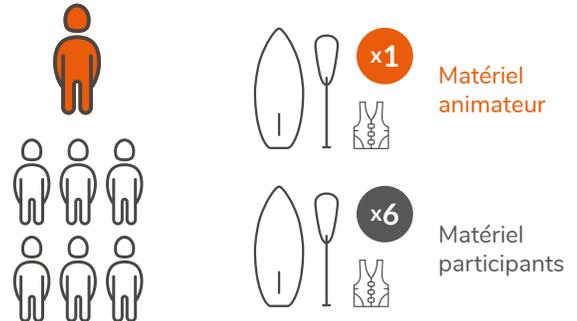
Cependant, ces estimations ne prennent pas en compte la nature des équipements. Ainsi, les tailles des pagaies et des vestes diffèrent en fonction des gabarits des utilisateurs. Le nombre d'unités devra donc être révisé pour pouvoir accommoder les différents utilisateurs, quel que soit leur gabarit. De plus, les estimations minimales ne tiennent pas compte de certaines circonstances inhérentes à la pratique du plein air, la première étant l'usure ou les bris de matériel. Lorsque l'organisation a rendu son matériel accessible à l'emprunt pour le grand public, elle s'est rapidement trouvée en déficit de pagaies, le temps de remplacer celles qui étaient brisées.

Pour les disciplines nécessitant un équipement adapté à la morphologie de l'utilisateur, il est nécessaire de se doter d'équipements couvrant la gamme complète des tailles. Il est également important de prévoir un certain surplus, afin de parer aux éventuels incidents, ainsi qu'une trousse de réparation.

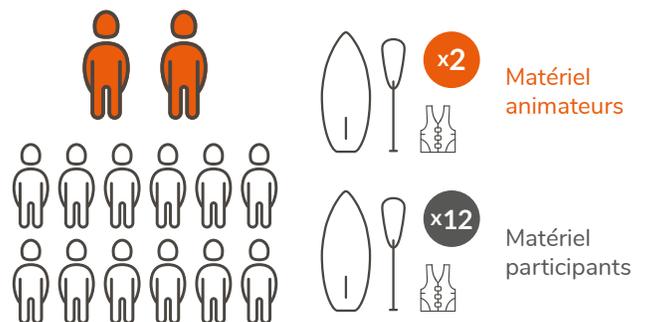
Pour être bien préparé pour la saison, la prévision initiale d'achat devrait plus ressembler à :

- 16 planches et laisses de cheville;
- 20 pagaies ajustables;
- 8 vestes de taille TP-P et sifflets;
- 14 vestes de taille M-G et sifflets;
- 6 vestes de taille TG-TTG et sifflets.

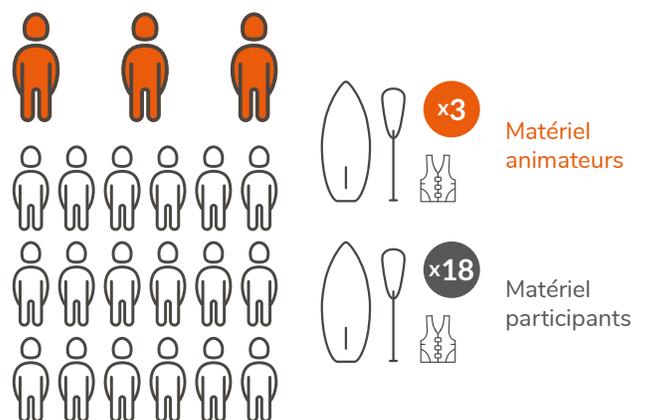
### 1 encadrant — 6 participants max



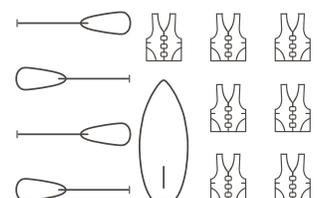
### 2 encadrants — 12 participants max



### 3 encadrants — 18 participants max



Équipement supplémentaire utile par groupe





## Ajuster son stock d'équipements au nombre d'utilisateurs anticipés

Lorsque le prêt ou la location sont la raison d'être du projet, les responsables doivent réaliser une estimation de la quantité idéale de matériel à acquérir. Dans le cas où le nombre d'utilisateurs potentiels est important, la taille du projet sera grandement influencée par la capacité d'accueil du site de pratique, la capacité d'entreposage du matériel, la disponibilité de ressources humaines et la possibilité d'offrir d'autres activités. Cependant, il est toujours préférable de planifier un nombre potentiel d'utilisateurs avant de se lancer dans l'achat de matériel <sup>EX22</sup>. Pour réaliser une estimation assez juste, il peut être intéressant de se renseigner auprès de personnes ayant mené des projets similaires au sujet de leurs activités ou de leurs contextes d'implantation <sup>CP18</sup>. Il faut toujours prendre en compte que les emprunteurs d'équipement de plein air sont rarement des utilisateurs récurrents, car ceux-ci possèdent généralement leur propre équipement. De plus, un projet de ce type connaît systématiquement des périodes plus dynamiques durant la fin de semaine. L'estimation concernant les périodes de fort achalandage doit donc prendre en compte que les utilisateurs seront en majorité des néophytes à qui il faudra donner le goût de revenir, et que cet achalandage se produira en fins de semaine.

### Exemple 22 :



Les organisateurs de projets de prêt d'équipements de plein air doivent être en mesure d'estimer le nombre d'utilisateurs de leurs centres de prêt afin d'éviter autant que possible de se retrouver en déficit de matériel, mais également pour ne pas acquérir un surplus d'équipement inutilisé. Cela est particulièrement vrai pour les projets menés par des municipalités, car le bassin potentiel d'utilisateurs est très large. De plus, les municipalités sont contraintes de respecter un processus budgétaire lourd, ce qui limite la possibilité d'adaptation.

### Conseil pratique 18

Pour estimer le besoin en matériel d'un projet, il peut être utile de se poser certaines questions :

- De quelle capacité de stockage disposons-nous ?
- Le prêt de matériel nécessite-t-il un encadrement ?
- Où vont nos utilisateurs pour pratiquer leurs activités de plein air ?
- Quel est le nombre de personnes que les sites identifiés peuvent accueillir sans être encombrés ?
- Existe-t-il d'autres organisations offrant un service similaire à proximité ?
- Combien de personnes le projet veut servir à la fois ?

Temps		Site de pratique		Conditions météo	
Semaine <b>-</b>	Période de travail <b>-</b>	Proche des centres urbains <b>+</b> <b>+</b>	Favorables <b>+</b> <b>+</b>		
<b>+</b>	Jour férié <b>+</b> <b>+</b>	Éloigné des centres urbains <b>+</b> Région touristique	Défavorables <b>-</b>		
Fin de semaine <b>+</b>	Vacances <b>+</b> <b>+</b>	Éloigné des centres urbains <b>-</b> Région moins populaire	Impraticables <b>-</b> <b>-</b>		

**+** Impact positif sur la fréquentation      **-** Impact négatif sur la fréquentation



## Privilégier le matériel polyvalent et l'uniformité dans les modèles

Autant que possible, les projets collectifs doivent permettre de servir tout type d'emprunteur en respectant un budget raisonnable. Il faut donc privilégier le matériel polyvalent, comme les équipements à taille ajustable. Plus l'équipement sera ajustable, plus l'objet pourra desservir un grand nombre de personnes. Il est malgré tout important de garder en tête la solidité et le confort d'utilisation dans le choix du matériel. Dans le même ordre d'idées, le matériel unisexe s'avère plus pratique. Les tailles médianes sont les plus fréquemment empruntées. De plus, quand cela est possible, il est intéressant d'acquérir des équipements pouvant être utilisés dans différentes disciplines. Par exemple, des bâtons de marche sur lesquels peuvent être fixés des paniers à neige accommodent à la fois les randonneurs en été et les amateurs de raquettes en hiver. Finalement, il est toujours judicieux de privilégier d'acheter plusieurs articles du même modèle car cela facilite leur entretien et l'achat de pièces de réparation. Cela simplifie également la prise en main par l'équipe du projet, et donc la formation des utilisateurs.



## Laisser la possibilité au projet de grandir

Pour un bon service, il est important de se munir d'une gamme d'équipement pouvant accommoder les différents types d'utilisateurs (enfants, adolescents, adultes, aînés et, si possible, du matériel adapté à la pratique des personnes présentant une limitation fonctionnelle), et ce, en quantité suffisante. Étant donné la difficulté de déterminer très précisément la quantité d'équipements idéale, il est préférable de commencer par une quantité moins importante, de façon à l'ajuster avec le temps, selon la réponse des usagers <sup>EX23</sup>.

### Exemple 23 :

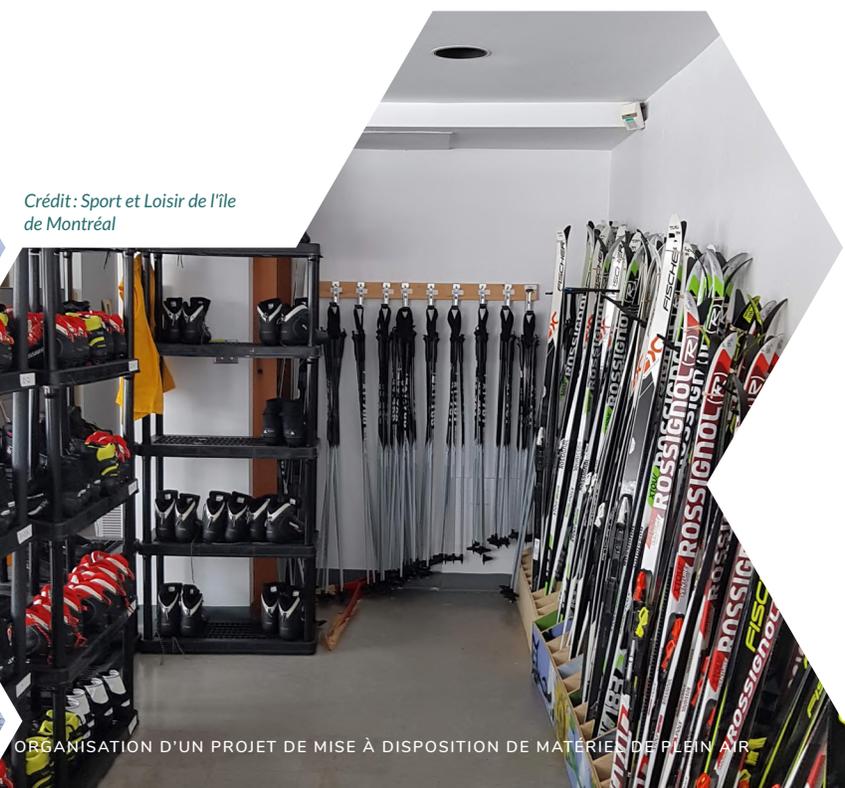


Le projet de prêt d'équipement de plein air conduit par la TOHU au parc Frédéric-Back à Montréal a doublé son stock d'équipements lors de sa deuxième année d'activité, afin de répondre à la demande croissante des utilisateurs et en raison de l'aménagement de nouveaux sentiers.

Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal



Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal



# SÉLECTION DU LIEU D'ENTREPOSAGE



Crédit:  
Sport et Loisir  
de l'île de Montréal

## Choisir le lieu d'entreposage selon les caractéristiques du projet et soigner son aménagement

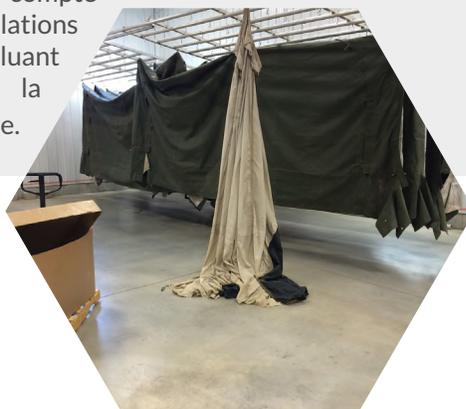
Lors de la planification d'un projet de prêt, il existe deux possibilités en ce qui concerne l'espace d'entreposage du matériel : soit l'organisation possède déjà ses locaux, soit les responsables devront rechercher un espace de stockage idéal. Dans les deux situations, la **configuration du lieu d'entreposage aura une grande influence sur la structure du système de mise à disposition**. L'espace disponible, même s'il peut être optimisé, limite la quantité de matériel dont peut disposer un projet. Il n'est pas souhaitable d'encombrer un espace de stockage dont le matériel est amené à être fréquemment déplacé. En effet, une mauvaise organisation rend la manutention du matériel pénible, voire dangereuse. Par exemple, il est déconseillé d'entreposer du matériel lourd ou encombrant dans un espace dont l'unique accès se fait par un escalier exigü. Une bonne organisation de l'espace permet également de mieux gérer son inventaire et facilite les activités de gestion courante <sup>CP19</sup>. Ainsi, il est plus agréable pour le personnel de pouvoir facilement retrouver les équipements désirés selon un **système de rangement logique et respecté par tous**.

### Conseil pratique 19

En plus de sa fonction d'entreposage, l'espace choisi doit être bien adapté pour facilement entretenir et conditionner l'équipement. Par exemple, les tentes doivent systématiquement être nettoyées (il faut enlever les traces de boue, balayer l'intérieur) et séchées avant d'être rangées. Or, ce sont des pièces de grande dimension qui nécessitent un espace intérieur conséquent. De plus, une bonne procédure exige de les monter au moins une fois avant le début de la saison, pour en vérifier l'état général. Si cette opération est généralement réalisée à l'extérieur, les conditions météorologiques peuvent obliger de les monter à l'intérieur. Dans ce cas, il est impératif de disposer d'un espace suffisant.

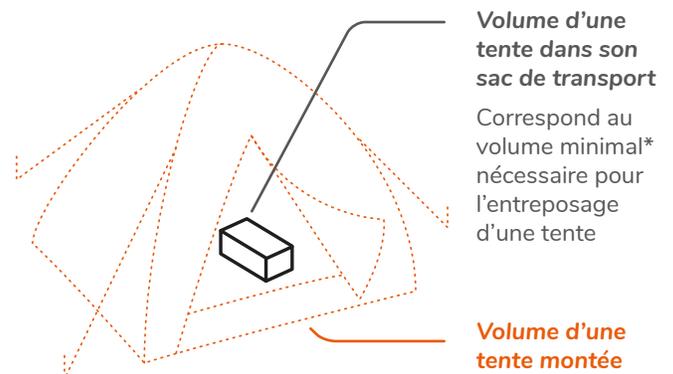
D'autres aspects à considérer sont la proximité d'un point d'eau (très utile pour le rinçage) et l'accès à l'extérieur (pour aller tester des réchauds par exemple, procédure interdite à l'intérieur).

Le choix et l'aménagement de l'espace d'entreposage doivent donc prendre en compte l'ensemble des manipulations des équipements, incluant le montage, l'entretien, la manutention et le stockage.

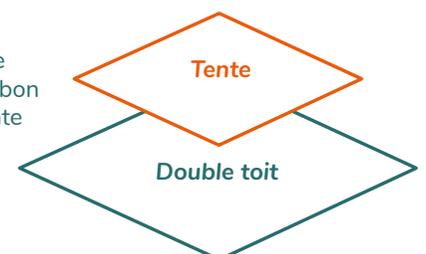


Crédit: Ateliers Non-Tech Inc  
L'entreprise Ateliers Non-Tech a construit un séchoir pour tentes dans le cadre de leur collaboration avec le domaine militaire.

## Volume d'un équipement lors des différentes phases d'utilisation



Correspond au volume nécessaire pour effectuer un bon entretien de la tente



\* Les sacs fournis avec des équipements textiles sont généralement conçus de manière à compresser les éléments pour en faciliter le transport. Il est donc généralement recommandé de les entreposer de manière à réduire la pression.

## Centraliser la réserve de matériel

Le lieu d'entreposage doit préférablement pouvoir accueillir l'ensemble des équipements au même endroit. La traçabilité du matériel prêté aux particuliers représente déjà un défi en soi sans que la dispersion du matériel vienne compliquer la tâche. Si la disposition de l'espace de stockage ne permet pas d'entreposer tout le matériel au même endroit, l'idéal est de trouver un agencement permettant de lier les équipements complémentaires <sup>EX24</sup>. **L'intention est toujours d'imposer le moins de lourdeur lors de chaque procédure d'emprunt individuelle.** Une bonne organisation constitue une des clés de la bonne gestion d'un projet de mise à disposition de matériel.

### Exemple 24 :



Équipe Jeunesse Bourassa propose du prêt de matériel quatre saisons à ses membres. L'été, l'organisme propose aux jeunes de venir emprunter slacklines et vélos, alors qu'en hiver les membres ont accès à des raquettes et des skis de fond. Le centre dans lequel se trouvent les bureaux d'EJB dispose d'un local d'entreposage au rez-de-chaussée, ainsi que d'un espace de rangement dans le sous-sol. Aucun de ces espaces ne permet d'entreposer l'intégralité du matériel dans de bonnes conditions. L'équipement hivernal et l'équipement estival sont donc entreposés dans deux locaux différents.

L'équipe responsable du prêt a pris l'habitude d'intervertir les deux équipements lors des changements de saison (début avril et mi-novembre) pour toujours avoir le matériel le plus demandé facilement à disposition. Ce déménagement est également un moment privilégié pour conditionner des équipements avant de les entreposer. Le temps passé à déplacer le matériel avant chaque saison d'activité est compensé par l'accessibilité facilitée lors des nombreux emprunts saisonniers.



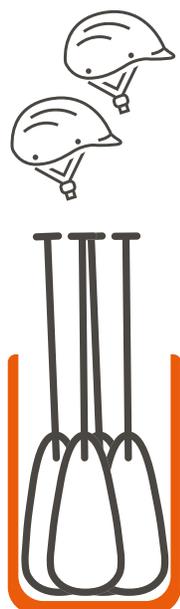
Crédit: GUEPE

## Choisir un lieu approprié à l'entreposage sécuritaire de l'équipement et facilitant la bonne marche du service

En plus de l'espace suffisant, le lieu choisi doit présenter des caractéristiques permettant un entreposage sécuritaire et approprié à la préservation du matériel. Une bonne ventilation réduit considérablement le développement de moisissure sur les équipements. À ce sujet, lorsque des objets, notamment textiles, sont rangés dans des boîtes hermétiques, il est toujours judicieux d'y placer un sac déshydratant. La ventilation est également primordiale si des produits chimiques y seront aussi entreposés, comme de la résine de polyester pour la réparation des canots. Un accès direct à l'extérieur présente également des avantages indéniables, tels que la facilité de charger des équipements dans un véhicule, de tester l'état du matériel (réchaud, tente, etc.) et de circuler. Un tel accès facilite aussi l'aération. Pour préserver durablement l'équipement, il est conseillé de ne pas compresser les articles mous (tentes, sacs de couchage, matelas, vestes de flottaison, etc.) afin d'éviter que les lignes de pliage causent des dommages. Il est donc conseillé de maximiser l'utilisation de l'espace, notamment par un aménagement vertical, en entreposant les équipements les plus lourds et les plus solides près du sol. Finalement, si le projet utilise des boîtes de rangement, il est impératif de bien identifier le contenu sur chacune d'elles et d'affecter les zones de stockage selon les différentes activités. En résumé, l'entreposage doit permettre une manutention sécuritaire, la préservation des équipements et une organisation facilitant la bonne marche du service.

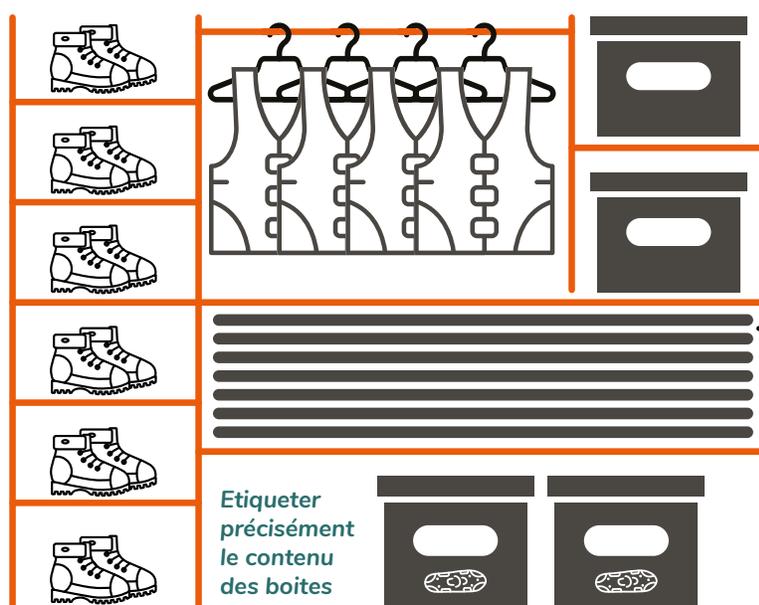
### Profiter de la hauteur complète du local

(cintre pour sac de couchage, vêtements ou sacs à dos, crochets pour des casques)



### Étendre les équipements mous dans un espace surélevé

(prévient l'humidité et les dégradations par des nuisibles)



### Utiliser des éléments de rangement facile à trouver

(ex : poubelle pour des pagaies ou bâtons de ski)

### Organiser le matériel de manière claire et ordonnée

Placer les équipements lourds au niveau de sol. Le matériel moins utilisé doit être entreposé dans les endroits moins accessibles.

### Regrouper les équipements par discipline



### Choisir un lieu d'entreposage à proximité des sites de pratique

En plus de l'équipement, l'accessibilité des sites de plein air est primordiale. Même si une personne possède des skis de fond, si elle doit faire des efforts considérables pour avoir accès à une piste, elle ne pratiquera pas souvent ce sport, et cette difficulté rebutera le skieur occasionnel. Les **projets de prêt de matériel doivent donc être établis relativement près des espaces dédiés à la pratique**. Selon un rapport de Outdoor Foundation, le manque de temps constitue l'obstacle principal à la participation aux activités de plein air <sup>5</sup>. S'il faut passer beaucoup de temps à la fois pour se procurer l'équipement et se rendre sur le lieu de pratique, le projet risque fort de connaître un échec.



### Planifier un système de transport de l'équipement au besoin

Dans le cas où le lieu d'entreposage est éloigné des lieux de pratique, comme cela peut être le cas pour les écoles, le projet peut nécessiter la mise en place d'un système de transport de l'équipement. Comme pour l'aménagement de l'espace de stockage, le système de transport devra être adapté aux équipements. Si le transport de raquettes ne pose pas de problème dans une voiture de taille standard, le transport de kayaks nécessite un véhicule de tractage et une remorque adaptée. Cela nécessite un espace de stationnement supplémentaire, à proximité de l'espace d'entreposage. De plus, ce système requiert de prévoir les temps de transport et de chargement du matériel, ainsi que le nombre de personnes requis pour effectuer la manipulation en toute sécurité. Un tel système constitue un ajout dont il faut estimer les contraintes lors de la planification. Les comptoirs de prêt d'équipements volumineux doivent également prévoir les accessoires nécessaires (p. ex. des blocs en mousse et des sangles à cliquet pour les canots), les manipulations et explications des procédures aux emprunteurs (pour un canot, s'assurer d'avoir trois points d'ancrage sur le véhicule et un drapeau rouge sur la pince du canot si celle-ci dépasse de l'extrémité de la voiture par plus d'un mètre). La nature des équipements nécessite donc une planification en ce qui concerne le transport, même lorsque celui-ci est effectué par l'utilisateur.



Crédit: Éric Laforest  
L'école secondaire Sophie-Barat s'est équipée de remorques à canots pour transporter les embarcations de l'école jusqu'au lieu de mise à l'eau.



### Recourir à des partenariats

Dans le cas où une organisation ne trouve aucun local correspondant à ses besoins, ou que la structure de prêt se révèle trop lourde à administrer, **la conclusion d'un partenariat peut être une bonne solution**. L'idéal est alors d'associer le projet de prêt à une ou des organisations offrant déjà des services aux citoyens : centre de loisirs, bureau d'accueil touristique ou bibliothèque. Ce genre de collaboration est facilitée en échange de la mise à disposition du matériel pour le partenaire ou une animation d'ateliers de formation ou encore du bénévolat dans les activités courantes de l'organisation. En dernier recours, il y a toujours la possibilité de louer un espace de stockage, mais cette **option se révèle rarement une solution à long terme**, notamment pour des raisons budgétaires.

5 OUTDOOR FONDATION. Outdoor participation report 2018, Outdoor industry association, Boulder, 2018, p. 15.



# ACHAT DE MATÉRIEL



## Acquérir du matériel de qualité et s'assurer de sa fiabilité

Dans un projet axé sur la mise à disposition de matériel, les équipements sont des ressources essentielles qu'il faut donc sélectionner avec précaution. Un tel service doit disposer d'équipements fiables, aussi bien pour des raisons de logistique que de sécurité. En effet, du matériel qui se détériore rapidement est coûteux (frais de réparation ou de remplacement, impossibilité d'utilisation) et peut mettre en danger la sécurité des utilisateurs <sup>EX25</sup>. Ainsi, il est **préférable de bien se renseigner sur les meilleurs équipements à acquérir en fonction des besoins du projet.**

### Exemple 25:



*En 2017, la cliente d'un hôtel situé le long de la rivière des Outaouais a subi un grave accident de vélo (prêté par l'établissement) causé par des freins défectueux et des pneus en mauvais état. Les conséquences ont été lourdes pour la victime : deux semaines de coma. Une plainte a été déposée contre l'établissement pour négligence. Le matériel mis à disposition doit toujours garantir la sécurité maximale de l'utilisateur.*

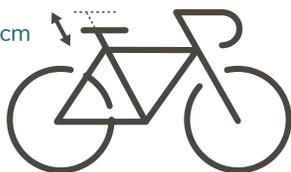


## Sélectionner la bonne gamme d'équipements

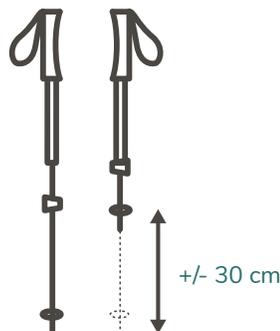
Les équipements mis à la disposition du public sont utilisés généralement cinq à dix fois plus que les équipements personnels. Les produits d'entrée de gamme sont donc à éviter, car l'économie réalisée à l'achat sera inférieure aux frais d'entretien ou de remplacement. Le matériel de pointe n'est pas forcément une option non plus, car il est souvent destiné à la performance et requiert une utilisation précautionneuse, et parfois certaines aptitudes techniques. L'idéal est donc de **se renseigner auprès de professionnels du plein air en ciblant les caractéristiques** recherchées pour chaque type d'équipements <sup>CP20</sup>. Pour les projets s'adressant à des personnes moins expérimentées, il est préférable d'acquérir des équipements robustes et faciles à entretenir. Les initiatives d'envergure restreinte peuvent également privilégier des équipements dont il est possible d'ajuster la taille, ce qui permettra de réaliser des économies (casques munis d'un système d'ajustement, vélo à hauteur de selle réglable, bâtons de marche télescopique, etc.).

Hauteur de selle adaptable

+/- 20 cm



Bâton de marche ajustable



Casque avec roulette de réglage

+/- 8 cm de tour de tête



## Conseil pratique 20

Un moyen rapide et efficace de préparer sa demande auprès d'un professionnel du plein air (les fédérations connaissent généralement très bien le matériel de pratique et Aventure Écotourisme Québec est également une ressource intéressante) est de déterminer la caractéristique ayant le plus d'importance, puis en plaçant le curseur au niveau souhaité pour l'ensemble des catégories. La ressource professionnelle pourra alors cerner les besoins et recommander la bonne gamme de produits.

UTILISATION					
ÉCHELLE D'IMPORTANCE	Technique		Moyen	Accessible	
	1	2	3	4	5

DURABILITÉ					
ÉCHELLE D'IMPORTANCE	Léger		Moyen	Robuste	
	1	2	3	4	5

COÛT					
ÉCHELLE D'IMPORTANCE	Onéreux		Moyen	Abordable	
	1	2	3	4	5

CONFORT					
ÉCHELLE D'IMPORTANCE	Performant		Moyen	Confortable	
	1	2	3	4	5

VOLUME					
ÉCHELLE D'IMPORTANCE	Compact		Moyen	Volumineux	
	1	2	3	4	5



**EXEMPLE**  
Tente 2 secondes tF  
avec tissu fresh  
Caractéristique la plus  
importante : le coût

UTILISATION	DURABILITÉ	COÛT	CONFORT	VOLUME
3	2	5	2	3

Crédit : Patrick Hebert



## Nouer des partenariats avec les vendeurs de matériel de plein air

Une des options à privilégier pour les organisations, peu importe leur nature, est le **partenariat avec les enseignes de plein air ou avec des représentants de marques** <sup>CP21</sup>. Les représentants des marques d'équipements de plein air seront plus enclins à nouer une relation d'affaires avec les responsables des projets ayant des besoins récurrents en matériel. Ainsi, une organisation fédératrice (centre de services scolaire, fédération de plein air) aura plus d'arguments à présenter au moment de contacter des représentants, car elle pourra faire valoir la taille de son réseau et son potentiel d'achat. Pour les projets dédiés aux jeunes, il peut également être intéressant de faire valoir le potentiel de fidélisation à la marque et de mettre de l'avant la valeur sociale et éducative de la démarche, avec une belle valorisation des produits. Un projet souhaitant se constituer une réserve durable et unique aura plus de succès en approchant les grandes enseignes de plein air. Souvent, celles-ci ont développé des services de ventes institutionnelles qui permettent, selon la nature de l'initiative, d'obtenir certains avantages. Les projets à visée sociale pourront s'appuyer sur la volonté d'implication communautaire des enseignes pour obtenir des rabais. Des projets privés peuvent offrir une visibilité et agir comme ambassadeurs d'un magasin en contrepartie de dons ou de commandites. La meilleure stratégie à adopter est toujours de trouver le bon contact dans le magasin pour lui présenter son projet et ses besoins. Cette personne sera alors capable d'établir un devis incluant d'éventuels rabais <sup>CP22</sup>. Si, à la première approche, il est conseillé de démarcher le plus de revendeurs possible, sur le long terme, il s'avère préférable d'entretenir des relations fidèles, puisque le revendeur réservera ses meilleures offres à ses clients réguliers.

### Conseil pratique 21

Formule d'achat	Avantage pour le projet	Désavantage pour le projet	Avantage pour le vendeur
Achat direct en magasin	Acquisition rapide du matériel	Prix d'achat de matériel élevé	Vente directe ne nécessitant pas d'action particulière
Demande de soumissions auprès de plusieurs magasins	Prix d'achat réduit	Procédure longue entre la demande de soumission et l'obtention du matériel	Vente de groupe avantageuse pour écouler des surplus
Partenariat continu avec un magasin	Possibilité d'obtenir des services connexes à des prix avantageux	Prix d'achat de matériel élevé	Fidélisation de la clientèle et mise en valeur du magasin dans la communauté
Partenariat continu avec un représentant de marque	Prix d'achat le plus faible	Obligation de maintenir le partenariat par des achats récurrents – Fréquence de livraison faible	Réticence des revendeurs à nouer des partenariats avec des organisations

### Conseil pratique 22

Remplir le tableau pour chacun des revendeurs pour pouvoir choisir de façon rigoureuse.

Équipement	Référence	Numéro de référence	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Vélo 2-3 ans	VÉLO POWERKID 12 DE GHOST - PETITS	5056-374	4	150	600
Vélo 4-6 ans	VÉLO SPEED DE MEC - JEUNES	5054-512	3	180	540
...	...	...	...	...	...

L'inscription des prix unitaires et prix total servent à titre indicatif. Il n'est pas nécessaire de les inclure à la demande de devis aux revendeurs.

# PROMOTION DU PROJET



## Développer une identité de projet adaptée au public cible

Une fois le projet clairement défini, l'équipe constituée et l'équipement acquis, il est temps d'en faire la promotion. Lors des différentes étapes de planification, les responsables ont établi le public cible à qui s'adressent leurs services. Un plan de visibilité doit donc être développé pour permettre à ces personnes de prendre connaissance du projet. Plusieurs éléments simples facilitent grandement la promotion. La première consiste à donner au service une identité claire et reconnaissable. En effet, l'offre en activité de loisir est pléthorique et les utilisateurs potentiels sont sursollicités. Il est donc important que les usagers puissent facilement identifier le projet, afin qu'ils puissent se l'approprier. Créer un logo est le moyen le plus simple de développer son image de marque <sup>CP23</sup>. Celui-ci peut apporter beaucoup d'information en un coup d'œil. Il est profitable aussi de déterminer un axe de communication qui puisse guider l'ensemble du plan de visibilité. Il s'agit de l'idée principale que les responsables souhaitent transmettre au travers de leurs différentes actions de promotion <sup>EX26</sup>. Cette approche permet d'**ancrer une vision du projet auprès du public**, en se concentrant sur un message unique décliné dans toutes les interventions de communication.

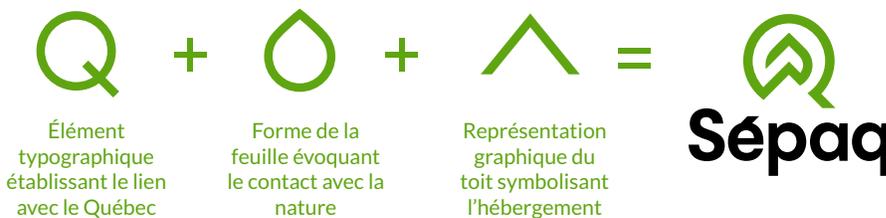
### Conseil pratique 23

L'aide d'un graphiste permet de réaliser un logo de qualité susceptible de transmettre la vision du projet. En effet, les graphistes vont prendre le temps de s'asseoir avec les responsables du projet pour comprendre leurs attentes et les traduire visuellement au travers de plusieurs propositions. Le logo choisi deviendra l'élément d'identification du service dans la conscience des utilisateurs. Cela représente une dépense pouvant s'avérer profitable, en particulier pour les projets visant un large public.

Dans le cas de ressources financières limitées, il existe des sites Internet offrant un accompagnement dans les démarches de création individuelle (logomaker, vista print, inkscape, get paint, canva). Cependant, ce cheminement autonome requiert un investissement personnel important et une certaine compétence graphique que ne possède pas tout le monde.

### Exemple d'un travail sur l'identité visuelle

La Sépaq a dernièrement dévoilé une nouvelle identité visuelle basée sur trois éléments symboliques caractérisant l'organisation.



## Exemple 26 :



*Loisirs de l'Est a développé une vision très axée sur le loisir en famille. La promotion des activités insiste beaucoup sur la pratique du plein air comme un vecteur d'amusement partagé. La stratégie de communication et les visuels rendent compte de cette idée en affichant des familles dont tous les membres semblent avoir du plaisir ensemble. Les documents promotionnels empruntent beaucoup au champ lexical du plaisir en commun.*



Crédit : Serge Bordeleau @nadagamfilms  
L'organisation Eau Vive expérience encadre des activités d'initiation à différentes disciplines de pagaie en Abitibi-Témiscamingue.



### Établir une stratégie de communication à la hauteur de l'ambition du projet

Lorsque cette ligne directrice est établie, il convient de monter un plan de communication <sup>CP24</sup> qui concorde avec le budget prévisionnel. Le coût de la promotion varie selon les canaux utilisés. Ces derniers doivent être sélectionnés en fonction de leur capacité à joindre la clientèle ciblée <sup>EX27</sup>. Le déploiement promotionnel doit également être proportionnel à l'ampleur souhaitée du projet et au temps dont dispose le projet pour se développer. Certains projets peuvent croître au rythme de leur clientèle, alors que d'autres ne subsistent pas sans une masse critique qu'il faut très rapidement atteindre. Ces derniers doivent donc investir dès le début dans une promotion forte. Des outils existent pour **accroître le budget consacré à la promotion**, par exemple des commandites ou une aide financière (parfois tirée d'un budget discrétionnaire) de la part d'élus, qu'il ne faut pas hésiter à solliciter. Par ailleurs, un moyen peu coûteux et efficace de toucher son public est **de s'appuyer sur des alliés du projet**. Cela comprend les partenaires de l'organisation, les élus locaux, les réseaux de concertation et même les utilisateurs du projet. Il faut encourager le bouche-à-oreille, car aucun canal de communication ne surpasse une recommandation personnelle.

## Conseil pratique 24

Le document *Campagne de promotion d'un parc*, produit dans le cadre du projet Espaces, constitue un guide inspirant pour monter une campagne promotionnelle.



## Exemple 27 :



Un projet destiné aux aînés devra concentrer ses efforts de communication autour des canaux d'information utilisés par les gens de cette tranche d'âge. Des communiqués de presse dans les journaux locaux et un partenariat avec les organisations œuvrant dans l'accompagnement quotidien des aînés auront plus de portée qu'un site Internet, aussi accessible soit-il.



### Choisir le bon canal de communication en fonction du message à transmettre et des ressources disponibles

Dans le cas de projets disposant d'un budget restreint ou qui vise un rayonnement limité, certains moyens de promotion peuvent être mis en œuvre à l'interne, même sans disposer d'une expertise en communication ou en marketing. La conception du logo en est un exemple, mais le moyen le plus simple et le moins coûteux est de publier une page consacrée au projet dans les réseaux sociaux. Ces réseaux permettent de diffuser des informations en temps réel et d'offrir une interface simple aux utilisateurs <sup>CP25</sup>. Une page Internet demande plus de compétences, mais reste abordable. Les productions graphiques non professionnelles peuvent être efficaces, mais leur réalisation se révèle souvent épuisante. En règle générale, moins le projet dispose de ressources financières à consacrer à la promotion, plus les interventions prennent du temps. Les utilisateurs sont assez tolérants à l'égard des communications un peu maladroites si elles proviennent d'organisations très modestes ou de projets à caractère social. Par contre, si elle provient d'un projet à but lucratif, une promotion maladroite sera jugée plus sévèrement. Les utilisateurs estimeront que l'amateurisme du message promotionnel laisse présager la piètre qualité du service.

Crédit : GUEPE

## Conseil pratique 25

Voici une liste des canaux de communication et de promotion les plus couramment utilisés :

Communications institutionnelles		Relations publiques	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation PowerPoint</li> <li>• Bulletin d'information</li> <li>• Rapport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide</li> <li>• Lettre <i>(annonce, information, remerciements, bilan, etc.)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence de presse</li> <li>• Invitation adressée aux médias</li> <li>• Point de presse</li> <li>• Mention dans allocutions officielles</li> <li>• Communiqué préévénement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiqué postévénement</li> <li>• Sondage</li> <li>• Article ou entrevue dans le journal local</li> <li>• Séance d'informations citoyenne</li> </ul>
Publicités		Marketing/promotion	Internet et réseaux sociaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Babillard sur les lieux</li> <li>• Distribution de prospectus (<i>flyers</i>)</li> <li>• Annonce dans le journal local</li> <li>• Affichage sur les modules publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encart</li> <li>• Annonce à la radio communautaire</li> <li>• Affichage extérieur <i>(lieux publics, infrastructures sportives, supports municipaux, etc.)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Drapeau <i>(beach flag)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Internet</li> <li>• Page Facebook</li> <li>• Compte Instagram</li> <li>• Compte Twitter</li> <li>• Compte YouTube</li> <li>• Compte Tiktok</li> </ul>
Partenariats et commandites <i>(plan de visibilité + activation)</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courriel promotionnel</li> <li>• Bannière visuelle pour courriel</li> <li>• Affiches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bannière autoportante <i>(roll-up)</i></li> <li>• Infolettre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Article promotionnel <i>(vêtement, objets, etc.)</i></li> <li>• Concours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépliant</li> <li>• Kiosque</li> <li>• Feuillet promotionnel</li> </ul>

Crédit : Yan Kaczynski



## **Maintenir un niveau de communication adéquat**

Il n'existe pas de moment idéal pour entreprendre la promotion avant le début d'un projet mais, quel qu'il soit, cette promotion est nécessaire pendant les quelques semaines précédant le lancement. Cette période peut être ponctuée par un événement susceptible de piquer la curiosité du public. Une fois le projet démarré, **une des clés pour une bonne communication est de maintenir l'intérêt des utilisateurs**. Il vaut mieux des interventions modestes régulières (infolettres, articles ou photos dans les médias sociaux, activités publiques) que d'importantes actions clairsemées. Par ailleurs, **les usagers apprécient de pouvoir accéder facilement aux informations concernant les projets** (heures d'ouverture, nature des activités, équipements mis à disposition, etc.), notamment en se référant aux plateformes informatiques. Il est du devoir des responsables d'alimenter et de mettre à jour ces renseignements <sup>EX28</sup>.

### **Exemple 28 :**

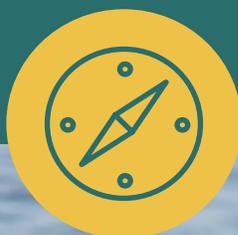


🚩 **Empire 47** (E47 ÉcoSentiers Villégiature), un OBNL gérant un centre de sentiers de plein air quatre saisons axé principalement sur l'offre de vélo de montagne et de fat bike diffuse sur son site Internet et en temps réel des publications sur les conditions des sentiers, en lien avec la météo. Cela permet aux utilisateurs de connaître la situation avant de se rendre aux lieux de pratique.

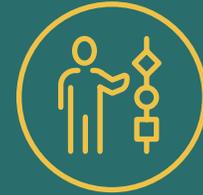


Crédit : Serge Bordeleau © nadagamfilms  
Pratique de kayak dans le Parc de la Vérendrye,  
avec Eau Vive Expérience.

# FONCTIONNEMENT DU PROJET



Crédit: CIVA



## GESTION DU MATÉRIEL

*Crédit: Lucille Buist  
L'école secondaire Calixa-Lavallée  
à Montréal a fait l'acquisition de ma-  
tériel de plein air nécessitant déballage  
et assemblage.*



### Prendre en considération les temps de traitement d'une commande

La plupart des responsables de projets de mise à disposition d'équipements préfèrent se faire livrer le matériel sur le lieu de prêt. En effet, le volume des commandes complique le transport des articles depuis le magasin. Il faut donc prévoir une plage horaire de réception des colis et surtout prendre en compte les délais de livraison. Lorsqu'une entente est passée avec une grande enseigne de plein air, il faut **compter au minimum trois semaines entre la demande de devis et la livraison**. Il est à noter également que les **quantités d'équipements pour des projets publics dépassent souvent l'inventaire en magasin**, ce qui entraîne un délai supplémentaire dû au réapprovisionnement. L'achat de matériel hors saison, bien que pouvant permettre d'obtenir des rabais intéressants, peut occasionner des délais supplémentaires et les risques sont grands que les équipements désirés ne soient pas disponibles. Ces problèmes surviennent également dans les périodes de fortes demandes (Noël pour le matériel hivernal, au printemps pour les vélos). Les grandes enseignes sont généralement moins réceptives aux demandes collectives à ces moments de l'année. Les commandes auprès des représentants de marques prennent souvent plus de temps, car ceux-ci agissent comme grossistes et intégreront la commande dans une livraison groupée. Certains représentants ne livrent qu'une fois par saison, d'autres de manière un peu plus régulière. Par ailleurs, les équipements spécialisés ne sont parfois disponibles qu'à l'étranger, avec les délais et les frais de transport et de douane que cela implique.



### Prévoir du temps pour réceptionner et préparer les équipements

En plus du temps de livraison, il faut **prévoir du temps pour apprêter les équipements reçus**. Les emballages sont conçus pour que les articles ne soient pas abimés durant le transport. Les paquets devront donc être déballés, certaines pièces assemblées, en plus des réglages préalables à la mise à disposition du matériel. Il faut donc prendre en considération ces délais incompressibles lors de la planification d'un projet, car le matériel sera rarement prêt à être utilisé dès l'achat.

## Chronologie de l'acquisition du matériel en fonction de la formule d'achat

### Option 1 : Achat direct en magasin



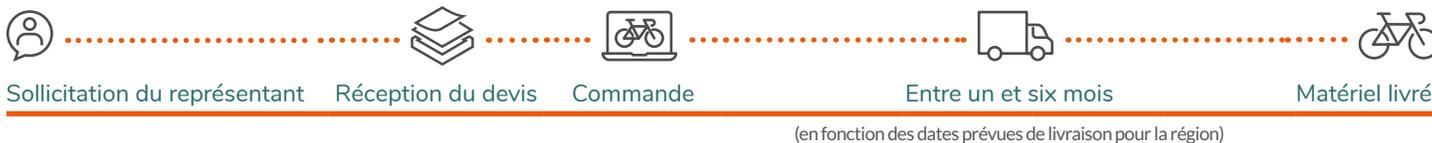
### Option 2 : Partenariat récurrent avec un magasin



### Option 3 : Demande de soumission auprès de plusieurs magasins



### Option 4 : Partenariat avec un représentant de marque



## Identification du matériel

### Identifier les équipements du projet à l'aide d'un marqueur visuel distinctif

Les équipements doivent être clairement identifiés, car ils vont passer entre les mains d'une foule d'utilisateurs dans le cadre de nombreuses activités différentes. Sans identification, la gestion du matériel devient un véritable casse-tête, étant donné les pertes et les mélanges fortuits qui rendent difficile le suivi de l'état de l'équipement. Il faut donc trouver un **élément visuel distinctif qui identifiera chaque pièce d'équipement**. Un autocollant représente un moyen simple et économique, mais peut facilement s'abîmer ou s'arracher. Le burinage apparaît plus durable, mais prend plus de temps. Certains projets font appel à un service de sérigraphie ou commandent une gamme de produits dans un coloris distinctif. L'élément distinctif doit être homogène pour l'ensemble des articles de la flotte afin qu'utilisateurs et employés puissent aisément identifier le matériel. Lors du marquage des éléments de sécurité, il faut éviter le plus possible l'utilisation de peinture ou de tout autre produit ayant une forte teneur en produits chimiques.

### Choisir un système de catalogage efficace et s'y tenir

En plus d'un élément visuel distinctif, il est avantageux de **cataloguer les équipements**. Cela facilite grandement le travail d'inventaire et de suivi des prêts. Différents systèmes, plus ou moins complexes, sont utilisés dans les divers projets déjà en activité. Le plus simple et le moins coûteux consiste à attribuer un numéro différent à chaque équipement, par ordre de réception. Le catalogage peut apporter plus de précision, comme une lettre de catégorisation des activités en plus du numéro, voire une lettre pour indiquer la taille <sup>CP26</sup>. Chaque projet doit déterminer, avant l'ouverture du service, un système de catalogage qui lui convient et devra s'y tenir pour l'intégration de n'importe quel nouvel équipement. Si le système initial ne convient plus, il faudra changer ce catalogage au complet, afin d'éviter les confusions dans l'inventaire.



Crédit: Natasha Liard  
Les autocollants sont des marqueurs visuels efficaces pour identifier des équipements comme les raquettes du Village Majopial en Outaouais.



Crédit: Verdun Actif  
L'arrondissement de Verdun identifie les chaussures de ski de fond par peinture et accole un numéro de référence simple à chacune d'elle.

## Conseil pratique 26

Un système de classification peut suivre le modèle suivant : une lettre pour identifier l'activité, une lettre pour identifier la taille de l'équipement, un chiffre pour identifier l'article.

Type de matériel	Taille de l'équipement	Chiffre d'identification
Bâtons de marche = B	Adulte = A	Premier article = 1
Casque = C	Enfant = E	Deuxième article = 2
Girafe = G	Taille unique = U	Troisième article = 3
Ski de fond = SF	Longueur du ski = (mesure)	
Vélo = V	Pointure de chaussure = (mesure)	

Le deuxième vélo pour adulte serait donc inventorié comme suit : V.A.2

La quatrième paire de skis de fond de 196 cm serait inventoriée comme suit : SF.196.4

Notez qu'il est préférable d'éviter les lettres qui ressemblent à des chiffres (O et I), pour réduire les risques d'erreurs de lecture. Les caractères spéciaux sont également à éviter, car ils peuvent être mal interprétés par le système d'inventaire électronique.



### Opter pour l'étiquetage électronique pour les projets d'envergure

Les projets les plus ambitieux peuvent recourir à des codes-barres ou des radio-étiquettes reliés directement au système d'inventaire par un lecteur électronique <sup>CP27</sup>. Cette option plus coûteuse permet de gagner du temps lors des sorties de matériel, et d'en informatiser le suivi. **L'étiquetage électronique convient particulièrement bien aux projets de grande ampleur et aux services qui doivent gérer un stock important d'équipements.**

## Conseil pratique 27

### Méthode d'identification

#### Numéro de série

Utilisation du numéro de série déjà inscrit sur la pièce d'équipement

#### Informations sur cette méthode

- Gratuit
- Entrée de données fastidieuse
- N° de série non lisible sur certains articles

#### Étiquette

Étiquette adaptée au projet et apposée sur chaque article (peut être autocollante ou attachée)

#### Informations sur cette méthode

- Informations personnalisables
- Coûts d'impression non négligeables
- Durabilité variable selon le matériau (étanchéité, système d'attache)

## Conseil pratique 27 (suite)

### Méthode d'identification

#### Code-barres

Étiquette autocollante incluant un code-barres nécessitant une lecture automatique avec une machine

#### Informations sur cette méthode

- Possibilité de lier les informations informatiques au code-barres
- Automatisation du système d'identification
- Mise en œuvre coûteuse
- Durabilité de l'étiquette variable selon le matériau

#### Code-barres 2D

Étiquette autocollante incluant un code 2D nécessitant une lecture informatique par une machine

#### Informations sur cette méthode

- Possibilité de lier les informations informatiques au code 2D
- Automatisation du système d'identification
- Mise en œuvre coûteuse
- Durabilité de l'étiquette variable selon le matériau

#### RFID

Radio-étiquette autocollante incluant une puce électronique nécessitant une lecture informatique par une machine

#### Informations sur cette méthode

- Possibilité de lier les informations informatiques à la puce électronique
- Automatisation du système d'identification
- Mise en œuvre coûteuse
- Durabilité de la radio-étiquette (autant pour la puce que pour la partie adhésive)

#### Inscription au marqueur

Indication courte (initiales, numéro d'identification ou nom du projet) inscrite au marqueur indélébile

#### Informations sur cette méthode

- Bon marché
- Peu durable
- Ne convient pas à tous les types de matériaux

#### Burinage

Indication courte (initiales, numéro d'identification ou nom du projet) inscrite par une gravure légère du matériel

#### Informations sur cette méthode

- Relativement bon marché
- Très durable
- Ne convient pas à tous les types de matériaux

#### Sérigraphie

Informations visuelles (logo, numéro d'identification ou autre) imprimées directement sur l'équipement

#### Informations sur cette méthode

- Coûts d'impression non négligeables
- Relativement durable
- Nécessite une surface lisse assez large sur l'équipement

#### Ruban adhésif de couleur

Morceau de ruban adhésif permettant d'identifier le matériel par un code de couleur

#### Informations sur cette méthode

- Facile à installer et économique
- Permet d'identifier tous les morceaux d'un même équipement
- Peut se détacher
- Crée des déchets

#### Vernis à ongles de couleur

Marquage visuel suivant un code de couleur appliqué au vernis à ongles

#### Informations sur cette méthode

- Facile à installer et économique
- Relativement durable
- Peu adapté à certains équipements

# Système d'inventaire

## Sélectionner le bon outil pour la gestion de l'inventaire

Le catalogage sert à identifier les équipements faisant partie du stock d'équipements, alors que l'inventaire sert à constituer un registre pouvant inclure de nombreuses informations comme l'identifiant de catalogage, la date d'acquisition, les différentes réparations effectuées ou la liste des emprunts. Les tableurs informatiques sont les outils les plus accessibles pour tenir un inventaire, cependant ils requièrent une entrée de données manuelle pouvant prendre beaucoup de temps (voir « [Modèle d'inventaire simple](#) », p. 120). L'utilisation d'un tableur peut convenir à des services disposant d'un stock restreint. Les organisations ayant un volume d'activité important auront davantage intérêt à se tourner vers des logiciels de gestion d'inventaire.

## Effectuer un suivi continu des déplacements dans le stock d'équipements

L'inventaire profite grandement d'un **suivi continu permettant de consigner les déplacements d'équipement**. Quand il s'agit de prêts effectués en échange d'une caution (matérielle ou financière), les informations à inscrire lors du déplacement n'ont pas besoin d'être spécialement exhaustives. Ainsi, il est possible d'inscrire que l'emprunteur a pris possession d'un vélo et un casque (information générique), sans avoir besoin d'indiquer le numéro de référence de l'objet (information spécifique). Les services s'appuyant simplement sur la prise d'informations au sujet de l'emprunteur (numéro de téléphone, numéro d'abonné, etc.) gagnent à être plus précis, car cela permet de relier un objet manquant à son dernier emprunteur. Dans tous les cas, il est recommandé de consigner l'information lorsqu'un équipement sort (prêt, sortie accompagnée, réparation) et lorsqu'il revient (voir « [Fiche de sortie du matériel](#) », p. 121). Cela permet un meilleur suivi et éventuellement une recherche plus efficace d'un objet égaré. Pour le suivi continu, il existe quelques applications de gestion (du matériel du type [MyTurn](#)), mais la recension des prêts peut être effectuée sur des feuilles de papier.

## Mettre à jour l'inventaire de manière fréquente

**Un inventaire à jour présente de nombreux avantages :**

- effectuer un suivi de l'état des équipements (disponible, en prêt, en réparation, perdu)
- informer les usagers de leur disponibilité
- repérer les articles égarés ou brisés
- planifier les opérations d'entretien et de réparation
- effectuer une rotation afin d'uniformiser l'usure des articles de même catégorie
- identifier les équipements populaires, les périodes de fort achalandage ou toute autre information pertinente

L'inventaire doit idéalement être tenu de manière continue, mais il est parfois compliqué d'effectuer cette mise à jour lors des opérations quotidiennes, surtout lorsque le système n'est pas automatisé. La gestion de l'inventaire doit être une tâche simple, voire machinale autant que possible. Dans tous les cas, il est toujours pertinent de **prévoir des périodes d'actualisation de l'inventaire**, notamment en début de saison (vérification de l'état des équipements avant la mise en service) et en fin de saison (inspection des articles manquants ou détériorés). L'inventaire est donc un outil utile dans les opérations courantes (disponibilité, état du matériel) et dans le développement du projet (popularité des équipements, organisation du stock d'équipements).



# Entretien du matériel



## Adopter de bonnes habitudes d'inspection et de maintenance

Le moyen le plus sûr de réaliser des économies est d'assurer un entretien régulier <sup>CP28</sup> de l'équipement. Certaines altérations entraînant la mise hors d'usage d'un équipement pourraient être évitées grâce à de bonnes habitudes d'inspection et de maintenance. Il faut avant tout bien connaître son matériel et se doter des outils d'entretien adéquats. Une des règles d'or pour augmenter la durée de vie des équipements de plein air est de **bien faire sécher son matériel avant de l'entreposer**, ce qui évite le développement de moisissure. Pour cette raison, il est utile d'aménager un espace de séchage à l'intérieur du lieu d'entreposage. Il est également conseillé de laver régulièrement son équipement afin d'éviter la pénétration des matériaux par des éléments corrosifs qui accélèrent leur détérioration. Il est nécessaire de se renseigner sur les façons d'effectuer ce nettoyage pour chaque type d'équipements car, lorsqu'il est mal effectué, il peut contribuer à sa détérioration.



Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal  
La Tohu a opté pour un rack à chaussure et une poubelle pour sécher son matériel hivernal.

## Conseil pratique 28

### Pense-bête général

#### Pour bien entretenir ses équipements, on doit :

- Nettoyer et faire sécher son matériel après utilisation;
- Après une utilisation en milieu salin (bord de mer), rincer à l'eau douce;
- Bien choisir ses produits de nettoyage pour éviter qu'ils contribuent à la dégradation et éviter les produits chimiques trop puissants;
- Maintenir le matériel propre afin de facilement détecter des altérations et consulter régulièrement le registre d'utilisation s'il existe;
- Tenir compte de la durée de vie prévisible des équipements\* :
  - Pièces métalliques : indéfinie tant qu'aucune altération ne modifie la pièce,
  - Matériaux textiles : maximum 10 ans, avec une détérioration accélérée après 5 ans d'utilisation,
  - Matériel plastique : maximum 5 ans.

\* Les durées de vie sont présentées à titre indicatif, en s'appuyant sur les documents de référence des marques d'équipements de plein air. Les durées de vie varient selon les types d'équipements, les conditions d'entreposage et d'utilisation et la qualité initiale du produit.



### **Instaurer l'utilisation de fiches d'entretien pour chaque équipement**

Il est utile d'afficher, dans l'espace d'entreposage, des fiches rappelant la procédure d'entretien pour chaque équipement. Il est alors plus facile pour les employés de garder l'équipement en bonne condition. Ces instructions doivent évidemment être simples et très claires. De plus, il est possible de tenir à jour un cahier des réparations (possiblement inclus dans le tableur informatique), dans lequel seront consignées toutes les réparations effectuées sur les équipements. Cet outil permet d'effectuer un bon suivi de l'état général de l'équipement, à la fois pour les responsables du service et pour les fournisseurs.



### **Entretenir l'équipement dans la limite de ses compétences et faire appel à des ressources professionnelles au besoin**

L'équipe en charge de la gestion du matériel doit effectuer le maximum d'opérations de maintenance dans la limite de ses compétences <sup>CP29</sup>. Certaines organisations de plein air <sup>CP30</sup> proposent des ateliers d'initiation aux réparations et à l'entretien de certains équipements spécifiques. Lorsqu'un équipement présente une altération (bris, dommage) dont le traitement nécessite un savoir-faire particulier, il peut être préférable d'avoir recours à une ressource spécialisée. Avant tout, il faut vérifier si la garantie de l'équipement assure certaines opérations de réparations ou même, le remplacement du produit. Les manipulations faites par les distributeurs sont les plus sûres car, en cas d'aggravation des dommages, ils remplaceraient l'équipement. S'il s'agit de réparations mineures pouvant être effectuées à l'interne, il est primordial de respecter les recommandations des fabricants, de façon à conserver valides les garanties. Si la garantie ne s'applique plus, il est possible de consulter les nombreux tutoriels en ligne ou de faire appel à un service de réparation reconnu. Les équipements et les pièces assurant l'intégrité structurale de l'équipement doivent systématiquement être remplacés en cas de dégradation, de manière à assurer la sécurité des usagers. **Toute modification du matériel doit être réalisée de manière à respecter les standards de sécurité pour les utilisateurs.**



Crédit : Cyclo Nord-Sud  
L'organisation Cyclo Nord-Sud propose des ateliers d'initiation à la mécanique vélo dans deux arrondissements à Montréal.



## Conseil pratique 29

Voici une liste générale de conseils au sujet de l'équipement de plein air, qui proviennent d'experts ayant développé des projets de mise à disposition d'équipements. Ces conseils touchent aussi bien le choix du matériel que l'entretien, et incluent quelques astuces pour des équipements spécifiques :



### 1. Choisir le matériel en fonction de ses composantes et non de sa marque

Les marques connues ne sont pas toujours un gage de qualité, car elles offrent différentes gammes de produits, et ne présentent pas toujours le meilleur rapport qualité-prix. Il est donc préférable d'analyser les composantes de chaque équipement et privilégier les matériaux répondant le mieux aux exigences du projet, tout en respectant son budget.

Par exemple, en ce qui concerne les manteaux imperméables, la composition de la membrane est le facteur le plus important à prendre en compte. La marque Gore-Tex a déposé un brevet sur une membrane en polytétrafluoroéthylène (PTFE), mais ce n'est pas la seule membrane PTFE sur le marché. Il est donc possible de se procurer des manteaux de qualité équivalente pour un prix moindre en explorant ce que proposent d'autres marques.



### 2. Cibler le meilleur équipement pour l'usage qui en sera fait

Au cours des dernières années, les fabricants d'articles de plein air ont développé des équipements « ultralégers » qui ne répondent pas forcément aux besoins d'un projet de mise à disposition collective de matériel. Il peut donc être préférable de se tourner vers du matériel plus robuste, donc plus lourd, qui aura une durée de vie supérieure, ce qui en fera un meilleur investissement.

Un autre exemple concerne les équipements comportant un isolant (sacs de couchage, manteaux). À valeur d'isolation égale, le duvet est plus léger, plus compact et tempère mieux les variations de température. Il est toutefois plus coûteux, plus fragile et se révèle inefficace lorsqu'il est mouillé. Son entretien est également très délicat. L'isolant synthétique est plus lourd et volumineux, mais il reste fiable même quand il est humide. Il est plus simple d'entretien, bien qu'il soit fortement déconseillé d'en faire un séchage en machine, car ses composantes à base de plastique rétrécissent lorsqu'exposées à la chaleur.



### 3. Faire sécher son équipement, même lorsque celui-ci n'est que très légèrement humide

Un bon séchage ne nuit jamais aux équipements, contrairement à l'humidité, qui détériore rapidement le matériel. Les équipements en tissus, s'ils ne sont pas totalement secs, risquent de conserver une odeur désagréable. Pour ce type de matériel, il est préférable de privilégier le séchage à l'air et éviter au maximum la sècheuse pour les matériaux synthétiques. Le nylon et le polyester sont des composés à base de plastique qui rétrécissent lorsqu'exposés à de trop grandes chaleurs.

De plus, même lorsqu'un équipement a bien été séché, il faut s'assurer de le protéger de l'humidité du lieu d'entreposage. Généralement, sous-sols et garages sont des espaces privilégiés pour stocker du matériel de plein air. Or, ces lieux présentent souvent un fort taux d'humidité. En plus de la détérioration des tissus, ces conditions peuvent entraîner une oxydation des éléments métalliques. Il faut donc s'assurer de disposer d'une certaine ventilation, ou minimalement d'un dispositif de déshumidification.



### 4. Éviter de plier et de compresser les équipements mous

Les plis, souvent faits au même endroit, affaiblissent le matériau, ce qui peut entraîner une perte d'imperméabilité ou d'isolation. Il en va de même pour des équipements compressés dans leur sac de transport, particulièrement les objets rembourrés. Il est donc préférable d'insérer les toiles et tissus en boule dans le sac de rangement en y laissant autant d'air que possible. Quant aux tentes, il est préférable de ranger les piquets et les arceaux en premier, pour éviter de percer les toiles. Dans le même ordre d'idées, il est important de ne pas entreposer les sacs de couchage compressés dans leurs sacs de transport, mais de privilégier des sacs de rangement plus large ou de les étendre dans un endroit sec et à l'abri du soleil (la solution la plus durable). Enfin, les tapis de sol gonflants doivent toujours être entreposés en laissant leur valve ouverte, pour éviter les problèmes de moisissure, et le moins pliés possible (préférentiellement étendus ou, au moins, sur un cintre).

## Conseil pratique 29 (suite)



### 5. Utiliser les bons matériaux pour effectuer des réparations

Chaque matériau possède des propriétés qui lui sont propres (flexibilité, rigidité, résistance à l'abrasion, etc.). Il est donc important de considérer la compatibilité entre les matériaux avant de se lancer dans des réparations. Par exemple, les canots en fibre de verre dont la coque aurait été endommagée ne peuvent être réparés qu'à l'aide d'une toile de fibre de verre de qualité (mat de verre), alors que les fissures dans les canots en plastique peuvent être comblées en faisant fondre des bâtonnets de polyéthylène. Ces matériaux de réparation ne sont pas interchangeables.



### 6. Respecter la durée de vie sécuritaire des équipements

La majorité des équipements de plein air possèdent une durée de vie sécuritaire, généralement inscrite sur le site des marques ou dans le manuel d'instructions fourni à l'achat. Le respect de cette limite est particulièrement important pour les équipements assurant la sécurité de l'utilisateur : vestes de flottaison, casques, baudriers, cordes et sangles pour les disciplines d'escalade. Cette limite de durée de vie n'est plus valide lorsque l'équipement subit un incident modifiant sa structure (choc, chute, infiltration d'eau, brûlure, etc.). L'équipement doit forcément être remplacé à la suite d'un tel incident. Par exemple, un mousqueton qui fait une chute importante doit être retiré du stock des équipements, pour assurer la sécurité des grimpeurs. Dans le cas où l'équipe de projet décide de le conserver (pour attacher une gourde, par exemple), il est absolument impératif de bien l'identifier comme étant un objet endommagé.



### 7. Suivre les bonnes pratiques dans l'entreposage du matériel

Des astuces permettent de prolonger la vie utile de chacun des équipements en dehors de leurs périodes d'utilisation. Les canots doivent par exemple être posés sur les plats-bords lorsqu'ils ne sont pas dans l'eau. Cela permet de préserver la coque, qui a tendance à s'aplatir sous son propre poids.

Il est recommandé de retirer les piles des objets électroniques (lampe frontale, GPS, lanterne, etc.) lorsqu'ils ne sont pas utilisés, pour prévenir d'éventuelles coulures.

Les équipements sur lesquels des produits ont été appliqués pour en faciliter l'utilisation (graisse pour les chaînes de vélo, lubrifiant pour pédalier, fart de glisse pour les skis) doivent être nettoyés, pour pouvoir appliquer d'autres produits adaptés aux conditions de stockage (lubrifiant, graisse propre, fart de glisse ou solution de base). Les chaînes de vélo devront être détendues de manière à ne pas induire une pression sur les maillons.

Certains équipements doivent être rincés, nettoyés et réimperméabilisés avant entreposage, pour en assurer la durabilité (bottes de marche, sacs à dos). D'autres produits peuvent être appliqués, selon les matériaux (produit régénérateur et protecteur pour les combinaisons étanches, produit nourrissant pour le cuir, etc.). Les équipements exposés à l'eau salée doivent être rincés à l'eau douce, et il est recommandé de nettoyer les joints d'étanchéité du matériel de plongée avec de l'alcool, puis de les graisser avant remisage.

Il est important de se renseigner sur chaque équipement afin d'adopter les bonnes pratiques dès la prise en main initiale du matériel.

## Conseil pratique 30

Il est possible de contacter les fédérations appropriées, les boutiques ou les clubs de plein air situés à proximité du projet pour vérifier s'ils connaissent des lieux d'apprentissage sur l'entretien des équipements.

*Crédit : Myriam d'Auteuil  
Réparation d'une veste en duvet déchirée qui a été recousue, puis recouverte avec du scellant à couture.*

## Conditionnement de l'équipement

Une fois que le matériel a été nettoyé et séché, il peut être conditionné pour l'entreposage. Le niveau de conditionnement dépendra de deux facteurs : la durée pendant laquelle le matériel restera inutilisé et le lieu dans lequel il sera rangé.

### **Privilégier une grande accessibilité dans le cas d'un entreposage de courte durée**

Un entreposage de courte durée nécessite un conditionnement moindre qu'un stockage saisonnier. Cependant, il nécessite une plus grande accessibilité, car l'équipement sera déplacé souvent. Il faut donc bien aménager l'espace de rangement, de manière à ne pas nuire à la mobilité du matériel. Bien qu'il faille continuellement entretenir son matériel, les opérations courantes de maintenance doivent rester sommaires dans ce cas.

### **Conditionner le matériel pour les longues périodes d'entreposage**

Un entreposage de plus longue durée requiert de préparer le matériel pour son remisage. Par contre, les différents équipements stockés pour une longue durée n'auront pas besoin d'être très accessibles. Il est alors possible d'utiliser des espaces plus fermés, comme des greniers, des sous-sols ou des remises. Cela permet de dégager l'espace principal de prêt en effectuant des rotations entre les catégories de matériel. Il faudra cependant préparer les équipements pour cette longue période d'inactivité.

### **Choisir un lieu sec, frais et protégé du soleil**

Hormis la durée d'entreposage, le lieu dans lequel est rangé le matériel a une importance sur la manière de procéder. L'idéal est de disposer d'un espace intérieur sec, avec peu de lumière naturelle et sujet à des variations de température minimales. Ces trois conditions permettent une préservation accrue du matériel. Lorsque l'espace intérieur n'offre pas ces caractéristiques, il faut adapter en conséquence le conditionnement ou tenter d'aménager le lieu.

### **Protéger les équipements des conditions extérieures**

Lorsque le matériel est remisé à l'extérieur, il faut, autant que possible, le couvrir pour le protéger des intempéries (bâches, petits abris d'entreposage). Il faut également privilégier les zones n'accumulant pas l'eau pour éviter que les équipements ne rouillent ou ne se dégradent plus rapidement. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de ne pas laisser le matériel à même le sol et d'éviter les endroits trop exposés au soleil, en particulier les équipements fabriqués à partir de plastique.



*Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal  
L'école Sophie-Barrat a accès à un espace d'entreposage pour sa flotte de kayak lui permettant de passer l'hiver sans qu'ils se dégradent. Cependant, ce système ne permet pas un mouvement aisé des embarcations.*



*Crédit : Sport et Loisir de l'île de Montréal  
L'organisation la Pente à Neige a opté pour une roulotte de chantier aménagée pour le prêt de matériel d'hiver à Montréal.*

# FONCTIONNEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS



Crédit :  
Face aux vents



## Gérer l'utilisation de ses équipements

Un projet qui veut donner un service durable devra mettre en place une gestion réfléchie de son stock d'équipements, en plus d'offrir un bon service à ses utilisateurs. En premier lieu, il est fortement déconseillé de mettre à disposition l'intégralité de ses équipements. En cas de coup dur (accident pendant le transport, utilisation dans de mauvaises conditions), ces équipements pourraient revenir en mauvais état, plaçant le service dans une période d'inactivité forcée due à la nécessité d'effectuer de lourdes réparations. Il est également conseillé de mettre en place un système de roulement du matériel. Les équipements s'useront plus uniformément, ce qui retardera le remplacement de ceux-ci. Cela permet également de mieux estimer la durée de vie générale de la flotte.



## Responsabiliser l'utilisateur et écouter ses commentaires

Le dernier aspect concernant le fonctionnement du projet et qui ne peut pas être planifié concerne la gestion des imprévus et les interactions avec la clientèle. Sur ces aspects, il est possible d'adopter une ligne de conduite visant à faire des utilisateurs des alliés du projet. Ainsi, plutôt que de recourir à des pénalités pour les retours tardifs de matériel, il est préférable en premier lieu de faire appel au renforcement positif, en rappelant qu'un comportement égoïste affecte l'ensemble de la communauté. Néanmoins, il peut toujours s'avérer utile de mettre en place une procédure dans le cas où l'équipement emprunté n'est pas rapporté (voir « [Procédure en cas de non-retour du matériel](#) », p. 122). Cela peut commencer par un simple rappel téléphonique ou un courriel (ne pas oublier de prendre les coordonnées), puis une pénalité financière pour finir par une radiation de la liste des emprunteurs potentiels. Si un utilisateur se montre critique envers le système d'emprunt, il ne faut pas hésiter à écouter ses recommandations et s'en servir pour améliorer le projet. Bien que les commentaires ne semblent pas toujours pertinents, ils signalent un problème qui aurait pu être négligé lors de la planification. D'ailleurs, il peut être intéressant de mettre en place un système pour recueillir les avis du public (sondage, livre d'or, commentaires sur le site Internet, boîte à suggestions) afin de compiler plus facilement les pistes d'amélioration. En général, les organisations ont intérêt à mettre en place un système permettant de collecter les commentaires des utilisateurs en privé. En effet, les avis exprimés sur Google ou TripAdvisor peuvent avoir un impact déterminant – positif ou négatif – sur l'utilisation d'un service. Il est donc préférable de chercher à améliorer les services en tenant compte des avis des utilisateurs.

# PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LE PROJET



Lorsque le service est ouvert au public, les utilisateurs doivent être en mesure d'accéder facilement aux informations pratiques le concernant. La plupart du temps, un site Web ou une page Facebook constituent les moyens les plus simples et avantageux pour transmettre de tels renseignements. L'inclusion du projet dans une brochure, des affiches placées dans des espaces visibles (babillards municipaux ou de centres communautaires) ou une distribution de dépliants constituent également des moyens de communiquer efficacement ces informations. Certaines sont essentielles :



**FONCTIONNEMENT DU PROJET :** brève description des caractéristiques du projet incluant, entre autres, le type de service offert, une description des activités, le type d'équipements prêtés ou loués, le public cible.



**EMPLACEMENT ET ACCÈS :** souvent sous forme de plan, cette information permet aux utilisateurs potentiels de situer le service. L'adresse est une information très utile, puisque la plupart des utilisateurs se serviront d'un système de localisation pour venir. Si l'emplacement n'est pas facilement accessible, il ne faut pas hésiter à joindre des explications plus détaillées sur la manière de se rendre sur les lieux.



**JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :** cette indication doit inclure les dates d'ouverture et de fermeture du service lorsque celui-ci n'est pas actif à longueur d'année, ainsi que les jours et les heures d'accueil.



**MODALITÉS D'EMPRUNT :** ensemble des directives que les utilisateurs doivent suivre. Il faut spécifier la tarification en cas de location, la nature des informations personnelles à fournir lors de l'emprunt, l'obligation ou non de laisser une caution, les règles d'admissibilité, les modalités de réservation et toute autre information concernant l'emprunt.



**COORDONNÉES :** numéro de téléphone et adresse de courriel pour joindre le service.

La plateforme choisie pour présenter les informations peut également inclure :



**RÈGLES D'UTILISATION :** liste des instructions que les utilisateurs doivent connaître avant d'utiliser le service. Cela peut inclure les règles de conduite, les conditions d'annulation, les instructions de sécurité et toute autre information pouvant être utile.



**MATÉRIEL DISPONIBLE ET SERVICES PROPOSÉS :** inventaire des équipements prêtés ou loués (les équipements de sécurité inclus dans le prêt de matériel doivent être mentionnés). Cette section peut également inclure les services supplémentaires qui n'ont pas été mentionnés dans le fonctionnement du projet.



**CONSEILS D'UTILISATION :** recommandations permettant à l'utilisateur de se familiariser avec le matériel et les services. Elles peuvent comporter des conseils sur le maniement du matériel, des suggestions sur les ressources à consulter, des recommandations sur les sites de pratique ou des références vers d'autres projets.



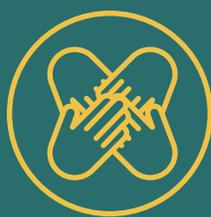
**FORMULAIRE D'EMPRUNT :** ce document mis en ligne permet à l'utilisateur de fournir les informations nécessaires à l'emprunt du matériel à l'avance, ce qui permet de gagner du temps.



**AUTRES INFORMATIONS :** services à proximité, météo en direct, documentation pertinente, partenaires du projet, services de transport ou toute autre information pertinente pour les utilisateurs du projet.

Les éléments listés précédemment servent aux utilisateurs à planifier leur visite. Afin de faciliter leur expérience, il est également recommandé de soigner la signalisation sur le terrain pour que celle-ci donne des indications claires et précises.

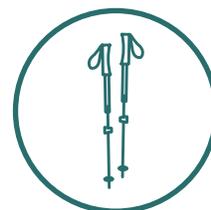
En plus de la plateforme Internet, la boîte vocale du projet constitue une source d'informations pour les utilisateurs potentiels. Il faut donc s'assurer que le message d'accueil inclut les informations pertinentes de manière intelligible.



# ACCOMPAGNEMENT ET CONDITIONS GAGNANTES



Crédit : Patrick Hébert



# PARTENARIATS



## Créer des liens avec des personnes qui apportent une réelle plus-value au projet

Tisser des liens avec des partenaires peut donner au projet une plus-value non négligeable, notamment en ce qui concerne la promotion, le démarrage du projet ou la gestion du matériel. Il faut pour cela que de tels partenariats apportent à l'organisation des compétences qu'elle ne possède pas. Le but est de créer un réseau d'ambassadeurs et d'alliés complémentaires, maximisant ainsi le potentiel de succès du projet. Avant de choisir quels partenaires potentiels doivent être approchés, il est important d'établir les aspects à prendre en compte dans ce choix : notamment **les types de partenariat** <sup>CP31</sup>, **le degré d'engagement escompté**, **l'apport recherché** et **la durée du partenariat**.

### Conseil pratique 31

#### Types de partenariats

##### Partenariat commercial

Type de partenariat visant à tirer des avantages économiques (dons, subventions, commandites)<sup>a</sup>, incluant les avantages en nature (dons de matériel, réparation et entretien)<sup>b</sup>

##### Exemples

<sup>a</sup> Partenariat avec une institution financière

<sup>b</sup> Partenariat avec une boutique de plein air ou une marque

##### Réseau

Type de partenariat visant à intégrer le projet à un ensemble d'activités complémentaires portées par les membres du réseau

Partenariat entre les différents organismes de loisirs locaux

##### Partenariat complémentaire

Type de partenariat visant à insérer le projet dans une offre de service proposant une expérience complète (du logement au divertissement)

Partenariat avec des compagnies de tourisme d'aventure, des hôtels ou des sociétés de transport

##### Partenariat technique

Type de partenariat mettant à profit les compétences techniques de la personne ou l'organisme approché dans le fonctionnement du projet

Partenariat avec une association d'adeptes du plein air ou une fédération

##### Partenariat de visibilité

Type de partenariat visant à promouvoir le projet

Partenariat avec une entité municipale ou avec une structure possédant une grande notoriété

## Concevoir la bonne formule de partenariat au cas par cas

Chaque partenariat est unique, selon la contribution qu'il apporte. Ainsi, certains partenariats doivent être conclus dans une entente formelle qui seule peut garantir une relation harmonieuse et durable, en particulier lorsque le partenariat inclut une contribution financière (Voir « Document de montage d'une entente de partenariat », p. 124). D'autres alliés préfèrent que leur contribution reste informelle, ce qui laisse à leur engagement une plus grande liberté. Les partenaires peuvent contribuer au projet de plusieurs façons (apport financier, contribution en valeur biens-services, partage d'expertise) et de manière plus ou moins directe. L'essentiel est de toujours s'assurer que les attentes des responsables du projet n'excèdent pas les capacités des partenaires et que les termes de l'association soient acceptés par les deux parties.

## Éveiller l'intérêt à s'engager dans le projet

Dans le cadre de projets de mise à disposition de matériel de plein air, certains types de partenaires sont particulièrement susceptibles d'être utiles :

### LES ORGANISATIONS MUNICIPALES

représentent des alliés de poids pour les acteurs du plein air car, bien souvent, elles accordent les autorisations de tenue d'événements, facilitent la programmation d'activités et peuvent participer au financement et à la promotion du projet. De plus, ce sont des collaborateurs récurrents avec lesquels il convient d'entretenir de bonnes relations. Le soutien d'organismes gouvernementaux québécois et canadiens peut aussi être très utile, mais les efforts nécessaires pour nouer une relation avec eux peuvent être dissuasifs.



*Crédit: Sport et Loisir de l'île de Montréal  
L'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles a organisé  
une activité de camping urbain gratuite et  
ouverte au public.*

### LES FOURNISSEURS DE MATÉRIEL

permettent de réduire le coût et l'entretien des équipements, que ce soit des fabricants, des représentants ou des boutiques de plein air.



*Crédit: Ski de fond Québec  
Ski de fond Québec a développé un  
partenariat avec l'entreprise Skike qui  
a fourni un lot de skis à roulettes pour  
les activités d'initiation des enfants.*

## LES ORGANISATIONS LOCALES

comme les organismes communautaires, les centres communautaires, les bibliothèques et les écoles, permettent de joindre un public autrement difficile à atteindre. Les utilisateurs issus de ces organisations représentent des ambassadeurs de choix.



*Crédit: Jennifer Laperle  
L'école Saint-Fabien a fait  
l'acquisition de skis de fond  
qu'elle accepte de prêter à ses  
partenaires communautaires pour  
certaines de leurs activités.*



## LES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES,

notamment ceux liés au tourisme, permettent de joindre la frange de la population que les structures locales ne touchent pas. Ces partenaires seront heureux de proposer à leur clientèle un éventail de services et d'activités.

*Crédit : Tourisme Témiscouata*

Afin que les partenaires approchés s'investissent dans le projet qui leur est proposé, il faut éveiller leur intérêt et, autant que possible, mettre de l'avant les bénéfices potentiels qu'ils peuvent en tirer. Pour ce faire, il est important de connaître le rôle et la mission des personnes abordées et de s'appuyer sur ces connaissances pour établir la proposition de partenariat. Les partenaires peuvent choisir de s'investir pour toutes sortes de raisons, mais il est impératif qu'ils perçoivent le projet de manière très positive.



## **Solliciter les organisations locales en économie sociale et entrepreneuriat**

Les projets peuvent également bénéficier de conseils et d'accompagnement de la part des organisations spécialisées en entrepreneuriat ou en économie sociale, ainsi que les caisses d'économie solidaire. Il est pertinent d'examiner si de tels partenariats sont possibles dans la région dans laquelle se dérouleront les activités. De plus, ces organisations proposent parfois une aide financière sous forme de subventions, fonds d'investissement ou prêts d'argent à taux préférentiels. Il peut également être avantageux d'approcher les banques qui, au moyen de fonds d'investissement communautaire, peuvent aider à l'achat de matériel.



# FORMATION DE L'ÉQUIPE ET ENCADREMENT DES USAGERS



*Crédit : Yan Kaczynski  
Beaucoup de projets proposant des activités nautiques offrent une petite formation aux techniques de pagaie avant la mise à l'eau.*



## **Former son équipe pour qu'elle soit à même de bien initier les utilisateurs**

La plupart des disciplines de plein air requièrent un bagage technique pour que leur pratique soit vraiment agréable. Une partie de ce bagage technique est lié à une bonne utilisation des équipements. En plus d'outiller les utilisateurs, les connaissances de base sur le maniement du matériel permettent d'allonger sa durée de vie. Il est donc important que l'équipe du projet possède une connaissance fine de l'équipement et de la manière de l'utiliser, et que les personnes en contact avec les utilisateurs soient en mesure de bien initier les utilisateurs néophytes. À cet effet, les fédérations de plein air proposent des outils et formations très utiles pour les personnes qui seront amenées à interagir avec les utilisateurs.



## Choisir la plateforme la plus appropriée pour outiller les utilisateurs

L'initiation individuelle des utilisateurs n'est pas toujours la plus adaptée: les services qui bénéficient d'un achalandage important gagnent à mettre sur pied des animations de groupe présentant les techniques de base des disciplines sportives concernées. Des capsules explicatives peuvent être intégrées au site Internet du projet ou des fiches pratiques mises à la disposition des utilisateurs. Ces informations peuvent porter notamment sur la bonne utilisation des équipements, les techniques de base, les conditions idéales d'utilisation, les mesures de précaution à prendre, les procédures d'urgence (avec coordonnées), les risques possibles et une carte des tracés de pratique.



## Accompagner au mieux les utilisateurs dans une pratique la plus sécuritaire possible

Une procédure de gestion des risques doit assurer la pratique la plus sécuritaire possible pour les utilisateurs et les accompagnateurs. Pour ce faire, il peut être pertinent d'établir un code de conduite à observer lors de l'utilisation des équipements. Ce code devrait inclure, entre autres :

- un rappel du comportement à adopter lors d'une sortie de plein air;
- un rappel des risques inhérents à la pratique;
- un rappel des exigences physiques et la proposition d'activités moins difficiles si ces exigences apparaissent trop importantes <sup>EX29</sup>.

La gestion des risques passe aussi par la vérification, avec le participant, que l'équipement emprunté est adapté (taille, réglages) et qu'il est à l'aise dans son utilisation. Le projet doit permettre à son équipe de refuser un prêt si tout porte à croire que la pratique de l'activité présente un risque trop important pour l'utilisateur.

### Exemple 29 :



La Sépaq propose une classification du niveau de difficulté pour la plupart de ses activités de plein air (randonnée pédestre et cycliste, activités nautiques, via ferrata, etc.). Ce système donne aux adeptes du plein air une idée claire des exigences des différents parcours. Ils peuvent ainsi choisir le circuit correspondant le mieux à leurs capacités.

Crédit: Canot à glace expérience



# RESSOURCES UTILES

La mise sur pied d'un projet de mise à disposition de matériel est un processus exigeant, potentiellement complexe et surtout évolutif. Il est très rare que l'équipe d'un projet réussisse à cerner du premier coup l'ensemble des éléments qui le composeront. Il est important d'avoir une idée assez précise des activités à développer, mais il est tout aussi important de faire preuve de flexibilité, de prendre en compte les propositions d'amélioration, autant à l'interne qu'à l'externe, et de ne pas hésiter à s'appuyer sur les ressources existantes pouvant être utiles à toutes les étapes du projet. Il existe une multitude de ressources sur lesquelles les organisations peuvent s'appuyer. En voici une liste non exhaustive :

## Fédérations de plein air :

Canot Kayak Québec  
Cheval Québec  
Eau Vive Québec  
Fédération québécoise des activités subaquatiques  
Fédération québécoise de Kite  
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

Rando Québec  
Ski de fond Québec  
Spéléo Québec  
Vélo Québec  
Voile Québec

## Unité régionale de sport et de loisir :

### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue

### BAS-SAINT-LAURENT

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

### CAPITALE-NATIONALE

Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale

### CHAUDIÈRE-APPALACHES

Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches

### CENTRE-DU-QUÉBEC

Loisir Sport Centre-du-Québec

### CÔTE-NORD

Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### ESTRIE

Conseil sport loisir de l'Estrie

### GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

### LANAUDIÈRE

Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière

### LAURENTIDES

Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides

### MAURICIE

Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie

### MONTÉRÉGIE

Loisir et sport Montérégie

### MONTRÉAL

Sport et Loisir de l'île de Montréal

### NORD-DU-QUÉBEC

Loisir Sport Baie-James

### OUTAOUAIS

Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais

### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean

### LAVAL

Sports Laval

### ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Administration régionale Kativik

### GOVERNEMENT DE LA NATION CRIE

Gouvernement de la nation crie

### Autres partenaires potentiels :

**Aventure Écotourisme Québec (AEQ)**: association de professionnels en tourisme d'aventure et en écotourisme au Québec.

**Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)**: organisme non gouvernemental proposant un éventail de produits et services (conseils juridiques, assurances, informatiques, télécommunication et autres) destinés à faciliter la réalisation des activités de ses membres\*.

\* L'adhésion au RLSQ étant réservée aux organismes nationaux de loisir et du sport, le Regroupement a décidé d'étendre son offre à l'ensemble des OBNL du Québec œuvrant dans un domaine d'activité compatible grâce au Centre québécois de services aux associations (CQSA).

**Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)**: organisme de concertation qui vise le développement et la valorisation de l'action bénévole au Québec.

**Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC)**: organisme favorisant le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Pour le soutien au démarrage des projets, il est possible de se tourner vers divers organismes locaux (municipalité régionale de comté, centre local de développement, société d'aide au développement des collectivités). Pour ce faire, il est possible de se référer à **l'association des professionnels en développement économique du Québec** pour connaître les services offerts par région.

### Voici également des liens expliquant plus en détails certains outils de planification de projet :

**Le Benchmarking** (source : Alain Fernandez pour piloter.org) : processus continu d'analyse comparative de projets similaires dans un objectif d'amélioration.

**L'analyse FFOM** (source : Communagir pour emporter) : outil d'analyse de projet permettant d'en comprendre les forces, les faiblesses, les possibilités et les risques.

**PME MTL** propose plusieurs ressources et documents pour le démarrage de projet et la réalisation d'un plan d'affaires.

**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, en collaboration avec le **Centre Saint-Pierre**, propose une boîte à outils très complète sur la gestion des ressources humaines.

Les différentes formes juridiques d'entreprises: le **Registraire des entreprises du Québec** propose un résumé des différentes entités juridiques reconnues dans la province.

Pour constituer un OBNL, le **Registraire des entreprises** offre un court guide incluant des liens vers les ressources utiles.

Pour démarrer une entreprise, **Entreprises Québec** propose de nombreux outils et informations sur chacune des étapes incontournables.

L'organisme **Cobali** met à disposition un document permettant de comprendre les différences entre des associations non personnifiées (non immatriculées ou immatriculées) et des associations personnifiées (OBNL).

---

Le document **Prêt pour l'aventure! Un guide professionnel sur la mise à disposition de matériel de plein air** s'appuie sur les expériences de nombreux responsables de projets. Ainsi, nous cherchons constamment à bonifier les outils et conseils pratiques que nous présentons ici. Nous sommes donc intéressés à connaître vos commentaires et vos expériences. Ce faisant, vous participerez à améliorer la qualité des projets collectifs et contribuerez à améliorer l'offre de plein air au Québec.

Faites-nous connaître votre commentaire et vos suggestions en remplissant ce [formulaire](#). Merci à l'avance !

## ANNEXE 1

# MODÈLE DE FORMULAIRE : PRISE DE POSSESSION DE MATÉRIEL

## Importance du formulaire de prise de possession du matériel

L'utilisation d'un formulaire permet un meilleur suivi des sorties des équipements et établit les obligations qui engagent les parties. Les modalités de prêt ou de location sont propres à chaque projet.

La partie [Conditions d'utilisation](#) (p. 117) présente les **principaux éléments à inclure** dans un formulaire à faire signer aux emprunteurs. Pour chacun de ces éléments sont proposées des procédures courantes, des options de procédure et des recommandations. Il reviendra au responsable de projet de déterminer les éléments pertinents à ajouter à son formulaire.

Enfin, en plus de consigner des renseignements sur l'utilisateur et de lui faire connaître les modalités de la mise à disposition collective du matériel, un formulaire est un bon moyen d'obtenir des informations sur la perception du projet. Il peut ainsi être intéressant d'intégrer des questions sur la manière dont les utilisateurs ont entendu parler du projet ou l'appréciation positive ou négative qu'ils en font.

Certaines organisations fournissent une copie du formulaire à l'utilisateur. Cela présente l'avantage de lui laisser les informations utiles (coordonnées de l'organisation, durée du prêt). Cela n'est pas une obligation. Par contre, il est fortement conseillé d'archiver les formulaires d'emprunt, et de prévoir un espace pour faire signer l'utilisateur au retour du matériel en bon état, pour libérer les deux parties des obligations.

Ce formulaire peut être informatisé, ce qui facilite son archivage et l'envoi d'une copie si nécessaire.



# Renseignements sur l'utilisateur



Prénom:  Nom:  Date:

Adresse:

Type de caution <sup>(1)</sup>:

Période de location: du  au

Téléphone:  Courriel:

Quantité	Description	Prix unitaire <i>(projet locatif uniquement)</i>	Sous-total <i>(projet locatif uniquement)</i>

**Total:**

Mode de paiement:

## Coordonnées de l'organisation propriétaire du matériel

Nom de l'organisation:

Adresse de l'organisation:

Téléphone:  Courriel de l'organisation:

Site Internet de l'organisation:

Signature de l'utilisateur:  Date:

**Ajouter les conditions d'utilisations ici <sup>(2)</sup>**

# Explications au sujet du formulaire

(1) Type de caution: dans le cas où une caution ou un dépôt est demandé, en indiquer ici la nature. Si un objet est laissé en caution, l'idéal est d'associer le formulaire de renseignement à l'objet. Par exemple, le formulaire et l'objet peuvent être insérés dans une même pochette en plastique ou, si le local dispose de casiers numérotés, écrire le numéro de casier sur cette ligne.

(2) Conditions d'utilisation :

## PAIEMENT DE LA LOCATION

*\* Applicable aux projets locatifs uniquement*

Le locataire doit payer la totalité des coûts de location au moment de la prise de possession.

*Il est possible ainsi d'indiquer l'ensemble des modes de paiement acceptés par l'organisation.*

## PÉRIODE DE MISE À DISPOSITION (2 OPTIONS\*)

Option 1:	Exemple
Les périodes de mise à disposition s'établissent comme suit: un jour signifie 24 heures, une fin de semaine signifie 48 heures, une semaine signifie 7 jours et un mois signifie 28 jours (soit quatre semaines).	Pour la location d'une tente pour les nuits de lundi et mardi, l'emprunteur pourra venir chercher la tente le lundi durant les heures d'ouverture et la rapporter au plus tard le mercredi, à la même heure. Location de 48 h, soit 2 jours.
Option 2:	Exemple
Un jour commence à minuit le jour de location et se termine à 23 h 59. La prise de possession du matériel peut avoir lieu en après-midi la veille du jour de location et le retour en matinée du jour suivant.	Pour la location d'une tente pour la nuit de mardi, l'emprunteur pourra venir chercher la tente le lundi en après-midi et la ramener au plus tard le mercredi matin. Location d'une journée (mardi), soit 1 jour.

\* L'avantage de l'option 1 est de comptabiliser les vraies heures d'utilisation du matériel, le désavantage étant que le matériel n'est pas disponible pour un autre utilisateur potentiel le mercredi, l'heure de retour de l'équipement n'étant pas fixe. Les avantages et désavantages de l'option 2 sont inverses.

## RETARD (2 OPTIONS)

Option 1
Tout dépassement de la période de mise à disposition sera considéré comme une nouvelle période d'emprunt.
Option 2
Des frais de retard graduels fixés à l'avance peuvent être imposés (par exemple: X \$ pour un retard de moins de 30 minutes, X \$ pour un retard de moins d'une heure, les frais d'une journée entière pour un retard de moins de 24 h, etc.). Ces frais fixes doivent être indiqués dans le formulaire d'emprunt ou de location.

*Dans les deux cas, il faut indiquer que le coût total des retards ne peut en aucun cas être supérieur à la valeur unitaire du bien emprunté ou loué.*

## CAUTION OU DÉPÔT DE GARANTIE

Selon le type d'équipement loué ou emprunté, une caution ou un dépôt de garantie peuvent être exigés. Il faudra indiquer les modalités du dépôt et du retour de l'équipement dans le formulaire. Pour faciliter cette procédure, il est recommandé d'indiquer que la même personne doit prendre possession du matériel et le retourner.

## MATÉRIEL ENDOMMAGÉ OU PERDU

L'utilisateur est responsable de rapporter le matériel propre et en bon état (mise à part l'usure normale). Dans le cas où le matériel est retourné endommagé, sale ou dans un état nécessitant des réparations, il reviendra à l'utilisateur de payer les frais de réparation ou de nettoyage, jusqu'à concurrence de la valeur d'achat de l'équipement.

*Il est recommandé dans ce cas d'établir une grille tarifaire pour chacune des interventions ou d'indiquer que l'intégralité des frais engendrés sera facturée à l'utilisateur.*

En cas de perte, vol ou destruction totale du matériel, l'emprunteur devra rembourser le coût de l'équipement à sa valeur d'achat\*.

\* Pour les projets à vocation sociale, cette clause peut apparaître prohibitive pour les ménages à faible revenu. Il est donc préférable d'adopter dans ce cas un tarif qui permettra de responsabiliser l'emprunteur sans le rebuter.

## RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur doit retourner l'équipement à l'endroit où il en a pris possession.

L'utilisateur reconnaît avoir vérifié que le matériel était en bon état au moment d'en prendre possession. Dans le cas contraire, il lui revient d'en informer l'organisation propriétaire du matériel au moment de l'emprunt.

## ANNULATION ET MODIFICATION

*\* Applicable aux projets locatifs uniquement*

Les annulations effectuées plus de 48 h à l'avance entraînent un remboursement complet. Les annulations effectuées moins de 48 h à l'avance entraînent un remboursement de 50%. À partir de l'heure précise de réservation, aucun remboursement n'est accordé. En cas de retard de plus d'une journée à partir de la prise de possession du matériel, le locataire devra aviser l'organisation du maintien de la réservation pour une réservation de plusieurs jours.

*Des arrangements peuvent être proposés de manière à inciter les locataires ne pouvant prendre possession du matériel à le libérer pour d'autres utilisateurs.*

Des modalités similaires s'appliquent aux modifications de réservation.



Crédit : Parcs Canada

## ANNEXE 2

# TABLEAU DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Dépenses	Montant	Réurrence	Revenus	Montant	Réurrence
<b>Ressources humaines</b>			<b>Revenus d'activités</b>		
Coordination du projet			Paiement par les participants		
Supervision du projet			Abonnements		
Animation des activités			<b>Subventions</b>		
<b>Matériel</b>			Subventions publiques		
Matériel de pratique			Subventions privées		
Matériel d'entretien			<b>Levée de fonds</b>		
Matériel d'entreposage			Vente		
Matériel de marketing			Dons		
Matériel de bureautique			<b>Location du matériel</b>		
<b>Promotion</b>			Location individuelle		
Communications institutionnelles (courrier, impression, etc.)			Location à des groupes		
Événements publics (conférence de presse, séance d'information, etc.)			<b>Commandites</b>		
Publicité (prospectus, annonce dans les journaux, panneaux publicitaires, etc.)			Valeur en nature		
<b>Assurance</b>			Aide financière		
Police			<b>Autres</b>		
Franchise					
<b>Loyer</b>					
Loyer d'entreposage					
Loyer de bureau					
<b>Autres</b>					
Logistique événementielle					
Autres					
<b>Total</b>			<b>Total</b>		





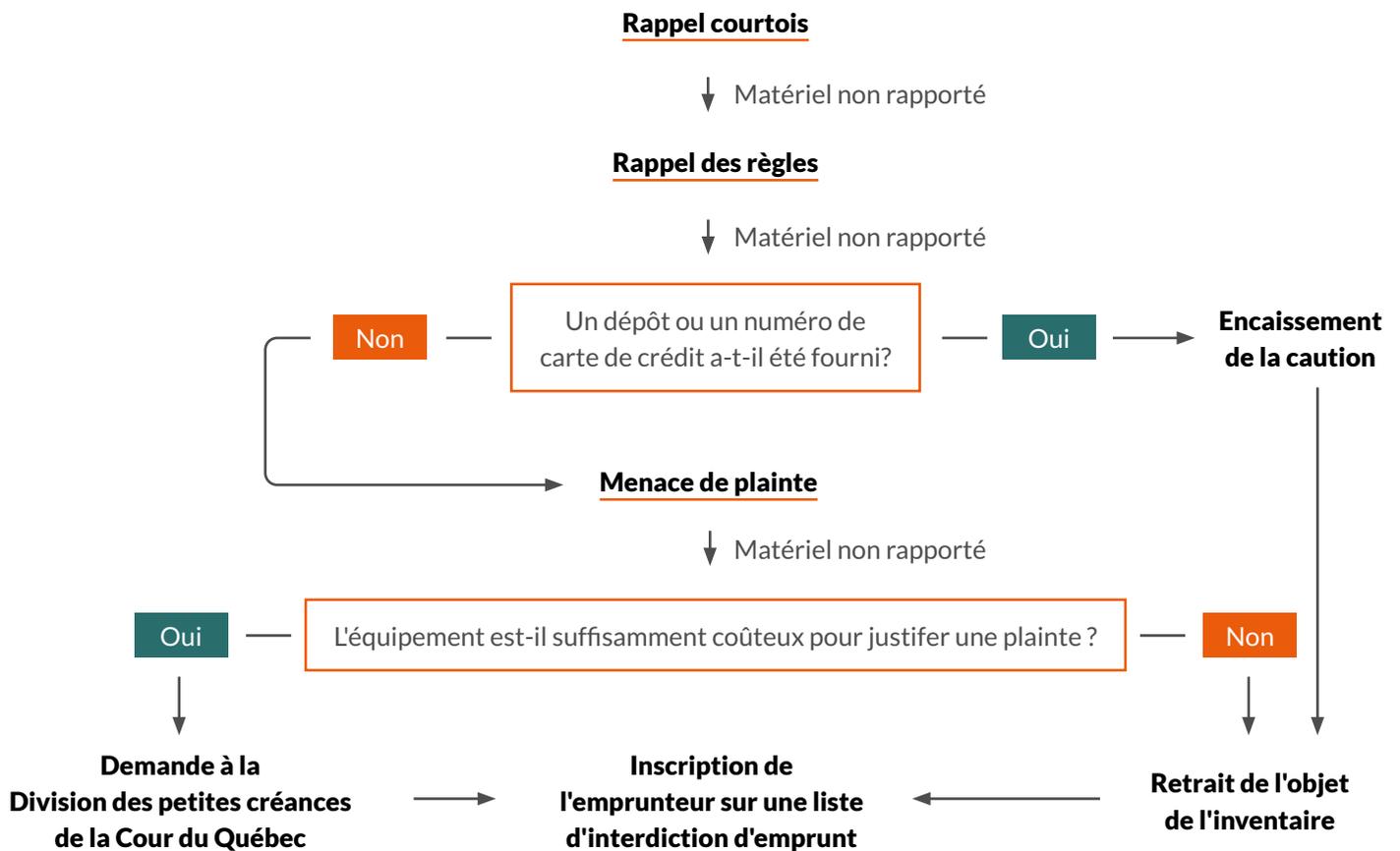
## ANNEXE 6

# PROCÉDURE EN CAS DE NON-RETOUR DU MATÉRIEL

La « chasse » aux équipements égarés n'est pas une activité agréable dans la gestion d'un projet. Cela peut s'avérer moralement épuisant et placer l'équipe du projet dans une position de conflit avec des emprunteurs. Pour minimiser les dommages, il convient de prendre des mesures systématiques dans la mise à disposition du matériel :

- bien consigner le lien entre l'équipement et son utilisateur
- s'assurer d'avoir un moyen de joindre l'utilisateur au-delà de la durée du prêt
- avoir une connaissance précise des articles qui ont été prêtés ou loués\*
- prévenir l'utilisateur des modalités d'emprunt ou de location et des répercussions d'un non-retour ou d'un bris

Si, malgré ces précautions, l'emprunteur ne rapporte toujours pas les équipements, il faudra entamer les démarches de récupération. Voici une procédure, étape par étape :



\* Par exemple, si un utilisateur a emprunté un ensemble de ski de fond incluant bâtons et chaussures, il existe deux cas de figure :

- soit l'ensemble est toujours prêté avec les trois articles et, dans ce cas, il est possible d'indiquer que l'emprunteur a pris possession d'un ensemble;
- soit les équipements peuvent être empruntés séparément, et il faut alors indiquer que l'emprunteur a en sa possession une paire de skis, une paire de bâtons et une paire de chaussures.

# Courte description des étapes

## Rappel courtois

---

En premier lieu, il convient de tenter de joindre l'emprunteur de façon courtoise et compréhensive. Dans une grande majorité des cas, un retard dans un retour d'emprunt n'est pas dû à un comportement malhonnête, mais à un oubli ou un manque de temps. Un simple rappel amical permettra le plus souvent de récupérer l'équipement.

## Rappel des règles

---

Dans le cas où le rappel courtois n'a pas permis de récupérer le matériel, un rappel des règles auxquelles l'emprunteur a souscrit lors de la prise de possession du matériel pourra s'avérer plus efficace. Le ton reste courtois, mais devient plus ferme. Il ne faut pas hésiter à cette étape à imposer un délai de retour et un rappel des conséquences d'un non-respect de l'accord (impact sur le projet en général, appel aux vertus morales de l'emprunteur, frais de retard, encaissement de la caution). Durant ces deux premières phases, l'honnêteté de l'emprunteur n'est pas remise en cause. Au-delà de cette étape, les chances de récupérer le matériel sont assez maigres. Il s'agit d'une phase dans laquelle l'équipe de projet entrera en conflit avec l'emprunteur.

## Encaissement de la caution

---

Après le délai de retour imposé lors du rappel des règles, il est désormais normal d'encaisser le dépôt ou de débiter le compte de la carte de crédit de l'emprunteur. Cette action suppose que les règles ont été clairement expliquées à l'utilisateur au moment où il a pris possession du matériel. À partir du moment où la caution a été encaissée, le litige peut être considéré comme clos. Il faut alors retirer l'équipement de la liste d'inventaire et inscrire l'emprunteur sur une liste d'interdiction d'emprunt.

Dès lors, il appartient aux responsables du service de décider s'ils remboursent le dépôt dans le cas où l'utilisateur finit par rapporter le matériel. Si le projet fonctionne avec un objet laissé en caution, il est recommandé de conserver l'objet au moins une année complète. Après cela, l'équipement peut être considéré comme perdu et il est possible de disposer de l'objet laissé en caution.

## Menace de plainte

---

Si l'emprunteur ne répond pas aux sollicitations aimables et s'il n'a pas laissé de caution, il est possible de recourir à une menace de plainte. Dans ce cas, il ne s'agit plus de faire appel au civisme de l'emprunteur, mais de le laisser faire face aux conséquences de ses actes. En général, la perspective d'être entraîné dans une procédure judiciaire est un incitatif suffisamment fort pour régler le litige. Si les équipements non retournés ont une grande valeur ou si l'emprunteur a tout au long de la démarche refusé de trouver une solution, il est toujours possible de produire une déclaration sous serment (dont le coût se situe entre 30 \$ et 50 \$) ou de procéder à une mise en demeure qui démontre la détermination à récupérer le matériel.

## Retrait de l'objet de l'inventaire

---

Lorsque l'espoir de récupérer un équipement devient quasiment nul, il faut le retirer de l'inventaire et inscrire une note pour le remplacer.

## Inscription de l'emprunteur sur une liste d'interdictions d'emprunt

---

Lorsqu'un incident se produit avec un emprunteur, il est conseillé de prendre des mesures pour minimiser de potentielles répétitions. Il est ainsi possible de mettre en place une liste d'interdiction d'emprunt sur laquelle se trouve les noms des personnes ayant contrevenu aux règles du projet.

## Demande à la Division des petites créances de la Cour du Québec

---

Il s'agit du dernier recours pour récupérer un objet non retourné. Le coût de dépôt d'une réclamation pour un équipement d'une valeur inférieure à 500 \$ est de 50 \$, et passe à 100 \$ pour les réclamations de 500 \$ à 15 000 \$. Les démarches sont conduites sans l'aide d'un avocat. Il est important de conserver une copie de toutes les communications entre l'équipe du projet et l'emprunteur. Si toutes les démarches ont été correctement effectuées, une décision de justice devrait obliger l'emprunteur à retourner l'équipement ou à en rembourser le coût à sa valeur d'achat.

## ANNEXE 7

# DOCUMENT DE CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT

ENTRE :

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, ayant son siège social au  
Nom de l'organisation partenaire Statut juridique de l'organisation  
\_\_\_\_\_, représenté-e par  
Adresse de l'organisation  
\_\_\_\_\_.  
Nom complet de la personne Titre de la personne  
ci-après désigné-e : \_\_\_\_\_  
Nom de l'organisation partenaire

ET :

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, ayant son siège social au  
Nom de l'organisation responsable Statut juridique de l'organisation  
\_\_\_\_\_, représenté-e par  
Adresse de l'organisation  
\_\_\_\_\_.  
Nom complet de la personne Titre de la personne  
ci-après désigné-e : \_\_\_\_\_  
Nom de l'organisation responsable

## Contexte

Cette partie peut prendre la forme suivante

**ATTENDU QUE** premier élément de mise en contexte

**ATTENDU QUE** deuxième élément de mise en contexte

**ATTENDU QUE** troisième élément de mise en contexte

(Etc.)

Ou cette forme

Forme d'un court paragraphe incluant les éléments de mise en contexte (origine du projet ou programme), le but du partenariat, les modalités générales (les modalités spécifiques seront développées dans les parties suivantes de ce document) et tout autre élément jugé pertinent pour la compréhension du partenariat.

## L'entente

### 1. Engagement de l'organisation partenaire

Cette partie sert à énumérer les engagements du partenaire.

Voici une liste non exhaustive des éléments sur lesquels peuvent porter ces engagements :

- Prêt de locaux
- Animation et accueil du public
- Promotion et visibilité
- Gestion du matériel
- Soutien financier
- Organisation d'événements

## 2. Engagement de l'organisation responsable

Cette partie sert à énumérer les engagements de l'organisation responsable du projet.

Voici une liste non exhaustive des éléments sur lesquels ces engagements peuvent porter :

- Utilisation de locaux
- Prêt de matériel
- Accompagnement et soutien logistique
- Soutien financier
- Organisation d'événements

## 3. Contribution financière

Cette partie précise la contribution financière, s'il y a lieu. La somme et les modalités de transmission (date, mode de paiement, etc.) doivent être indiquées dans cette partie.

## 4. Durée de l'entente

Cette partie indique les dates de début et de fin de l'entente, donc du partenariat.

## 5. Visibilité

Les éléments de visibilité doivent être déterminés à l'avance et listés dans cette partie de l'entente qui fait office de référence. Tout ce qui n'y est pas inclus pourra faire l'objet d'interprétation ou de litige. Il est donc recommandé d'être clair.

Voici une liste non exhaustive des éléments de visibilité à préciser :

- Présence de logo
- Mention de partenariat
- Type d'action de communication à développer
- Validation des éléments de promotion ou de visibilité
- Visibilité sur les sites Internet et dans les réseaux sociaux des deux parties

## 6. Responsabilité

Cette partie sert essentiellement à rappeler l'accord de soutien mutuel entre les parties et de coopération dans la réalisation des engagements stipulés dans l'entente.

## 7. Résiliation

Cette partie comprend les différentes clauses de résiliation possibles (non-respect des engagements de l'entente, cessation des activités de l'une des deux parties).

D'autres éléments peuvent être inclus dans l'entente, en particulier lorsque celle-ci comprend une contribution financière. Voici une liste non exhaustive des éléments pouvant être ajoutés :

- garantie sur les capacités des deux parties à respecter les engagements;
- absence d'engagement préalable empêchant le respect des engagements de l'entente;
- droits et autorisation de propriété intellectuelle;
- détails de réalisation;
- montage budgétaire;
- liste de documents à transmettre entre les parties;
- mention d'accessibilité.

## EN FOI DE QUOI,

les Parties ont dûment apposé leurs signatures ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.

Nom de l'organisation partenaire

Par :

Nom de l'organisation responsable

Par :

\_\_\_\_\_  
Nom complet de la personne, titre de la personne

\_\_\_\_\_  
Nom complet de la personne, titre de la personne





*Crédit : Yan Kaczynski*